

**UNIVERSITE GALATASARAY
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE**

**L'ASCENSION DE L'INDEPENDANTISME EN CATALOGNE : LA
CRISE DU REGIME DES COMMUNAUTES AUTONOMES DANS
LA DEPRESSION ECONOMIQUE**

THESE DE MASTER RECHERCHE

Atakan ÇİFTÇİ

Directeur de Recherche: Doç. Dr. Birol Caymaz

JUILLET 2017

REMERCIEMENTS

Je voudrais tout d'abord remercier mon directeur de recherche, Doç. Dr. Birol Caymaz, pour la confiance qu'il m'a accordée en acceptant de diriger ce mémoire de master de recherche, pour son soutien, ses précieux conseils et pour tout le temps qu'il a consacré à su amélioration.

Je remercie particulièrement, Prof. Dr. Joan Marcet, le directeur de *l'Institut de Ciències Polítiques i Socials* (ICPS), qui m'a supervisé pendant la période de recherche académique que j'ai conduit à *l'Universitat Autònoma de Barcelona* (UAB). Sa sagesse, son soutien, sa disponibilité et ses conseils académiques m'ont été précieux et m'ont permis de réaliser ce travail. Je remercie encore les travailleurs très chers d'ICPS qui m'ont rendu pleine d'aides.

J'exprime tous mes remerciements aux membres de jury, le Doç. Dr. Özgür Adadağ, le Doç. Dr. Enes Kabakçı et M. Birol Caymaz.

Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à Mme Magali Boumaza pour ses conseils précieux, son encouragement et ses corrections linguistiques de ce mémoire. Je remercie également Mme Esra Atuk pour ses conseils sur le plan de mémoire et son aide et encouragement afin de faire la recherche académique à Barcelone dans le cadre de programme d'Erasmus.

J'adresse aussi mes remerciements au Prof. Dr. Joan Lluís Pérez Francesch et Prof. Dr. Enric Fossas Espadaler, aussi à Jordi Argelaguet, le directeur de CEO.

Finalement, je voudrais vivement remercier Josep Lluís del Alcazar, Muhittin Karkın et Cristina Mas pour ses aides, ses soutiens et ses conseils pendant ma recherche à Barcelone.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
ABREVIATIONS	iv
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT.....	x
ÖZET.....	xiv
INTRODUCTION.....	1
I. LA FORMATION DU NATIONALISME CATALAN.....	5
1.1. De l'ethnie à la nation	5
1.2. Le mouvement du nationalisme catalan	18
1.3. La seconde république, la guerre civile et le franquisme	24
II. LE REGIME DE COMMUNAUTES AUTONOMES ET LA CRISE D'AUTO-GOUVERNEMENT	29
2.1. La constitution de 1978 et la question nationale	32
2.2. Le statut de 1979 et le système de parti catalan	36
2.3. L'étape du nationalisme « modéré »	43
2.4. Une réforme « impossible » du statut catalan	49
2.5. Le facteur de la crise économique	56
III. DE L'AUTONOMISME À L'INDÉPENDANTISME .	65
3.1. L'évolution de l'indépendantisme catalan	65
3.2. Le mouvement de <i>dret a decidir</i>	69
3.3. Le bouleversement du système politique catalan	76
3.4. Référendum unilatéral d'indépendance : « choque de trenes » ?.....	90
CONCLUSION	96
BIBLIOGRAPHIE.....	100

ABREVIATIONS

- AMI : *Associació de Municipis per la Independència* (Association de municipalités indépendantistes)
- ANC : *Assemblea Nacional Catalana* (Assemblée nationale catalane)
- AP : *Allianza Popular* (Alliance populaire)
- C's : *Ciutadans - Partit de la Ciutadania* (Citoyens – Parti de la citoyenneté)
- CCMA: *Comitè Central de Milícies Antifeixistes* (Comité central des milices antifascistes)
- CC.OO: *Comisiones Obreras* (Commissions Ouvrières)
- CDC : *Convergencia Democratica de Catalunya* (Convergence démocratique de la Catalogne)
- CEDA : *Confederación Española de Derechas Autónomas* (Confédération espagnole des droites autonomes)
- CEO : *Centre d'Estudis d'Opinio* (Centre d'études d'opinion)
- CiU : *Convergència i Unió* (Convergence et Union)
- CIS : *Centro de Investigaciones Sociológicas* (Centre de recherche sociologique)
- CNT : *Confederación Nacional del Trabajo* (Confédération nationale du travail)
- Crida : *La Crida a la Solidaritat en Defensa de la Llengua, la Cultura i la Nació Catalanes* (Appel pour la solidarité en défense de la langue, de la culture et de la langue catalanes)
- CSQP : *Catalunya Si Que Es Pot* (Catalogne oui c'est possible)
- CUP : *Candidatura d'Unitat Popular* (Candidature d'unité populaire)
- EI : *Esquerra Independentista* (la Gauche indépendantiste)
- ERC : *Esquerra Republicana de Catalunya* (Gauche républicaine de Catalogne)
- ETA : *Euskadi Ta Askatasuna* (Pays basque et liberté)
- EUiA : *Esquerra Unida i Alternativa* (La gauche unie et alternative)
- FLA : *Fondo de Liquidez Autonómica* (Fonds de liquidité autonome)
- IC : *Iniciativa per Catalunya* (Initiative pour la Catalogne)
- ICV : *Iniciativa per Catalunya Verds* (Initiative pour la Catalogne Verts)
- JxSí : *Junts Pel Si* (Ensemble pour le oui)
- Lliga : *Lliga Regionalista* (Ligue régionaliste)
- LOFCA : *Ley Orgánica de Financiación de las Comunidades* (Loi sur le financement des Communautés autonomes)
- LOAPA : *Ley Orgánica de Armonización del Proceso Autonómico* (Loi organique pour l'harmonisation du processus d'autonomie)
- ONU : *Organisation des Nations unies*
- PAH : *Plataforma de Afectados por la Hipoteca* (Plateforme des victimes du crédit hypothécaire)
- PCE : *Partido Comunista de España* (Parti communiste de l'Espagne)
- POUM: *Partido Obrero de Unificación Marxista* (Parti ouvrier d'unification marxiste)
- PP : *Partido Popular* (Parti populaire)
- PPC : *Partit Popular Català* (Parti populaire catalan)
- PSAN : *Partit Socialista d'Alliberament Nacional dels Països Catalans* (Parti socialiste de libération nationale des Pays catalans)

PSC : *Partit dels Socialistes de Catalunya* (Parti socialiste de la Catalogne)
PSOE : *Partido Socialista Obrero Español* (Parti socialiste ouvrier espagnol)
PSUC : *Partit Socialista Unificat de Catalunya* (Parti socialiste unifié de Catalogne)
RUI : Référendum unilatéral d'indépendance
UCD : Union de Centro Democrático (Union de centre démocratique)
UDC : *Unió Democràtica de Catalunya* (Union démocratique de Catalogne)
UGT : *Unión General de Trabajadores* (Union générale des travailleurs)



RÉSUMÉ

Cette thèse de recherche vise à examiner l'ascension du mouvement indépendantiste en Catalogne. La thèse tente de comprendre comment la tendance indépendantiste est devenue dominante en Catalogne, qui est l'une des 17 communautés autonomes qui composent l'Espagne, et pourquoi le régime des communautés autonomes ne peut pas répondre aux exigences de l'autogouvernement du peuple catalan. La thèse analyse les trois dimensions principales (historiques, politiques et économiques) de la question catalane et défend que la réaction populaire contre les politiques centralistes du gouvernement espagnol et contre les plans d'austérité qui s'imposent après la crise économique ait été cristallisée en Catalogne dans les exigences de l'indépendantisme.

Dans ce contexte, dans le premier chapitre, la thèse traite le développement historique des relations entre l'Espagne et la Catalogne et présente la naissance, l'évolution et les principales caractéristiques du nationalisme catalan. La Catalogne est entrée dans le processus de développement capitaliste et de modernisation avant le centre de l'Etat espagnol et l'Etat espagnol n'a pas pu prendre des mesures vers le modernisme, dont la bourgeoisie catalane en avait besoin, en raison de sa structure et de ses contradictions internes. Cependant, à ce stade, l'objectif politique de la bourgeoisie catalane n'était pas l'indépendance politique, mais la réforme de l'Etat espagnol et la reconnaissance de la Catalogne en tant qu'une région autonome.

L'Etat espagnol ne pouvait pas répondre aux exigences démocratiques et sociales des mouvements des travailleurs et des paysans pauvres, ainsi que des mouvements nationaux périphériques. Au lieu de cela, il a essayé d'exterminer ces mouvements en mettant en œuvre des mesures répressives. Après la victoire des forces franquistes pendant la guerre civile, un régime dictatorial a été établi qui a pris plus de trente ans. À cette époque, tous les mécanismes démocratiques ont été liquidés et les demandes politiques et culturelles des minorités nationales ont été

ignorées.

Après la mort de Franco, avec la réconciliation des franquistes et de l'opposition libérale, socialiste et communiste, un processus de « transition démocratique » a été lancé et, à la suite de cette réconciliation, la Constitution de 1978 a émergé. La Constitution de 1978 décrit le régime des communautés autonomes qui, d'une part, défend « l'unité indissoluble de la nation espagnole » et, d'autre part, qui reconnaît « le droit à l'autonomie des nationalités et des régions ». Les compétences des communautés autonomes n'ont pas été élaborées clairement et en détail dans la Constitution et la porte a été laissée ouverte pour l'augmentation ou la diminution de leurs compétences par les lois. Cette structure flexible et dynamique du régime des communautés autonomes et, en outre, la non-reconnaissance du caractère plurinational de l'État espagnol et le droit à l'autodétermination des minorités nationales ont déclenché des tensions croissantes entre les communautés autonomes et le gouvernement central.

Après l'approbation du statut de l'autonomie catalane en 1979 et des élections régionales qui ont eu lieu en 1980, l'autonomie régionale a été gouvernée pour 23 ans par un parti libéral catalan modéré, autonomiste, libéral et un parti de centre-droit *Convergencia i Unió* (Convergence et Union, CiU). L'objectif de CiU, l'augmentation progressive des compétences de la communauté autonome dans le cadre de la constitution existante. Grâce à ses relations pragmatiques avec les gouvernements madrilènes, les gouvernements de CiU pouvaient obtenir l'extension de certaines compétences administratives et économiques de la région. À cette époque, un comportement électoral, appelé « vote dual », s'est produit en Catalogne. Alors que CiU remportait les élections régionales, le vainqueur des élections générales et les élections municipales de Barcelone était social-démocrate *Partit dels Socialistes de Catalunya* (Parti Socialiste de Catalogne, PSC).

Les élections régionales de 2003 ont été remportées par une coalition de gauche sous la direction de la PSC qui exigeait une réforme du statut de l'autonomie. Le projet de la coalition était la reconnaissance de la Catalogne en tant que nation distincte et une extension complète des compétences de l'autonomie dans les domaines administratif et économique. La réforme du statut a été approuvée par un

référendum populaire en Catalogne en 2006, mais ses articles les plus importants ont été annulés par la Cour constitutionnelle en 2010. Ainsi, il a déclenché un large éventail de réactions chez les Catalans.

À cette période, l'Espagne était l'un des pays les plus touchés par le déclenchement de la crise économique mondiale. Après l'éclatement de la bulle financière sur les secteurs du logement et de la construction, moteurs de l'économie espagnole, le pays est entré dans une dépression économique. En raison des plans de sauvetage du secteur bancaire, alors que le déficit budgétaire et le taux d'endettement de l'Etat espagnol augmentaient de façon spectaculaire, les plans d'austérité ont entraîné des retraites considérables sur les droits sociaux des Espagnols. Par exemple, le chômage a atteint l'un des niveaux les plus élevés en Europe. Dans le même temps, la crise économique a déclenché des conflits entre les gouvernements régionaux et le gouvernement central, concernant la répartition des ressources économiques.

En Catalogne, l'une des régions les plus touchées par la crise économique, la communauté autonome a connu un énorme fardeau de la dette publique. Face à cette situation, la principale demande du nouveau gouvernement de CiU, qui a repris le pouvoir régional en 2010, a été un « pacte fiscal » entre le gouvernement central et l'autonomie régionale, après l'échec de la réforme statutaire de l'autonomie. En d'autres termes, le gouvernement catalan exigeait toute la compétence pour collecter et utiliser les taxes dans sa région, comme le font les régions du Pays basque et de Navarre. Cependant, cette demande a été catégoriquement rejetée par le gouvernement du *Partido Popular* (Parti populaire, PP) qui a des tendances centralistes.

Au cours de ce processus, le sentiment de l'indépendance au sein du peuple catalan a augmenté progressivement et dans le cadre du « droit de décider », diverses formes de mobilisations de masse réunissant des centaines de milliers de personnes ont été organisées. Bien que le contenu judiciaire du « droit de décider » soit très controversé, en tant que demande politique, il se réfère au droit du peuple catalan de décider son avenir par un référendum populaire.

La crise économique et la lutte nationale catalane ont renversé les systèmes

de partis catalans et espagnols. En Catalogne, le parti le plus puissant du nationalisme catalan, CiU, a quitté sa position autonomiste et a commencé à défendre l'indépendance qui a provoqué une crise au sein de la fédération et a fini avec sa liquidation. D'autre part, de nouveaux phénomènes politiques se sont produits tels que Candidatura d'Unitat Popular (Candidature de l'unité populaire, CUP), une formation indépendante et anticapitaliste, ou des Ciudadanos (nationalistes) anti-nationalistes catalans. Sur l'échelle de l'Espagne, un parti politique anti-austérité *Podemos* (« nous pouvons ») a émergé comme une alternative à gauche et *Ciudadanos* s'est transformé en phénomène national avec un programme d'anti-corruption, réformiste et libéral.

Après la victoire électorale des partis indépendantistes dans les élections régionales catalanes en 2015, une feuille de route pour l'indépendance dans les 18 mois a été déclarée et le gouvernement catalan indépendantiste a annoncé qu'il va organiser un « référendum unilatéral pour l'indépendance » le 1er octobre 2017. En ce qui concerne le gouvernement espagnol, il a annoncé qu'il ne laisserait pas organiser ce référendum à tout prix et la Cour constitutionnelle a affirmé que ce référendum serait illégal. La position du gouvernement espagnol qui ne permet pas d'organiser un référendum populaire sur l'avenir de la Catalogne et la décision du gouvernement catalan, l'organisation d'un référendum unilatéral et contraignant sur l'indépendance ont ouvert un processus politique indécis et conflictuel avant l'Espagne et la Catalogne. Les positions que les deux parties prendront auront des conséquences importantes non seulement à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle européenne.

ABSTRACT

This MA thesis aims at examining the ascension of the independentist movement in Catalonia. The thesis tries to understand how the independentist tendency have become dominant in Catalonia, which is one of the 17 autonomous communities that makes up Spain, and why the regime of autonomous communities cannot respond to the self-government demands of Catalan people. The thesis analyzes the three principal namely historical, political and economic dimensions of Catalan issue and argues that popular reaction against the recentralist policies of the Spanish government and against the austerity plans, which are being imposed after the economic crisis, has been crystallized in Catalonia in the demand of the independentism.

In this context, in a first chapter, the thesis treats the historical development of relations between Spain and Catalonia and presents the naissance, the evolution and the principal characteristics of the Catalan nationalism. Catalonia entered the capitalist development and modernization process before the center of the Spanish State and the Spanish State was unable to take steps of modernism that the Catalan bourgeoisie needed, because of its own internal structure and contradictions. However, at this stage, the political objective of the Catalan bourgeoisie was not political independence but to reform the Spanish State and the recognition of Catalonia as an autonomous region.

The Spanish State couldn't respond to the democratic and social demands of workers' and poor peasants' movements and also the peripheral national movements. Instead it tried to exterminate these movements by implementing repressive measures. After the victory of Francoist forces during the Civil War, a dictatorial regime was established which took more than thirty years. At this period, all democratic mechanisms were liquidated and political and cultural demands of national minorities were ignored.

After the death of Franco, with the reconciliation of Francoists and liberal,

socialist and communist opposition, a “democratic transition” process was launched and as a consequence of this reconciliation, the Constitution of 1978 emerged. The Constitution of 1978 describes the regime of autonomous communities which, on the hand, defends “the indissoluble unity of Spanish nation” and on the other hand, recognizes the “the right of autonomy of nationalities and regions”. The competencies of autonomous communities weren’t elaborated clearly and in detail in the Constitution, and the door was left open for increasing or decreasing of their competencies by laws. This flexible and dynamic structure of the regime of autonomous communities and furthermore, non-recognition of plurinational character of Spanish State and the right of self-determination of national minorities triggered growing tensions between autonomous communities and the central government.

After the approval of statute of Catalan autonomy in 1979 and the regional elections held in 1980, the regional autonomy was governed for 23 years by a moderate Catalan nationalist, autonomist, liberal and a center-right party *Convergència i Unió* (Convergence and Union, CiU). The aim of CiU was the gradual increase of competencies of the autonomous community in the framework of the existing constitution. Thanks to its pragmatic relations with Madrid governments, the governments of CiU could achieve extension of some administrative and economic competencies of the region. At this period, an electoral behavior, which is called “dual vote”, occurred in Catalonia. While CiU was winning the regional elections, the winner of the general elections and municipal elections of Barcelona was social democratic *Partit dels Socialistes de Catalunya* (The Socialist Party of Catalonia, PSC).

The regional elections of 2003 were won by a left coalition under the leadership of PSC which was demanding a reform of statute of the autonomy. The project of the coalition was achieving the recognition of Catalonia as a distinct nation and comprehensive extension of autonomy’s competencies on administrative and economic fields. The reform of statute reform which was approved by a popular referendum in Catalonia, in 2006 then was being cancelled by the Constitutional Court in 2010. Thus, it triggered a wide range reaction among the Catalan people.

At this period, Spain was one of the most affected countries by the outburst of the world economic crisis. After the burst of financial bubble on housing and construction sectors, which were the motors of the Spanish economy, the country has entered an economic depression. Because of the financial rescue plans of banking sector, while the fiscal deficit and the debt rate of the Spanish State were increasing dramatically, the austerity plans led to considerable retreats on the social rights of the Spanish people. For example, unemployment reached one of the highest levels in Europe. At the same time, the economic crisis triggered conflicts between regional governments and the central government, concerning the distribution of economic resources.

In Catalonia, one of the regions affected by economic crisis at the most, the autonomous community has been under a huge debt burden. In face of this situation, the principal demand of the new CiU government, which retook the regional power in 2010, has been a “fiscal pact” between the central government and the regional autonomy, after the failure of statute reform of autonomy. In other words, the Catalan government was demanding full competence on collecting and using taxes in its region, as the regions of Basque Country and Navarra can do. However, this demand was categorically rejected by the government of *Partido Popular* (People’s Party, PP) which has centralist tendencies.

During this process, the sentiment towards independence within the Catalan people progressively increased and in the framework of “right to decide”, various forms of mass mobilizations gathering hundreds of thousands of people have been organized. Even though the judiciary content of “right to decide” is very contentious, as a political demand, it refers to the right of Catalan people to decide its future via a popular referendum.

The economic crisis and the Catalan national struggle have overturned the Catalan and Spanish party systems. In Catalonia, the most powerful party of Catalan nationalism, CiU, has left its autonomist position and has started defending independence which caused a crisis within the federation and ended up with its liquidation. On the other hand, new political phenomena occurred such as *Candidatura d’Unitat Popular* (Popular Unity Candidacy, CUP), an independentist

and anti-capitalist formation, or Catalan anti-nationalist *Ciudadanos* (Citizens). On Spain scale, an anti-austerity political party *Podemos* (“We Can”) has risen as a left alternative and *Ciudadanos* has turned into nationwide phenomenon with its anti-corruption, reformist and liberal programme.

After the electoral victory of independentist parties in Catalan regional elections in 2015, a roadmap for independence within 18 months was declared and the independentist Catalan government has announced that it will organize a “unilateral referendum for independence” on October 1, 2017. As for the Spanish government, it has announced that it will not let organize this referendum at all costs and the Constitutional Court has affirmed that this referendum would be illegal. The position of Spanish government which doesn’t allow organizing a popular referendum on the future of Catalonia and refuses dialogue with the Catalan government, and the decision of Catalan government to organize a unilateral and binding referendum on independence have opened an indecisive and conflictive political process before Spain and Catalonia. The positions that the both part will take will have important consequences not only on national scale but also on the European scale.

ÖZET

Bu tez, Katalonya’da bağımsızlıkçı hareketin yükselişini incelemektedir. İspanya’nın 17 özerk topluluğundan biri olan Katalonya’da, özellikle 2010’dan itibaren bağımsızlıkçı eğilimin Katalan siyaset sahnesinde nasıl baskın hale geldiği, İspanya’nın özerk topluluklar rejiminin Katalan halkının öz-yönetim taleplerine neden daha fazla yanıt üretemediği soruları ele alınmaktadır. Katalan meselesi, tarihsel, politik ve ekonomik olmak üzere üç temel boyutu analiz edilmekte ve İspanyol hükümetinin yeni-merkeziyetçi politikalarına ve ekonomik krizin ardından uygulanan kemer sıkma politikalarına karşı Katalonya’da toplumsal tepkinin bağımsızlık talebinde somutlaştığı savunulmaktadır.

Bu çerçevede, öncelikle Katalonya ve İspanya arasındaki tarihsel ilişkilerin gelişimi ele alınmış ve Katalan milliyetçiliğinin doğuşu, evrimi ve temel nitelikleri sunulmuştur. Katalonya kapitalistleşme ve modernleşme sürecine tarihsel olarak İspanyol devletinin merkezinden daha erken bir tarihte girmiş, İspanyol devleti ise, Katalan burjuvazisinin ihtiyaç duyduğu modernleşme adımlarını hayata geçirmekte, içsel yapısı ve çelişkilerinden ötürü, yetersiz kalmıştır. Bununla birlikte, bu aşamada Katalan burjuvazisinin politik hedefi bağımsızlık değil, İspanyol devletinin modernleştirilmesi ve Katalonya’ya özerklik tanınmasıdır.

İşçi ve yoksul köylü hareketlerinin ve periferideki ulusal hareketlerin demokratik ve sosyal taleplerine demokratik bir rejim çerçevesinde yanıt üretilmemiş, baskıcı yöntemler kullanılarak bu hareketler tasfiye edilmeye çalışılmıştır. İç Savaş’tan Francocu güçlerin galip çıkmasıyla otuz yılı aşkın süren bir diktatörlük rejimi kurulmuştur. Bu dönemde bütün demokratik mekanizmalar tasfiye edilmiş, ulusal azınlıkların politik ve kültürel talepleri yok sayılmıştır.

Franco’nun ölümünün ardından, Francocular ile liberal, sosyalist ve komünist muhalefetin uzlaşmasıyla bir “demokratik geçiş” süreci yaşanmış, bu uzlaşmanın sonucunda 1978 Anayasası ortaya çıkmıştır. 1978 Anayasası, hem “İspanyol

millletin özölmez birliđini” savunan hem de “milliyetlerin ve bölgelerin özerklik hakkını” tanıyan bir özerk topluluklar rejimi tarif etmiştir. Özerk yönetimlerin yetkileri Anayasa’da net ve ayrıntılı bir şekilde tarif edilmemiş, bu yetkilerin yasalar yoluyla genişletilmesi veya kısıtlanmasına imkân tanınmıştır. Özerk topluluklar rejiminin bu esnek ve dinamik yapısı ve İspanyol devletinin çokuluslu niteliğinin ve ulusal azınlıkların kendi kaderlerini tayin hakkının tanınmaması, daha sonraki yıllarda, özerk yönetimler ile merkezi hükümetler arasında gerilimlerin oluşmasına neden olmuştur.

Katalan özerk yönetimi statüsünün 1979’da onaylanması ve 1980’de gerçekleşen bölgesel seçimlerin ardından, bölgesel yönetim 23 sene boyunca Katalan milliyetçisi, otonomcu, liberal, merkez sağ çizgideki *Convergencia i Unió* (Yönelim ve Birlik, CiU) tarafından yönetildi. CiU’nun hedefi, mevcut anayasal sınırlar içerisinde, özerk yönetimin yetkilerinin aşamalı olarak artırılmasıydı. Madrid hükümetleriyle geliştirdiđi pragmatik ilişkiler sayesinde, CiU hükümetleri, idari ve ekonomik alanlarda bazı yetkilerin artırılmasını sağlayabildiler. Bu dönemde Katalonya’da “ikili oy” olarak adlandırılan bir seçim tutumu ortaya çıktı. Bölgesel seçimleri CiU kazanırken, genel seçimlerin ve Barcelona belediye seçimlerinin galibi sosyal demokrat *Partit dels Socialistes de Catalunya* (Katalonya Sosyalist Partisi, PSC) oldu.

2003 bölgesel seçimlerini, Katalan statüsünün reformunu talep eden PSC önderliğindeki sol koalisyon kazandı. Sol koalisyonun projesi, Katalan statüsünde Katalonya’nın bir ulus olarak tanınması, idari ve ekonomik alanlarda özerk yönetiminin yetkilerinin kapsamlı bir şekilde genişletilmesidir. 2006’da gerçekleşen referandumda Katalan halkı tarafından kabul edilen statü reformunun, 2010’da Anayasa Mahkemesi tarafından en önemli kısımlarının iptali, Katalan halkında İspanyol devletine karşı büyük bir tepkinin doğmasına neden oldu.

Bu dönemde, 2008’de patlak veren dünya ekonomik krizinden en ağır biçimde etkilenen ölkelerden birisi İspanya oldu. İspanyol ekonomisinin itici gücü konumundaki konut sektöründe oluşan finansal balonun patlamasıyla ölkede ağır bir ekonomik krize girdi. Bankaları kurtarma planı çerçevesinde İspanyol devletinin borçları dramatik biçimde artarken, hayata geçirilen kemer sıkma politikaları,

İspanyol halkının sosyal haklarında önemli gerilemelere neden oldu. Örneğin, işsizlik Avrupa'daki en yüksek seviyelerden birine çıktı. Aynı zamanda ekonomik kriz, merkezi hükümet ile bölgesel yönetimler arasında, kaynakların paylaşılmasına ilişkin olarak, gerilimleri tırmandırdı.

Krizden en çok etkilenen bölgelerin arasında yer alan Katalonya'da bölgesel yönetim ağır bir borç yükü altındadır. Bu durum karşısında, 2010'da yeniden iktidara gelen CiU'nun talebi, statü reformunun başarısızlığının ardından, İspanyol devleti ile Katalonya arasında bir "vergi anlaşması" yapılmasıdır. Başka bir ifadeyle, Katalan hükümeti, Bask Ülkesi ve Navarra bölgelerine tanındığı biçimiyle, kendi bölgesinde, vergileri toplama ve kullanma hakkı talebinde bulunmuştur. Fakat bu talep, merkeziyetçi eğilimlere sahip *Partido Popular* (Halk Partisi, PP) tarafından kategorik olarak reddedildi.

Bu süreçte, bağımsızlık eğilimi Katalan halkında giderek yükselmiş ve "karar verme hakkı" çerçevesinde çeşitli biçimlerde kitlesel seferberlikler düzenlendi. "Karar verme hakkı"nın hukuksal içeriği tartışmalı bir konu olsa da, politik olarak bu talep Katalan halkının bir referandum yoluyla kendi geleceğini belirleme hakkı anlamına gelmektedir.

Ekonomik kriz ve Katalan ulusal mücadelesi, İspanyol ve Katalan parti sistemini alt üst etti. Katalonya'da Franco-sonrası dönemin en güçlü Katalan milliyetçi partisi CiU otonomcu konumunu terk edip bağımsızlıkçılığı savunmaya başlamış ve bu durum federasyon içerisinde kriz yaratarak CiU'nun tasfiyesiyle sonlanmıştır. Öte yandan, bağımsızlıkçı ve antikapitalist *Candidatura d'Unitat Popular* (Halk Birliği Adayları, CUP) veya Katalan milliyetçiliği karşıtı *Ciudadanos* (Vatandaşlar) gibi yeni politik fenomenler güç kazandı. İspanya ölçeğinde ise, sosyal kesinti politikalarına karşı çıkan *Podemos* ("Yapabiliriz"), bir sol alternatif olarak yükselişe geçerken, *Ciudadanos* yolsuzluk karşıtı, reformcu ve liberal bir alternatif olarak ülke çapında bir politik fenomene dönüştü.

2015 Katalan parlamentosu bağımsızlıkçı partilerin meclis çoğunluğunu kazanmasıyla, bağımsızlık için 18 aylık bir yol haritası ilan edildi ve 1 Ekim 2017'de Katalan hükümeti tarafından "tek taraflı bağımsızlık referandumu" yapılacağı duyuruldu. İspanya hükümeti ise, bu referandumun yapılmasına kesinlikle izin

vermeyeceğini açıklarken, İspanya Anayasa Mahkemesi ise bu kararın yasadışı olduğunu bildirmiştir. İspanyol hükümetinin bağımsızlık referandumuna kesinlikle izin vermeyen ve Katalan hükümeti ile diyalogu reddeden tavrı ile Katalan hükümetinin tek taraflı bir biçimde ilan ettiği referandum sonucunda, İspanya'nın önünde belirsiz ve çatışmalı bir politik süreç bulunmaktadır. Tarafların alacağı tutumlar yalnızca ülke ölçeğinde değil, Avrupa ölçeğinde önemli politik sonuçlar doğuracaktır.



INTRODUCTION

Il y a environ vingt ans, ils existaient des nombreuses analyses optimistes sur l'organisation territoriale de l'Espagne. Par exemple, Tanja Börzel défendait que sous la pression de « l'européanisation », qui a encouragé la consultation et la coopération entre le gouvernement national et les régions, l'Espagne se passait de la « régionalisme compétitive » au « fédéralisme coopérative »¹. De même, Agranoff a soutenu que le « fédéralisme incomplet » du régime espagnol est un « cas typique de la fédéralisation de l'Etat unitaire contemporain ».² Cependant, dans la dernière décennie, le régime de communautés autonomes de l'Espagne fait face à deux grands défis qui ont créé une grande instabilité dans le pays : les effets de la crise économique et le mouvement indépendantiste de la Catalogne. Aujourd'hui, à Madrid, il y a un gouvernement du *Partido Popular* (Parti populaire, PP) qui se représente du néonationalisme espagnol et qui a des tendances centralistes et à Barcelona il y a un gouvernement indépendantiste dont but est de réaliser la « déconnexion de l'État espagnol ». C'est une image très différente de ce que les auteurs des articles mentionnés ci-dessus ont dessiné.

En fait, au cours de la dernière décennie, l'Espagne a connu une crise dramatique qui a des dimensions économiques, sociales et politiques. C'est l'un des pays les plus touchés par la crise économique mondiale qui a éclaté en 2008. Le système bancaire espagnol s'est effondré en raison de la bulle financière dans le secteur hypothécaire. Le produit intérieur brut de l'Espagne a diminué de près de 15% entre 2008 et 2013. Au cours de la même période, le taux de chômage dans le pays est passé de 8,2% à 26,2%, soit 15,3 points de plus que la moyenne de l'Union européenne (UE) en 2013. Les chiffres du chômage chez les jeunes sont encore plus dramatiques : en 2013,

¹ Tanja Börzel, « From Competitive Regionalism to Cooperative Federalism: The Europeanization of the Spanish State of the Autonomies », **Publius**, n° 30 (2), 2000.

² Robert Agranoff, « Federal Evolution in Spain », **International Political Science Review**, n° 17 (4), 1996.

55,5% des moins de 25 ans étaient sans emploi³.

Un bouleversement dans le système de parti politique a accompagné la crise économique. Les deux « piliers » du régime politique, le centre-gauche PSOE et le centre-droit PP ont perdu leurs hégémonies et nouvelles alternatives politiques qui défendent le renouvellement ou le changement du régime sont montés. Suite aux mobilisations massives du mouvement 15-M en 2011, un parti populiste de gauche *Podemos* a été fondé en 2014, et il est rapidement devenu le troisième plus grand parti d'Espagne. Un parti populiste de droite, *Ciudadanos* (Citoyens, Cs), a été fondé en Catalogne en 2006 pour s'opposer au nationalisme catalan et « défendre l'égalité des droits civils des citoyens et régénérer le système politique espagnol ». *Ciudadanos* s'est transformé en un parti national avant les élections générales de 2015 et est devenu le quatrième plus grand parti d'Espagne. En raison de l'émergence des nouveaux phénomènes politiques et la fragmentation de la scène politique espagnole, pour la première fois depuis la « transition démocratique », après les élections générales de décembre 2015 les Cortes Générales ont été dissous sans pouvoir fonder un gouvernement. Et après les élections de juin 2016, le PP a pu fonder un gouvernement minoritaire ce que nous montre la fragilité du pouvoir politique et la crise profonde du régime politique.

Par ailleurs, la relation entre l'Espagne et la Catalogne est dans un état plus mauvais depuis la période post-franquiste. Après la tentative échouée de réformer le statut d'autonomie catalan entre 2003 et 2010, l'indépendantisme est devenue la tendance dominante au sein du nationalisme catalan. La tension croissante entre l'Etat espagnol et le gouvernement régional catalan (*Generalitat*) s'est manifestée dans la déclaration de l'organisation d'un référendum unilatéral et contraignant en octobre 2017 par la *Generalitat*. La Cour constitutionnelle d'Espagne a immédiatement condamné la décision de la *Generalitat* comme inconstitutionnelle. Le gouvernement du PP s'oppose fermement à un référendum populaire sur l'autodétermination de la Catalogne et le gouvernement a déclaré qu'il va prendre tous les mesures nécessaires pour empêcher la réalisation de ce référendum

³ « World Development Indicators », The World Bank, 2014, En Ligne, <http://data.worldbank.org/data-catalog/worlddevelopment-indicators>

unilatéral. Dans l'état actuel, les positionnements déterminés des deux parties ont laissé peu de marge de manœuvre et les medias espagnols et catalans utilisent l'analogie d'un « *choque de trenes* » (collision ferroviaire) pour expliquer le conflit entre Barcelone et Madrid.

À la lumière de ces développements politiques, ce mémoire se porte sur la montée de l'indépendantisme en Catalogne. La principale motivation pour étudier ce sujet est de mieux comprendre les caractéristiques des nationalismes séparatistes dans les pays démocratiques au 21ème siècle, en partant du cas catalan. La montée du séparatisme n'est pas un phénomène particulier à la Catalogne. En Écosse et en Flandre, nous assistons également à la montée du mouvement séparatiste. En outre, de nos jours même s'il existe certaine stabilité au Pays basque et au Québec, ces régions possèdent des tendances séparatistes traditionnellement fortes. Dans le cadre d'un mémoire de master, nous avons choisi la Catalogne comme une étude de cas afin de montrer la complexité multidimensionnel de la question nationale et de se distinguer des analyses réductrices, simplifiées et unilatérales. Ce mémoire soutient que la montée de l'indépendantisme catalan a émergé en raison de la combinaison des facteurs historiques, politiques et économiques. C'est pourquoi nous allons examiner attentivement ces trois dimensions -historique, politique et économique- de la question nationale catalane.

La question essentielle que ce travail s'engage à répondre est la suivante ; pourquoi le régime des communautés autonomes ne répond plus aux demandes d'autogouvernement du peuple catalan ? Afin de pouvoir répondre cette question nous allons analyser la structure et les principales caractéristiques du régime de communautés autonomes notamment son organisation territoriale. De plus, nous allons examiner les demandes de *Generalitat*, les partis politiques de la Catalogne et les organisations civiques catalanes et les champs de conflit avec les gouvernements de Madrid. Cette question entraîne également une autre question : comment la revendication indépendantiste est devenue récemment la tendance dominante au sein du nationalisme catalan, en surpassant l'autonomisme ? Ce mémoire traite d'une part le phénomène du mouvement de « droit à décider » en tant qu'une mobilisation civique et d'autre part les divergences et les luttes internes entre partis politiques au sein du nationalisme catalan.

Ce travail est organisé en trois parties, correspondant chacune à l'une des dimensions de notre sujet principal. Le premier chapitre est consacré à la dimension historique du sujet. Tout d'abord nous nous pencherons sur la construction de l'Etat espagnol, le développement du système capitaliste dans la péninsule ibérique qui ont des effets directs sur la formation du nationalisme catalan et également les « origines ethniques » de la nation catalan. Puis, nous aborderons les premières expériences d'autogouvernement de la Catalogne dans la monarchie constitutionnelle et dans la seconde république, le statut d'autonomie de 1932. Nous observerons les différentes positions des classes sociales catalanes, surtout durant la guerre civile.

Dans le deuxième chapitre, nous étudierons, premièrement, la lutte nationale catalane sous la dictature franquiste et puis la « transition démocratique », la constitution de 1978 et sa « solution » à la question nationale. Deuxièmement, nous analyserons le statut d'autonomie de la Catalogne et la formation du système du parti catalan dans le régime de communautés autonomes. Après avoir traité l'hégémonie du nationalisme modéré plus de deux décennies, nous élaborerons la tentative échouée de la réforme du statut catalan. Finalement, nous observerons les effets de la crise économique en tant qu'un catalyseur de la collision entre Madrid et Barcelone.

Dans la dernière partie, nous analyserons l'évolution du nationalisme catalan de l'autonomisme à l'indépendantisme. Pour cette fin, en premier lieu, nous traiterons de l'histoire de la tendance indépendantiste au sein du nationalisme catalan. En deuxième lieu, nous examinerons la naissance du mouvement de « droit à décider » et les mobilisations massives du peuple catalan autour de ce thème. En troisième lieu, nous poursuivrons avec le bouleversement du paysage politique catalan avec les changements politiques des partis traditionnels et l'apparition de nouveaux phénomènes politiques. Nous conclurons ce chapitre en discutant la feuille de route du gouvernement indépendantiste catalan qui se prépare une rupture avec l'État espagnol.

I. LA FORMATION DU NATIONALISME CATALAN

« (a) It is impossible to separate the study of the origins and evolution of a "national movement" from the study of class phenomena;

(b) We cannot, however, reduce such movement to some creations ex nihilo, mere instruments of partial, transitory interests. »

- Pierre Vilar

1.1. De l'ethnie à la nation

Bien que les notions de nation et de nationalisme soient apparus des phénomènes modernes, ces notions s'inscrivent dans des contextes. La formation des nations et la construction des nationalismes reposent sur des éléments ethniques et culturels qui prennent de l'importance lors de la période prémoderne. Les références qui sont faites à ces éléments par le nationalisme, jouent un rôle considérable. La formation de la nationalité catalane et le développement du nationalisme catalan n'est pas une exception de ce processus⁴.

Cependant, Stephen Jacobson attire l'attention sur le fait que tracer « l'origine » d'une nationalité est une affaire risquée.⁵ Parce que premièrement, les nationalistes commencent l'histoire d'une nation à partir du Moyen Âge et parfois de même avant, afin de légitimer leurs revendications politiques⁶. En effet, on doit éviter de justifier les discours nationalistes. Deuxièmement, on traite souvent l'histoire des nations à partir d'une méthode téléologique. On interprète le passé avec les définitions contemporaines et on présente les événements historiques d'une communauté ethnique dans un développement linéaire qui parviendrait à la formation d'une

⁴ Fabrice Patez, « Les Relations Communautaires Ethniques Selon Max Weber », **Les Cahiers du Cériem**, Centre d'Etudes et de Recherches sur les Relations Interethniques et les Minorités, no. 2, 1997 ; « Termes Clés de la Sociologie de Norbert Elias », **Vingtième Siècle Revue d'Histoire**, vol. 106, no. 2, 2010.

⁵ Stephen Jacobson, « The Origins of the Ambiguity Nation and Empire in Catalonia from the Middle Ages to the 1880s », **Studies on National Movements**, no. 2, 2014, p. 115.

⁶ Suzanne Citron, **Le Mythe National, l'Histoire de France Revisitée**, Paris : Les Éditions Ouvrières, 1987.

nation⁷.

D'autre part, il n'y a pas d'accord entre les théoriciens du nationalisme sur l'origine des nations. On peut regrouper dans trois catégories les approches sur l'origine des nations : le primordialisme, le modernisme et l'ethno-symbolisme.

For the primordialists, *the past determines the present*: nations have existed since time immemorial and they are a natural part of human beings, as natural as sight or speech. For the ethnosymbolists, *the past constrains the present*. Modern nations are, in most cases, an outgrowth of pre-existing ethnic communities, and a resilient feature of the social and political landscape as they respond to real human needs. Finally, for the modernists, *the past is exploited by the present* nations that have emerged as a direct or indirect consequence of various processes associated with modernization, appeal to the past to validate their existence in the present and project themselves into the future⁸.

Grâce à la prolifération des travaux sur le nationalisme depuis les années quatre-vingts il est admis que les nations et les nationalismes sont des phénomènes modernes qui sont nés à partir de XVIIIe siècle. Toutefois, le passé ethnoculturel d'une communauté détermine la base objective de la formation d'une nation et dans le même temps, cette histoire prémoderne est le matériel nécessaire des nationalistes afin de créer leurs narrations dans la construction de l'identité nationale.

Dans ce contexte, interpréter l'origine de la nation catalane est un sujet très difficile puisque c'est un champ de lutte entre les historiens qui essayent de légitimer ou délégitimer les revendications politiques du nationalisme catalan au travers des études du nationalisme⁹. Tout en étant conscient des défis méthodologiques, on va commencer notre travail en nous focalisant sur l'origine ethnique du nationalisme catalan en raison du fait que catalanisme est une identité multicouche tout au long de l'histoire et les catalans sont « une nation sans Etat » de l'ère moderne, le nationalisme catalan a un caractère ambigu et complexe.

⁷ Jacobson, **Ibid.**

⁸ Umut Özkırımlı, **Contemporary Debates on Nationalism: A Critical Engagement**, New York: Palgrave MacMillan, 2005, p. 35.

⁹ Sur le problème méthodologique des études du nationalisme et particulièrement sur le catalanisme, voir : Enric Ucelay-Da Cal, « Historiography and the Ambiguities of Catalan Nationalism », **Studies on National Movements**, no. 1, 2013.

On peut tracer l'origine ethnique catalane jusqu'au Moyen Âge. Ici, le terme d'ethnie n'a rien à voir avec le concept de race ou de racine génétique d'une communauté. Cela signifie « *the feelings of shared identity developed around the institution of the monarchy, or in the case of Catalonia, the Counts of Barcelona, in addition to the estates in parliament (the Corts) and its standing commission (the Diputació)* »¹⁰. Le terme « catalan » est d'abord utilisé dans les documents Latins à la fin du XIe siècle et au début du XIIe siècle. À la fin du XIIe siècle le mot de « Catalogne » apparaît également dans les écrits¹¹. A cause de l'affaiblissement de l'Empire Carolingien aux Xe et XIe siècles, la maison de Barcelone a progressivement gagné son autonomie et elle a augmenté sa souveraineté sur la région qui est appelé la « Marche hispanique »¹² par l'Empire Carolingien.

L'unification du comté de Barcelone avec le royaume d'Aragon par un mariage dynastique a donné le jour à un « Empire » méditerranéen puissant au bas Moyen Âge. La Couronne d'Aragon était une monarchie composite dont la dynastie régnante était la maison de Barcelone et dont le centre principal était Barcelone bien qu'elle ne fût pas sa capitale formelle. Après avoir établi la paix avec la Castille et la France, la Couronne a étendu ses territoires aux XIIIe et XIVe siècles en conquérant les îles Baléares, le royaume de Valence, la Sicile, les duchés d'Athènes et de Néopatrie, la Sardaigne, même si elle a perdu le Languedoc (sud-est de France) et accepté la souveraineté de la maison des Capet sur ce territoire. Grâce à ces conquêtes militaires, les marchands catalans pouvaient établir un solide réseau commercial tout au long de la Méditerranée et cela a donné un essor économique considérable à la Couronne. Le progrès économique et politique a renforcé l'utilisation du catalan comme langue du commerce, de la cour et de l'art. Alors que les premiers documents en catalan apparaissaient à la fin du XIIe siècle, au XIIIe siècle, le catalan a commencé à remplacer le latin dans le commerce et la

¹⁰ Jacobson, **art. cit.**, p. 120.

¹¹ Thomas N. Bisson, « The Rise of Catalonia. Identity, Power, and Ideology in a Twelfth-Century Society », in Thomas N. Bisson (ed), **Medieval France and her Pyrenean neighbours. Studies in early institutional history**, London : The Hambledon Press, 1989, p. 125-130.

¹² *Marca Hispanica* (Marche hispanique) se référait au Nord et Nord-Est de la péninsule ibérique, saisi par les forces militaires de Charlemagne à partir de la fin du VIIIe siècle.

littérature¹³.

La Couronne d'Aragon avait un système politique complexe et « décentralisé ». La structure politique des territoires unifiés ou conquis a été protégée. Le royaume d'Aragon, la principauté de Catalogne ou le royaume de Valence ont conservé leurs institutions politiques et systèmes fiscaux tandis que le roi de la Couronne régnait sur chaque territoire. En Catalogne, le développement des activités commerciales a créé une classe marchande puissante et le dynamisme économique a reflété à l'arène politique dans la formation des institutions politiques qui limitent le pouvoir du roi. Aragon et Valence ont également leur propre parlement, reconnu comme des Cours, mais en Catalogne, probablement, le système politique le plus sophistiqué de l'époque a été développé dans toute l'Europe occidentale¹⁴. Au XIII^e siècle sous la pression des besoins militaires et économiques, le roi a dû faire des concessions politiques aux trois états - la noblesse, le clergé et la « bourgeoisie » - en partageant son pouvoir législatif avec les Cours. Au XIV^e siècle, les Cours ont formé un comité permanent appelé « députation Générale » ou *Generalitat* ce qui signifie une nouvelle étape vers la limitation du pouvoir royal. Perception des impôts, l'interprétation des lois et de garantir l'observance du processus « constitutionnel » était sous la responsabilité du *Generalitat*. Ainsi, la *Generalitat* est devenu un organe politique qui défend les lois devant la souveraineté du Roi et cela a donné une sorte de caractère « constitutionnel » au système politique de la Catalogne. D'autre part, on doit être conscient que cette évolution ne signifie pas plus de liberté ou de meilleures conditions économiques pour la majorité de la population puisque les paysans pauvres et les classes moyennes inférieures des villes n'avaient pas de représentation dans les Cours. Cette contradiction a déclenché les soulèvements des populations pauvres des zones rurales et urbaines. Au XV^e siècle, dans la période de déclin économique de la Couronne, les conflits sociaux sont devenus endémiques¹⁵.

¹³ Albert Balcells, **Catalan Nationalism**, Geoffrey J. Walker (ed.), New York : Palgrave, 1996, p. 5-8.

¹⁴ Pierre Vilar, **La Catalogne dans l'Espagne Moderne Tome I**, Paris : S.E.V.P.E.N., 1962, pp. 439-448.

¹⁵ Stanley Payne, **A History of Spain and Portugal**, Madison : University of Wisconsin Press, vol. 1, 1973, [En Ligne].

http://epicroadttrips.us/2013/spain/23may2013_Thursday/aHistoryofPortugalandSpain.pdf

La combinaison des facteurs tels que les effets de la peste noire et les pertes humaines, les crises financières, expansion militaire de la Couronne qui augmente les taux fiscaux, la tension sociale croissante et les guerres civiles ont affaibli la Couronne d'Aragon au XVe siècle. La longue guerre civile qui a duré entre 1462 et 1472 a consumé les dernières ressources et énergies de la Couronne. Afin d'obtenir le soutien du trône de Castille, Jeanne II d'Aragon a marié son héritier, Ferdinand, à Isabelle, la demi-sœur du roi de Castille. L'union dynastique entre la Castille et l'Aragon / Catalogne est arrivée alors que la Castille était dans une période de prospérité considérable et qu'en même temps la Couronne d'Aragon a été affaiblie et épuisée. Malgré la domination du trône de Castille dans la nouvelle monarchie espagnole unie, l'autogouvernement catalan pouvait protéger sa structure tout en perdant son influence sur la politique étrangère¹⁶.

Au XVIe siècle, le trône hispanique est devenu un Empire européen et même mondial. Après la période d'Isabel et Ferdinand, Carlos I¹⁷ fut le nouveau roi de la Couronne de Castille et d'Aragon. Il est également l'héritier de l'Empire des Habsbourg. Sous les titres de roi de Castille et d'Aragon et d'empereur du Saint-Empire romain, il régna en Espagne, en Italie du Sud et sur de vastes régions d'Europe centrale. En outre, après le début de la colonisation de l'Amérique à la fin du XVe siècle, son Empire contrôlait les colonies dans les Amériques. Le XVIe siècle fut appelé l'âge d'or de l'Empire espagnol, mais cette période portait également les germes d'un déclin futur. Empruntant les méthodes de direction de la Couronne d'Aragon, la reconnaissance d'une autonomie relative des régions a facilité la gouvernance d'un Empire tellement gigantesque depuis le début du XVIe siècle. Les facteurs centrifuges sont devenus de plus en plus concrets. Pour pouvoir contrôler les territoires de l'Empire contre les rivaux ascendants ambitieux en Europe, comme la France, la Hollande et l'Angleterre, une politique de guerre permanente a été menée. Cette dernière a gaspillé les sources humaines et économiques de l'Empire. La corruption et la mauvaise gouvernance d'une part, les taxes fiscales lourdes et des guerres non concluantes d'autre part, ont épuisé et aliéné le peuple de l'Empire

¹⁶ Balcells, **op. cit.**, pp.10-11.

¹⁷ Il a été couronné comme Carlos I pour la Couronne de Castille et d'Aragon et comme Carlos V pour le Saint Empire romain germanique.

espagnol¹⁸.

Dans ce contexte, le mécontentement croissant contre la mauvaise gestion de l'Empire éclata au milieu de la Guerre de Trente Ans, en Catalogne en 1640. Les paysans se révoltèrent contre le paiement des dépenses des troupes royales qui se battaient contre l'armée de la France. Les rebelles ont attaqué les troupes espagnoles et conquis Barcelone avec l'appui des secteurs pauvres de la ville. Ils ont tué le vice-roi et les fonctionnaires royaux et en même temps, la *Generalitat* a déclaré l'indépendance de la Catalogne par la voix de son président Pau Claris. Cette révolte avait un contenu social aussi puisque les paysans pauvres et les secteurs pauvres des villes se sont élevés dans le même temps contre les propriétaires ruraux et la forte oligarchie des villes. Afin de pouvoir se défendre contre les attaques espagnoles, la *Generalitat* a fait un accord avec la Couronne de France pour recevoir son soutien militaire. Ainsi, la principauté de Catalogne est devenue un protectorat français et Louis XIII de France a été proclamé comte souverain de la Catalogne, comme Lluís I du comté. Même si l'alliance avec la France maintenu l'armée espagnole loin de la Catalogne pendant un certain temps, il est apparu que la domination française était encore pire en raison de sa politique fiscale plus lourde. Les troupes espagnoles ont avancé progressivement et en 1651 la Catalogne s'est rendue. Après avoir repris la Catalogne, le roi d'Espagne a reconnu le système constitutionnel et le *statu quo* d'avant-guerre, mais la guerre a dévasté la structure économique et sociale de la Catalogne. En outre, la Catalogne a perdu les régions de Roselló et Cerdanya qui ont été annexés par la France¹⁹.

Dans le dernier quart du XVIIe siècle, l'économie catalane a redémarré. Les marchands catalans ont commencé à participer au commerce avec l'Amérique espagnole et cela a donné un nouvel essor à l'économie catalane ainsi que le développement de l'industrie textile après traité de paix avec la France en 1659²⁰.

La mort de Charles II sans fils pour lui succéder a provoqué une nouvelle crise

¹⁸ Payne, *Ibid.*

¹⁹ Balcells, *op. cit.*, p.13.

²⁰ J. K. J. Thomson, *A Distinctive Industrialization : Cotton in Barcelona 1728-1832*, Cambridge: Cambridge University Press, 1992, pp.38-40.

de succession de la Couronne d'Espagne. La rivalité entre les deux puissantes maisons d'Europe, à savoir, les Bourbon et les Habsbourg, pour la Couronne d'Espagne s'est transformée en une guerre européenne, c'est-à-dire, La Guerre de Succession d'Espagne, dans laquelle toutes les grandes puissances européennes ont pris part. En fait, juste avant sa mort, Charles II a déclaré Philippe d'Anjou, le petit-fils de Louis XIV, comme l'héritier du trône d'Espagne. Cependant, le passage du trône espagnol à la dynastie des Bourbons était trop risqué pour l'Angleterre, les Provinces-Unies et l'Empire d'Autriche. En effet, l'acquisition de la Couronne d'Espagne par le Roi de France constituerait une nouvelle étape pour permettre à Louis XIV de gouverner la puissance dominante en Europe et dans les Amériques. C'est pourquoi, les Provinces-Unies et l'Autriche ont formé une Grande Alliance contre la maison des Bourbons et pris le parti de Léopold Ier, le Saint-Empereur romain, qui prétend que l'héritage de la Couronne de l'Espagne appartient à son fils, l'archiduc Charles. La guerre a éclaté en Europe en 1701 et s'est terminée en 1714 par la signature du traité d'Utrecht²¹.

Pour les Catalans, les mauvais souvenirs avec la dynastie des Bourbons étaient encore frais. Non seulement à cause de la mauvaise expérience dans la révolte de 1640, mais aussi en raison des attaques intermittentes de France à la Catalogne dans la seconde moitié du siècle, aussi la crainte d'absolutisme bourbonien était grande notamment celle de voir les droits autonomes et constitutionnels de la Catalogne abolis. La révolte en Catalogne contre Philippe V s'est déchaînée en 1705 et après que les députés catalans aient conclu un accord avec l'Angleterre à Gênes, les forces alliées ont débarqué à Barcelone et la Catalogne est devenue la base principale des partisans de Charles III. Contrairement à la révolte de 1640, cette fois la Catalogne n'était pas seule puisque les royaumes d'Aragon et de Valence ont rejoint la rébellion. Les forces des alliés ont attaqué les troupes bourboniennes à l'ouest et à l'est et ils étaient en mesure d'entrer dans Madrid. Cependant, ils ne pouvaient pas défendre la capitale et ils se sont retirés. Peu après, ils ont perdu Valence ainsi que l'Aragon. La guerre avait épuisé les belligérants, elle devient alors insoutenable. Dans le même temps, en 1711, l'archiduc Charles devient l'Empereur du Saint-Empire romain germanique. L'Angleterre et les Provinces-Unies ne voient aucun intérêt à poursuivre

²¹ Toni Soler, **Història de Catalunya**, Barcelona : Columna, 1998, pp. 162-168.

la guerre car ils étaient également contre l'unification de la Couronne d'Espagne et du Saint-Empire romain. La Catalogne se retrouve seule dans la guerre et la crise de succession s'est transformée en défense des droits traditionnels des Catalans. Après plus d'un an de siège des troupes espagnoles et françaises, les forces catalanes se sont rendues le 11 septembre 1714. Cette date est, de nos jours, célébrée comme la journée nationale catalane²².

Après la conquête, Philippe V abolit les institutions politiques, l'autonomie monétaire et fiscale, l'usage officiel du catalan et le droit public de la Catalogne par les décrets de *Nueva Planta*, afin de la punir en raison de sa sédition pendant la guerre et aussi son intention de mettre en œuvre un régime politique absolutiste et centraliste. Toutefois, le droit civil catalan était toujours valable et les Catalans ont maintenu le droit d'exemption du service militaire malgré les tentatives de changement de l'administration des Bourbons²³.

Au XVIII^e siècle, bien que la Catalogne ait perdu beaucoup de ses institutions politiques, son économie a progressé considérablement. Pour la première fois, sous la nouvelle dynastie des Bourbons, l'Empire espagnol est devenu un marché économique unique. Les producteurs et les commerçants catalans étaient les principaux bénéficiaires de cette réforme, en particulier grâce à l'expansion du commerce avec les Amériques espagnoles. Un processus de paix et de la stabilité relative jusqu'aux guerres napoléoniennes a assuré la croissance démographique et l'accélération des activités commerciales et artisanales qui ont établi les bases du dynamisme économique de la Catalogne pour les deux siècles qui ont suivi²⁴.

Le siècle de réformisme bourbonien, de développement économique et la stabilité politique ont convaincu le secteur dirigeant catalan et une part considérable de la société catalane à mener le projet de construction de l'État espagnol. Depuis la seconde moitié du siècle, les problèmes d'identité et de perception de la notion

²² Josep Fontana, **La Formació de una Identitat. Una Història de Catalunya**, Barcelona : EUMO, 2014, pp. 251-269.

²³ Stanley G. Payne, **Spain - A Unique History**, Madison : University of Wisconsin Press, 2011, p. 135.

²⁴ Roberto Fernández, « Cataluña en las Españas del Setecientos » **Revista d'Història Moderna**, n° 28 (2), 2008, pp. 406-429.

« d'Espagne »²⁵ sont devenus plus complexes. Tandis que la Catalogne perdait ses propres institutions, les élites catalanes ont pris part au sein de l'appareil étatique bourbonien, en essayant d'harmoniser les identités catalane et espagnole²⁶. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les élites catalanes pensaient que ces doubles identités ne sont pas antagonistes mais complémentaires. Selon Fernandez, « à la fin du siècle, de nombreux Catalans partageaient l'idée et le sentiment contenu dans la célèbre déclaration de Capmany²⁷: « La Catalogne est ma patrie, l'Espagne est ma nation. »²⁸ Dans ce contexte, les catalans politisés ont pris parti aux côtés de l'État espagnol contre l'invasion de la France napoléonienne, une position différente qu'ils ont prise il y a un siècle, dans la Guerre de succession.

En fait, la Révolution française et la guerre contre les Français²⁹ avaient un impact énorme sur l'Espagne. Sous l'effet de la Révolution française, les idées du nationalisme moderne, le libéralisme et le constitutionnalisme moderne se sont répandues parmi les élites et intellectuelles espagnoles. Cependant, dans le même temps, l'invasion de l'armée française et le système du Congrès de Vienne (1815) réactionnaire en Europe ont rétabli les structures de l'Ancien régime - à savoir la dynastie bourbonienne, l'aristocratie et les riches oligarchiques. Ces forces sociales jouissent d'un nouvel élan afin de se réorganiser, de contrôler le pouvoir de l'État et de protéger leurs privilèges. Pendant la guerre du français, tandis que les nationalistes libéraux luttent pour la libération de la nation en essayant de rompre avec l'Ancien régime et la construction d'un nouvel État moderne, la principale motivation des conservateurs catholiques était de se battre contre l'armée française

²⁵ Le mot d'Espagne provient de la région administrative romaine : Hispanie. Le mot a identifié toute la péninsule jusqu'à la seconde moitié du XVIe siècle. De cette époque, les élites Castillanes qui sont devenues dominantes dans l'administration de la Couronne, ont commencé à utiliser les termes d'Espagne et de la Castille de manière interchangeable. Cela a créé une réaction parmi les élites catalanes puisque « les auteurs castillans confondraient Castille et Espagne. » Voir Angel Smith, **The Origins of Catalan Nationalism, 1770-1898**, New York : Palgrave Macmillan, 2014, pp. 10-11.

²⁶ Sur ce point, voir : William Genieys, « Les Élités Périphériques Espagnoles Face au Changement de Régime », **Revue Française de Science Politique**, 1996.

²⁷ Antonio de Capmany (1742-1813) appartenait à l'élite catalane. Il était député aux Cortes de Cadix, la première assemblée constitutionnelle qui avait lieu à Cadix, de 1810 à 1813, à la période de la guerre contre l'invasion française.

²⁸ Fernandez, **art. cit.**, p. 428.

²⁹ La guerre contre l'armée napoléonienne qui a été appelé la « guerre d'indépendance » par le nationalisme espagnol. Sur la discussion du caractère de cette guerre, voir : José Álvarez Junco, **Mater Dolorosa : Idea de España en el Siglo XIX**, Madrid : Grupo Santillana de Ediciones, 2001, pp. 119-129.

impie et la reconstruction de l'ordre politique traditionnel. Dans ce cadre, le XIX^e siècle était la scène d'une immense lutte politique entre les modernistes et les secteurs conservateurs de l'Espagne³⁰.

Après l'invasion de l'Espagne par les armées napoléoniennes, une révolte populaire imprévue s'est déclenchée et étendue à tous les pays. Alors que la famille royale était sous la supervision de Napoléon en France, les junte locales ont été formées par le peuple afin d'organiser la résistance. En 1810, à l'appel de la junte suprême centrale, les « Cortes » se sont rassemblés à Cadix qui n'était pas occupée par les troupes françaises. Bien que les Cortes de Cadix n'eussent pas de lien direct avec la résistance, elles prennent des décisions importantes pour l'histoire de l'Espagne. Les Cortes qui étaient sous l'hégémonie des libéraux ont déclaré la première constitution de l'Espagne en 1812 sur la base de la souveraineté nationale, la division des pouvoirs et les libertés fondamentales. En outre, les Cortes suppriment l'Inquisition, confisquent les biens de l'Église et abolissent les privilèges seigneuriaux³¹.

Cependant, après la retraite des troupes napoléoniennes de l'Espagne en 1814, Ferdinand VII retourne au pays et restaure un système monarchique absolu grâce au soutien du clergé, la bourgeoisie commerciale castillane et une partie de la bureaucratie civile et militaire madrilène. La constitution a été suspendue, les Cortès ont été dissous par Ferdinand VII et bon nombre des députés Cadix ont été emprisonnés ou exilés³².

Ainsi, pendant et après la guerre, les « deux Espagnes » étaient déjà consolidées : l'Espagne « libérale » contre l'Espagne « carliste³³ » ou « Espagne

³⁰ Smith, **op. cit.**, pp. 26-30; Pierre Vilar, **Histoire de l'Espagne**, Paris: Presses Universitaires de France, 1983, pp. 48.

³¹ Vilar, **op. cit.**, p. 50.

³² Payne, **op. cit.**, p. 428.

³³ « Le carlisme était un mouvement contre la monarchie Bourbon espagnole et a obtenu un fort soutien à Valence et à la Catalogne, ainsi qu'au Pays Basque et à Aragon, en particulier lors de la première guerre carliste de 1833 à 1840. Bien que le mouvement soit généralement conservateur, il a galvanisé tendances séparatistes en raison de son attaque contre le gouvernement central. (...) Le carlisme a perdu son soutien populaire après la seconde guerre carliste de 1872 à 1876, et en Catalogne, le mouvement s'est déplacé vers le soutien à l'autonomie politique. » Helena Buffery et Elisenda Marcer, **Historical Dictionary of the Catalans**, Lanham: The Scarecrow Press, 2011, p. 95.

rouge » contre « Espagne noire ». Dans ce contexte, les contradictions du développement du modernisme et du capitalisme ont déclenché une lutte sociale et politique immense et une instabilité politique profonde en Espagne, au cours du XIXe siècle. D'un côté, on trouvait la dynastie royale, le clergé, l'aristocratie foncière, l'oligarchie castillane commerciale et la haute bureaucratie civile et militaire qui défendait la structure précapitaliste de l'État et de la société. De l'autre côté, il y avait la bourgeoisie moderne en ascension sociale, en particulier en Catalogne, les officiers progressistes et les secteurs des classes populaires mécontents qui étaient fatigués de la mauvaise administration et donc qui étaient prêts à rompre avec l'Ancien régime. Cette contradiction n'allait pas être résolue au cours du XIXe siècle. Elle fut donc portée au XXe siècle et allait conduire en continu à des changements de régime politique, des intrigues de palais et des *pronunciamientos*³⁴.

L'occupation française a dévasté l'économie espagnole et a accéléré la rupture des colonies américaines. En outre, la monarchie absolue de Fernando VII ne pouvait résoudre aucun des problèmes sociaux ou politiques graves du pays. Dans les années 1820 l'Espagne a perdu une grande partie de ses colonies en Amérique latine. L'indépendance des colonies était également un coup dur à l'économie catalane puisque la majorité des produits catalans avaient été exportés vers les marchés coloniaux. Après avoir perdu le marché colonial, la bourgeoisie catalane n'avait pas d'autres possibilités de construire et de conquérir un marché national. Pour cela, elle devrait lutter contre la monarchie absolue et la structure féodal du pays qui étaient

³⁴ Trotsky résume excellemment ce processus d'Espagne : « The history of Spain is the history of continuous revolutionary convulsions. *Pronunciamientos* and palace revolutions follow one another. During the nineteenth and the first third of the twentieth century a continuous change of political regime occurred and within each one of them – a kaleidoscopic change of ministries. Not finding sufficiently stable support in any one of the propertied classes even though they were all in need of it – the Spanish monarchy more than once fell into dependence upon its own army. But the provincial dismemberment of Spain put its stamp on the character of the military plots. The petty rivalry of the *juntas* was only the external expression of the fact that the Spanish revolutions did not have a leading class. Precisely because of this the monarchy repeatedly triumphed over each new revolution. However, sometime after the triumph of order, the chronic crisis once more broke through with an acute revolt. Not one of the regimes that supplanted each other sank deep enough into the soil. Every one of them wore off quickly in the struggle with the difficulties growing out of the meagreness of the national income, which is incommensurate with the appetites and pretensions of the ruling classes. We saw in particular how shamefully the last military dictatorship came to the end of its days. The stern Primo de Rivera fell even without a new *pronunciamento*: the air simply went out of him like out of a tyre that runs over a nail. » Leon Trotsky, « The Revolution in Spain », janvier 1931, [En ligne], <https://www.marxists.org/archive/trotsky/1931/spain/spain04.htm>

deux grands obstacles contre le développement du capitalisme. Il fallait également assurer une économie politique protectionniste afin de se sauver les marchandises bon marché des pays capitalistes les plus développés³⁵.

À partir dès les années 1830, grâce à l'accélération de la mécanisation dans l'industrie textile et l'économie politique protectionniste, l'économie catalane a commencé à récupérer ses pertes antérieures et est entrée une nouvelle période de croissance. Cependant, alors que la bourgeoisie catalane se renforçait économiquement, son influence politique restait très limitée dans le système politique espagnol. Bien que la réforme libérale de l'État ait commencé à la fin des années de 1820, une oligarchie de grands propriétaires soucieux de maintenir la mentalité précapitaliste conserva son pouvoir politique³⁶. Au cours de cette période, la stratégie politique catalane était d'influencer ou contrôler l'État central espagnol et s'identifiait encore comme une composante de la nation espagnole. Pierre Vilar nomme le processus politique catalan entre 1820 [et 1885] *régionaliste-protectionniste* : « C'était le temps où les dirigeants de l'industrie catalane, ayant conquis, mais protégeant difficilement, le médiocre marché national espagnol, aspiraient, sans y parvenir, à prendre la tête non d'un état catalan, mais bien *de la nation espagnole*³⁷. » Dans ce contexte, la consigne principale du régionalisme catalan était « l'Espagne est la nation, la Catalogne est la patrie³⁸. »

Toutefois, bien qu'on ait pu maintenir le protectionnisme tout au long du XIXe siècle grâce au soutien des céréaliers et éleveurs castillans contre le front des commerçants d'Andalousie et de Madrid qui étaient les défenseurs de libre-échange ; en raison de l'isolement de l'industrie catalane dans une Espagne rurale et précapitaliste jusqu'à la fin du XIXe siècle, la bourgeoisie catalane n'est pas parvenu à ses fins politiques pour la réforme de l'État central vers la modernisation et un capitalisme moderne dans le pays. De plus, il y avait un autre obstacle gigantesque

³⁵ Albert Balcells, *Cataluña Contemporánea I (Siglo XIX)*, Madrid : Siglo XXI de España Editores, 1977, pp. 21-23.

³⁶ *Ibid.*, p. 27-33.

³⁷ Vilar, *La Catalogne dans l'Espagne...*, *op. cit.*, p. 146.

³⁸ 50 ans plus tard, après la naissance du mouvement nationaliste moderne en Catalogne, Prat de la Riba, le dirigeant principal du Parti régionaliste catalan, allait dire : « La Catalogne est la Nation, l'Espagne est l'État ». Voir : *Ibid.*, p. 147.

devant la bourgeoisie catalane : afin de renverser la structure précapitaliste de l'État, elle devrait faire alliance avec les classes populaires qui étaient une force déterminante au cours des insurrections récurrentes. Cependant, cela était trop risqué pour elle. Selon Albert Balcells :

« (...) en cada ciclo potencialmente revolucionario, la fuerza autónoma alcanzada por los estratos populares y especialmente por la clase obrera, cada vez más numerosa al compás de la industrialización, acabaría inclinando a la burguesía, temerosa de ser desbordada, a pactar con las fuerzas autoritarias y represivas del Estado centralista, contra el que inicialmente se había alzado. A cambio de renunciar al poder político, la 'clase media' podría, bajo la protección de ese Estado, conservar la propiedad absoluta de los medios de producción y continua sin dificultades la acumulación de capital, dentro de las limitaciones impuestas por el papel marginal desempeñado por la mayor parte de la burguesía catalana dentro de unas estructuras políticas y económicas poco favorables globalmente al desarrollo »³⁹.

D'autre part, en parallèle avec le développement économique, un mouvement littéraire et culturel a émergé en Catalogne depuis le début des années 1830. Sous l'influence lourde du romantisme européen, ce mouvement, connu comme *renaixança* (renaissance), a duré jusqu'aux années 1880. Ce fut un mouvement de renaissance culturelle qui a permis au catalan de devenir une langue littéraire. Comme les autres mouvements romantiques en Europe, il s'intéressait au passé historique de la communauté dans le cadre d'un modèle historiciste en trois étages : l'âge d'or, la décadence et la promesse de la renaissance.⁴⁰ L'âge d'or signifiait le passé médiéval glorieux de la Couronne d'Aragon qui était un Empire méditerranéen indépendant. La décadence est le processus de perte des institutions autonomes de la Catalogne qui a commencé selon certains après 1479, avec l'unification des Couronnes de Castille et d'Aragon, et quelques autres après 1716, avec la déclaration du décret de Nueva Planta par Philippe V. Et la renaissance ne faisait pas référence à l'indépendance de la Catalogne de l'Espagne puisqu'il n'y avait pas un mouvement séparatiste nationaliste en Catalogne à ce moment, mais la régénération de toute l'Espagne comme un pays pluraliste et moderne dans laquelle la Catalogne soit l'avant-garde. Le mouvement romantique de *renaixança* évolua au fur et à mesure, en ce qui concerne sa relation avec la narration nationaliste espagnole. Alors que la première génération s'embrassait l'unification de l'Espagne, la deuxième génération a souligné davantage la diversité de l'Espagne et a critiqué l'hégémonie de la Castille

³⁹ Balcells, **op. cit.**, p. 35.

⁴⁰ Smith, **op. cit.**, p. 78.

dans cette unification. Et la troisième génération, différente de la première et de la deuxième génération, a rompu avec le cercle modéré et bourgeois et a adopté des idées républicaines et plus radicales. Bien que ces élites de la troisième génération fassent toujours partie du régionalisme que du nationalisme séparatiste, le sexennat démocratique (1868-1873) et la montée des nationalismes polonais, hongrois et irlandais en Europe ont encouragé cette génération de plus en plus radicale⁴¹.

Par conséquent, grâce au processus d'industrialisation rapide et l'épanouissement du mouvement culturel romantique au XIXe siècle, l'évolution de la communauté catalane d'une ethnie à une nation a accéléré et ce processus a donné naissance d'un mouvement nationaliste moderne en Catalogne dans le dernier quart du siècle.

1.2. Le mouvement du nationalisme catalan

Si on considère les efforts des élites catalanes pour l'intégration au nationalisme espagnol et la tentative de participation au système politique espagnol, du dernier quart du XVIIIe siècle au dernier quart du XIXe siècle, on peut dire que la naissance du nationalisme catalan moderne était prévisible. Cependant, Madrid a prouvé son imprévoyance, tout au long de cette période, à intégrer la Catalogne à la construction d'un nouvel État moderne. La contradiction croissante entre la Catalogne industrielle et la Castille-Andalousie rurale et précapitaliste ; la politique centraliste de l'État libérale modérée et une insensibilité à l'encontre de la demande de décentralisation de la Catalogne ; des attitudes jugées arrogantes et malintentionnées de bureaucrates castillans qui ont été envoyés en Catalogne; la marginalisation des élites politiques catalanes de la politique espagnole⁴²; l'état d'urgence permanent qui prévalait à Barcelone; tous ces facteurs ont préparé le terrain à la naissance du mouvement national catalan⁴³.

⁴¹ Smith, *op. cit.*, pp. 70-97; Angel Smith, **Historical Dictionary of Spain**, Lanham : Scarecrow Press, Inc., 2009, p. 555.

⁴² De 1833 à 1866 il n'y avait que sept ministres catalans entre les centaines de ministres du gouvernement. Voir : Josep Fontana, **Fi de l'Antic Règim i Industrializació**, Història de Catalunya (ed.) Pierre Vilar, vol. 5, Barcelona : Edicions 62, 1988, p. 455.

⁴³ Vilar, **Histoire de l'Espagne**, p. 68 ; Smith, **The Origins of the...**, pp. 98-110.

Probablement, la dernière chance afin de restructurer l'État espagnol par les élites politiques catalanes a été perdue au cours du sexennat démocratique (1868-73). Le régime isabélin corrompu et mal administré s'est effondré après la glorieuse révolution de 1868. Les hommes politiques catalans, républicains et fédéralistes ont joué un rôle considérable dans ce processus révolutionnaire et ils ont été les pionniers de la Première République, qui a été proclamée en 1873. Cependant, la crainte de l'assemblée républicaine de la mobilisation des masses populaires et la haine des éléments de l'Ancien régime et la grande bourgeoisie vers le régime républicain, a conduit bientôt à la fin de la République. La monarchie Bourbon est arrivée au pouvoir une fois de plus sous un régime « conservateur libéral » qui excluait les courants politiques de gauche et de droite « extrêmes » (à savoir, les républicains et carlistes).

Dans ce processus, la répercussion de la différenciation des classes sociales au sein du peuple catalan sur la scène politique est devenue plus concrète. Dans le processus de sexennat démocratique, tandis que les secteurs des classes moyennes urbaines catalanes ont participé à la construction du nouveau régime sous la bannière du fédéralisme républicain, la haute bourgeoisie n'a pas pris part au processus révolutionnaire, elle a même coopéré avec les secteurs centralistes de l'Ancien régime en raison de leur crainte d'une révolution sociale possible, surtout après l'expérience de la Commune de Paris en 1871. D'autre part, la classe ouvrière catalane tout en donnant son soutien électoral au fédéralisme républicain, a construit des syndicats massifs et sont influencés par l'anarchisme. L'anarchisme et l'anarcho-syndicalisme ont joué un rôle considérable dans le mouvement de la classe ouvrière jusqu'à la fin de la guerre civile. En outre, les secteurs ruraux et artisanaux, qui étaient sous l'influence de l'Église catholique et qui étaient sous la menace économique de mesures libérales, se sont rassemblés sous le Carlisme pendant le sexennat et ont lancé une nouvelle lutte armée. Cependant, après la restauration de la monarchie constitutionnelle, la révolte carliste fut réprimée et depuis lors, le carlisme est devenu marginal en Catalogne⁴⁴.

La grande bourgeoisie catalane a soutenu pleinement la restauration de la

⁴⁴ Balcells, **op. cit.**, pp. 55-66.

monarchie constitutionnelle et son influence était plus importante que lors de la période précédente en tant que groupe de pression sur la politique espagnole, en raison de sa puissance économique croissante. Cependant, la politique espagnole est restée sous la domination de l'oligarchie méridionale et centrale et en dépit de ses tentatives exhaustives, la bourgeoisie catalane ne pouvait pas s'intégrer à la scène politique et est restée marginale sur le plan politique. Dans ce contexte, dans les années 1880, la crise économique, le conflit sur les tarifs douaniers dans lesquels la bourgeoisie catalane était la championne du protectionnisme, la tentative d'administration centrale pour la castillanisation du Code civil de la Catalogne qui était importante pour la Catalogne due à sa tradition distincte de la propriété foncière du reste de l'Espagne, tous ces facteurs ont accéléré la formation du mouvement national catalan⁴⁵. La bourgeoisie industrielle catalane a fondé sa première formation politique avec une alliance des secteurs conservateurs des propriétaires ruraux et des professions libérales, au début du XXe siècle, *Lliga Regionalista* (*Ligue régionaliste*), dans un cadre nationaliste régionaliste après que l'Espagne ait perdu ses dernières colonies (Cuba, Philippines et Puerto Rico) en 1898. Ce coup fut dur pour l'industrie catalane en raison de son exportation à profit élevé vers ces marchés⁴⁶.

Toutefois, la première formation nationale catalane n'a pas été fondée par la bourgeoisie catalane conservatrice, mais par l'ancien fédéraliste républicain Valentí Almirall. Il était l'une des principales figures du parti républicain fédéraliste au cours du sexennat et après la Restauration, il était « frustré » par les positions unitaristes et centralistes du fédéralisme républicain espagnol et, de plus, il s'est distingué de l'aile ouvriériste du fédéralisme qui était dirigée par Francesc Pi i Margall. Après l'effondrement de la Première république, il était convaincu qu'afin de réformer l'État, on devrait construire un mouvement national politique catalan. À cet effet, il a modéré son orientation politique républicaine et libérale et a essayé de réunir toutes les ailes des groupements politiques catalans, y compris la droite et les secteurs conservateurs. En 1882 il a fondé *Centre Català* avec les secteurs de droite du catalanisme. Pour être en mesure de maintenir ensemble les différentes tendances, la

⁴⁵ Smith, *op. cit.*, p. 129-134.

⁴⁶ Vilar, *La Catalogne dans l'Espagne...*, p. 161.

discussion de la politique et la religion a été interdite et le *Centre* a fixé comme unique mot d'ordre « la défense des intérêts moraux et matériels de la Catalogne ». En 1885, un manifeste intitulé « Mémoire pour la défense des intérêts moraux et matériels de la Catalogne », a été préparé par la direction du *Centre Català* et a réuni toutes les associations catalanes. Le mémoire a été directement présenté au roi par une délégation des élites catalanes. Les principaux points du protocole étaient la défense des politiques protectionnistes, rejeter les accords de libre-échange avec la Grande-Bretagne et de la France et de la sauvegarde du code civil catalan contre le projet d'une codification unitaire dans la base du code civil castillan⁴⁷.

Cependant *Centre Català* n'a pas vécu très longtemps en raison des différences idéologiques profondes. En 1887, le secteur conservateur s'est séparé du *Centre*. Ainsi, Almirall ne pouvait pas construire un parti politique massif comme il avait planifié et après la division, au début des années 1890, le *Centre* et son projet se sont effondrés. Après cela, la direction politique du catalanisme est passée au conservatisme de droite jusqu'aux années 1930.

Sous l'hégémonie du conservatisme en 1891, une nouvelle organisation, *Unió Catalanista* a été fondée. Le but de l'*Unió* était, de regrouper tous les centres et publications catalans et d'organiser des assemblées annuelles afin d'élaborer des politiques nationales communes. Lors de l'assemblée annuelle de l'*Unió* qui a eu lieu en 1892 à Manresa, fut approuvé un programme, connu comme *bases de Manresa*, pour l'autonomie de la Catalogne. C'était le premier programme politique du catalanisme pour la réorganisation de l'État espagnol⁴⁸.

Après la perte des dernières colonies en 1898 et le rejet constant du gouvernement central pour la décentralisation du pays, le premier parti nationaliste-régionaliste de la Catalogne, *Lliga Regionalista*, a été fondée en 1901 avec le soutien des industriels et les grands propriétaires terriens. Alors que la *Lliga* avait le soutien des classes moyennes catalanes dans les élections, la classe ouvrière de Barcelone a soutenu les républicains populistes et anti-catalans en raison de l'orientation de droite

⁴⁷ Balcells, *op. cit.*, pp. 72-75.

⁴⁸ Smith, *op. cit.*, pp. 193-212.

de la *Lliga*. Ces deux tendances politiques ont éclaté le monopole des monarchistes dynastiques, à savoir les libéraux et les conservateurs, en Catalogne et ont dominé la scène politique jusqu'à la dictature de Primo de Rivera (1923-1930)⁴⁹.

Dans ce processus, sous la direction de la *Lliga* et surtout par les initiatives de son chef Enric Prat de la Riba, deux décisions importantes ont été prises. Tout d'abord, le président de la *diputació* (administration provinciale) de Barcelone après les élections provinciales de 1907, Prat de la Riba a fondé *l'Institut d'Estudis Catalans* (l'Institut d'études catalanes). Il s'efforça de développer la culture catalane moderne et de l'institutionnaliser. Deuxièmement, on a créé la *Mancomunitat de Catalunya* en regroupant les quatre *diputacions* de la Catalogne (*Diputacions* de Barcelone, de Tarragone, de Lleida et de Gérone) ce qui a permis de gérer le financement conjoint de travaux publics et de services de la culture et de la charité. Même si elle avait un caractère purement administratif et ses ressources financières étaient extrêmement limitées, pour la première fois l'État espagnol a reconnu la personnalité distincte de la Catalogne et sa formation était le premier pas vers l'autonomie⁵⁰.

D'autre part, depuis le début du XXe siècle, le système bipartite de la monarchie constitutionnelle a commencé à s'effriter en raison des frictions internes des conservateurs et des libéraux. Cela a conduit à la dissolution de la stabilité politique et le déclenchement de la Première Guerre mondiale a accéléré ce processus. L'Espagne est restée neutre pendant la Première guerre mondiale et l'industrie catalane a bénéficié des conditions de guerre grâce à la réduction de la concurrence des autres pays européens. Cependant, l'augmentation spectaculaire des prix alimentaires et des carburants avait des effets néfastes sur les salaires et ceci a déclenché les mobilisations des classes populaires à partir de 1916. En outre, la crise économique et politique a également affecté les classes moyennes et les officiers. Sous l'influence du mouvement de la classe ouvrière et la révolution russe qui a commencé en février ; à l'été de 1917, les officiers de l'armée en Catalogne ont commencé à former des juntes militaires. Le gouvernement faible de conservateurs a

⁴⁹ Josep Fontana, **La Formació de una Identitat...**, pp. 385-395.

⁵⁰ Albert Balcells, **El Nacionalismo Catalan**, Madrid : Historia 16, 1991, pp. 67-84.

profité cette grande crise pour fermer le parlement et suspendre les garanties constitutionnelles. Toutefois, les mesures répressives du gouvernement ont approfondi la crise politique. La *Lliga* a appelé les députés à se rassembler à Barcelone afin d'organiser les élections générales et de former une assemblée constitutionnelle. Peu après cet appel, les syndicats ont déclaré une grève générale. Ces deux initiatives ont été écrasées par les forces gouvernementales⁵¹.

Malgré ces mesures, le gouvernement n'a pas pu établir la stabilité politique et sous la pression croissante des juntes militaires il dû démissionner. L'élection nationale s'est tenue en février 1918 et aucun des partis politiques n'était en capacité d'obtenir la majorité au parlement. Par conséquent, un gouvernement « d'unité nationale » a été formé. Dans ce dernier, la *Lliga* était présente. Au cours de ce processus, les députés catalans ont offert une proposition aux Cortes pour l'autonomie de la Catalogne. Bien qu'une part de *l'establishment* - y compris le Roi - fût prête à accepter l'autonomie afin d'empêcher une révolution sociale en Catalogne, cela a créé une réaction extraordinaire des secteurs anti-Catalans. Une grande manifestation a eu lieu à Madrid et la discussion de la proposition de l'autonomie a été rejetée aux Cortes.⁵²

Cette tension autour de l'autonomie de la Catalogne a cessé en février 1919, après que le gouvernement ait suspendu les sessions du parlement en raison du mouvement de grève en Catalogne. Après la fin de la Première Guerre mondiale, les conditions économiques favorables ont pris fin pour les industriels catalans et la récession économique a intensifié la lutte des classes. La confédération anarcho-syndicaliste CNT (Confédération Nationale du Travail) a pu organiser la majorité de la classe ouvrière de la Catalogne et a dirigé une vague de grève pendant 1919-1920. Devant le mouvement ouvrier radical sous l'influence de l'anarchisme, les industriels catalans et la *Lliga* ont suspendu leur demande d'autonomie et ont soutenu les mesures répressives du gouvernement. Les conflits sociaux et l'instabilité politique ont continué jusqu'à ce que le coup d'État militaire de Primo de Rivera, capitaine général de la Catalogne, en 1923, soutenu par le roi et les secteurs sociaux et

⁵¹ Albert Balcells, **Cataluña Contemporánea II (1900-1939)**, Madrid : Siglo XXI de España Editores, 1977, pp. 13-16.

⁵² Stanley Payne, **A History of Spain and Portugal**, pp. 609-611.

politiques souverains, y compris la bourgeoisie catalane et la *Lliga*⁵³. Ces années révolutionnaires de 1919-1923 étaient significatives pour montrer la polarisation sociale et politique à l'intérieur du peuple catalan ; d'un côté, la CNT anarcho-syndicaliste qui représentait le mouvement ouvrier catalan et de l'autre côté la *Lliga* qui représentait la bourgeoisie industrielle conservatrice catalane.

Le coup d'Etat militaire de Primo de Rivera est intervenu après les longues années d'instabilité politique et il n'y avait presque aucune résistance contre lui. La tâche prioritaire de nouveau régime était de s'attaquer à l'anarchisme et au catalanisme. La CNT a été dissoute et de nombreux syndicalistes ont été emprisonnés. L'usage public du catalan et de l'exposition du drapeau catalan dans les institutions publiques ont été interdits. Presque toutes les organisations nationalistes ont été fermées, les conseils municipaux et *diputacions* ont été abolis. Dans les premières années de son pouvoir Primo de Rivera a pu facilement gouverner le pays, grâce à l'aspiration à l'ordre de divers secteurs sociaux. Cependant, au fur et à mesure, les troubles sociaux grandissent et la profonde crise économique de 1929 a porté un coup dur à son régime dictatorial. En 1930, la dictature de Primo de Rivera s'est effondrée. Mais ce ne fut pas seulement l'effondrement du gouvernement autoritaire, mais aussi la débâcle de la monarchie, elle-même. Après la victoire des républicains aux élections municipales du 12 avril 1931, la dynastie monarchique a quitté le pays⁵⁴.

1.3. La seconde république, la guerre civile et le franquisme

La *Lliga* était délégitimée en Catalogne en raison de sa relation amicale avec la dictature et sa position pro-monarchiste. Le nouveau parti, *Esquerra Republicana de Catalunya* (ERC - Gauche républicaine de Catalogne), qui a été fondé juste avant les élections municipales, est devenu étonnamment le premier parti en Catalogne. Après la victoire électorale, Francesc Macià, la figure historique du républicanisme catalan et le chef de l'ERC, déclara d'abord la république catalane « État membre de la fédération ibérique » mais après la négociation avec les représentants du

⁵³ Fontana, **op. cit.**, pp. 399-406.

⁵⁴ Albert Balcells, **El Nacionalismo Catalan**, pp. 85-96.

gouvernement provisoire républicain, il a accepté le statut autonome de Catalogne à l'intérieur de l'État espagnol. Un gouvernement régional provisoire a été établi qui a adopté le nom historique de la *Generalitat*.

La Generalitat a préparé un projet de statut pour son autonomie et ce projet a été accepté dans le Cortes en 1932 avec des réductions importantes : en particulier sur les finances et l'éducation. Le statut autonome reconnaît le statut officiel de la langue catalane avec la langue castillane en Catalogne et concernant le droit civil catalan et l'administration locale, il a donné la juridiction exclusive à *Generalitat* sur la législation.⁵⁵

La seconde République est marquée par l'instabilité politique. Après la démoralisation et la désorganisation de la droite dans les premières années de la république, les secteurs de droite ont commencé à reprendre l'initiative et une formation cléricale et conservatrice, la Confédération espagnole des droites autonomes (CEDA), est devenue le premier parti lors de l'élection de 1933. La gauche républicaine et les socialistes ne pouvaient pas consolider leur pouvoir en raison de leurs divisions internes et surtout ils ne pouvaient pas surmonter les conséquences sociales de la crise économique profonde comme le chômage la misère. Leur base sociale nourrissait du ressentiment à leur encontre. Le gouvernement de droite a quasiment liquidé toutes les réformes des républicaines. Concernant la Catalogne, après un affrontement dur entre la *Generalitat* et le gouvernement central sur la réforme agraire en Catalogne, le président de la *Generalitat*, Lluís Companys a proclamé l'État catalan en octobre 1934. En réponse, le gouvernement a déclaré l'État d'urgence, a dissous la *Generalitat* et ses membres ont été emprisonnés.⁵⁶

Toutefois, l'équilibre des forces a changé une fois de plus après les élections générales de février 1936. La coalition des républicains, des socialistes et des communistes, « Le Front populaire », a gagné les élections et impulsé de nouvelles réformes que le gouvernement de droite avait liquidées. En Catalogne, les prisonniers

⁵⁵ *Ibid.*, 97-110.

⁵⁶ Pierre Broué et Emile Témime, *La Révolution et la Guerre d'Espagne*, Paris : Minuit, 1961, p.

ont été libérés et le statut d'autonomie de la Catalogne a été rétabli. Cependant, la polarisation sociale et politique était à son comble et cette fois les secteurs de droite et les conservateurs préparaient un coup d'État militaire pour vaincre définitivement la gauche. Le 18 juillet 1936, sous la direction du général Franco, l'armée espagnole se révolta contre le gouvernement républicain. Cependant, le coup d'État militaire a échoué à Madrid, Barcelone et Valence grâce à la résistance populaire. La guerre civile, qui a duré trois ans, débuta.

La guerre civile a montré qu'il y avait deux possibilités pour l'avenir de l'Espagne : la révolution sociale ou la dictature. Dans le camp de la révolution sociale ; la direction des forces révolutionnaires était divisée et hésitante. L'anarchisme était le secteur le plus fort mais il ne voulait pas prendre le pouvoir. D'autre part, contrairement à leur doctrine les anarchistes sont entrés dans les gouvernements du Front populaire et ont affirmé la liquidation des comités locaux et des milices. Les socialistes étaient divisés entre les réformistes et les révolutionnaires, et le camp révolutionnaire, dirigé par Largo Caballero, étaient hésitant pour aller jusqu'au bout vers la dictature du prolétariat. Le parti communiste était plus modéré au cours de cette période, son programme était seulement limité à défendre la démocratie contre le fascisme. Quant au POUM (Parti ouvrier d'unification marxiste), une organisation communiste anti-staliniste dont programme politique était plus adéquate afin de diriger une révolution sociale, il avait une base assez forte seulement en Catalogne et dans les moments décisifs, malgré ses critiques, il a suivi l'orientation du leadership anarchiste. De l'autre côté, la droite et le conservatisme ont obtenu un leadership fort et déterminé incarné par la personne du général Franco. Et grâce à la situation politique internationale favorable (intervention d'Hitler et Mussolini aux côtés de Franco et non-intervention de la France, la Grande-Bretagne et des États-Unis) les troupes de Franco ont pu contrôler toute l'Espagne en trois ans⁵⁷.

En Catalogne, la révolte militaire a été défaite par la résistance populaire et la garde d'assaut, le corps policier de la *Generalitat*. On a formé immédiatement les

⁵⁷ Felix Morrow, **Revolution and Counter Revolution in Spain**, New York : New York Publications Limited, 1938.

comités locaux populaires ainsi que le Comité central des milices antifascistes (CCMA), composé de toutes les forces révolutionnaires mais surtout dominé par les anarchistes. Après la défaite de la révolte en Catalogne, le pouvoir réel est passé au CCMA et la révolution sociale et la lutte antifasciste se sont entrecroisées. La grande question pour les anarchistes était de savoir s'ils prenaient le pouvoir au nom des comités locaux et le CCMA ou s'ils passeraient un accord avec *Generalitat* pour partager le pouvoir. Ils ont choisi cette dernière option. D'abord, le CCMA a été intégré à la *Generalitat* comme une institution de la république. Puis la CNT, la PSUC et le POUM sont entrés dans le gouvernement de la *Generalitat* et le CCMA et des comités locaux ont été dissous. Afin de sauver les institutions de la république et de l'ordre, l'énergie créatrice des masses et leurs organes de mobilisations ont été sacrifiées. Cela a conduit à l'aliénation des masses à la révolution et a facilité la victoire de Franco⁵⁸.

Alors que les forces de Franco s'avançaient en Catalogne, des centaines de milliers de personnes sont parties en exil en France. En France, la majorité des réfugiés ont été envoyés dans des camps de concentration et des milliers d'entre eux sont morts en raison des conditions inhumaines. D'autre part, au sein de la Catalogne, Franco mis en œuvre une répression brutale contre le peuple catalan. L'utilisation de la langue catalane a été interdite et encore une fois Catalogne a été divisée en quatre provinces dans l'uniformité avec le reste de l'Espagne. Après la fin de la Guerre civile, des milliers de personnes ont été fusillées, dizaines des milliers de personnes ont été emprisonnées⁵⁹.

Cependant, en dépit de toutes ses politiques répressives, la politique menée par le régime de Franco afin de créer une culture espagnole uniforme dans la base de la langue castillane et le « catholicisme national », en éradiquant les cultures des nations minoritaires et des mouvements nationaux, s'est révélée infructueuse. À l'étranger, les formations nationales ont poursuivi leur existence autour des communautés de réfugiés et à l'intérieur du pays dans les années quarante et cinquante, le catalanisme s'est organisé clandestinement, surtout à travers des

⁵⁸ Voir Broué, Témime, **op. cit.**

⁵⁹ Fontana, **op. cit.**, pp. 437-448.

organisations culturelles. Dans les années soixante, malgré la répression, des organisations de masse sont créées et des mobilisations pour les revendications sociales et nationales se sont multipliées. Dans les dernières années de la dictature, une coordination, *Asamblea de Catalunya* (l'Assemblée de la Catalogne) est fondée ; elle regroupe les groupes politiques nationalistes, démocratiques, socialistes et communistes et aussi les organisations syndicales et de droit humain. Elle peut mobiliser les masses autour de la lutte contre la dictature. *Asamblea* avait quatre revendications simples : la liberté, l'amnistie, un statut d'autonomie et la coordination des peuples hispaniques contre la dictature⁶⁰. Après la mort de Franco en 1975 qui a dirigé une dictature durant 36 années, une nouvelle étape a été ouverte pour les revendications nationales, démocratiques et sociales.

⁶⁰ Balcells, **op. cit.**, pp. 178-182.

II. LE REGIME DE COMMUNAUTES AUTONOMES ET LA CRISE D'AUTO-GOUVERNEMENT

Après la sévère répression du régime franquiste et la démobilisation du peuple dans les années 40 et 50, le début des années 60 marque le renouveau des mouvements sociaux et nationaux ainsi que celui des mobilisations des travailleurs, des étudiants et des peuples opprimés. Ils se sont progressivement poursuivis jusqu'à la fin des années 70. Depuis le début des années 60, la politique répressive du régime s'est relativement relâchée. Des livres en catalan ont commencé à être publiés, le catalan a été enseigné à nouveau dans les institutions privées⁶¹.

Avant même la mort de Franco, le régime politique était dans une crise profonde due à l'agitation sociale et un secteur du franquisme (*aperturistas*) était convaincu de réformer le régime afin de le sauvegarder. Cependant, jusqu'à la mort de Franco, les tentatives de réforme étaient bien timides et infructueuses. Après la mort du *Caudillo* le 20 novembre de 1975, il y avait deux options pour l'avenir de l'Espagne : une monarchie constitutionnelle placée sous la couronne de Juan Carlos de Borbón, nommé chef d'État pour la période de postfranquiste par le *Caudillo* lui-même, ou une rupture démocratique (*ruptura democrática*) du régime franquiste et la proclamation d'une nouvelle république. Un an auparavant, au Portugal, une révolution démocratique (Révolution des Œillets en 1974) avait renversé la dictature autoritaire, héritage de Salazar et, avec d'autres facteurs internes, le processus politique au Portugal a alarmé la « vieille garde » du franquisme et les a rendus plus résistants contre une tentative de réforme du régime. Cependant, tous les facteurs intérieurs et extérieurs imposaient un changement politique. Par l'initiative du Roi Juan Carlos et son premier ministre Adolfo Suarez « la transition démocratique » s'est lancé en 1976⁶².

⁶¹ Raymond Carr et Juan P. Fusi, **Spain Dictatorship to Democracy**, London: George Allen & Unwin (Publishers), 1981, pp. 134-168.

⁶² **Ibid.**, pp. 189-217.

Le renforcement des mobilisations ouvrières et populaires a permis l'émergence des partis politiques de l'opposition. Dans les dernières années du régime franquiste, les partis politiques ont commencé à s'organiser clandestinement et sont devenus des acteurs importants de la scène politique. En octobre 1976, toutes les couleurs de l'opposition, de la Démocratie chrétienne au parti communiste, ont formé la plateforme des organisations démocratiques, pour une rupture démocratique du régime franquiste⁶³. Leurs demandes principales étaient les suivantes : la formation immédiate d'un gouvernement provisoire de consensus démocratique, un référendum sur la forme du régime politique -monarchie ou république-, légalisation des tous les partis politiques et l'abolition des institutions existantes du franquisme, parmi d'autres⁶⁴.

Ce programme signifiait une révolution démocratique, une abolition totale du régime franquiste. Cependant, après le processus de réforme, lancé par le gouvernement de Suarez, la majorité des partis politiques y compris le PSOE et le PSE, n'ont pas soutenu ce programme et ils ont accepté de faire partie de la « réforme d'en haut ». L'orientation de *ruptura democrática* s'est transformée à *ruptura democrática pactada* (rupture démocratique par le pacte) et l'Espagne est devenue une monarchie constitutionnelle réformée.

Le résultat de tout cela était que le régime franquiste en tant que tel, de fait, a disparu, mais la plupart des appareils et des institutions de l'État est restés intacts.

Le parti unique a disparu -le Mouvement National -, les Cortes organiques ont disparu, disparu l'union verticale et disparu le système juridique du franquisme - les lois fondamentales -, et avec eux la concentration totale du pouvoir dans les mains du chef de l'État.

Au lieu de cela, les libertés démocratiques, les partis politiques, les syndicats, le Parlement librement élu, le système parlementaire sont apparus.

Cependant les forces armées, la sécurité, l'appareil judiciaire, l'administration publique à tous les niveaux, la plupart du système juridique, l'entreprise publique et tous les centres de pouvoir liés à l'entreprise privée et à l'Eglise sont restés intacts et en tant que tels ils passèrent le nouveau régime démocratique⁶⁵.

⁶³ Paloma Aguilar Fernandez, « L'héritage du Passé dans la Transition Espagnole », **Matériaux Pour L'histoire de Notre Temps**, n°70, 2003.

⁶⁴ Kenneth McRoberts, **Catalonia: Nation Building Without a State**, Toronto : Oxford University Press, 2001, p. 49.

⁶⁵ Jordi Solé Tura, **Nacionalidades y Nacionalismos en España: Autonomías, Federalismo,**

Par conséquent, une partie des institutions franquistes ont été sauvegardées et les hommes politiques ex-franquistes ont pu participer à la transition politique. Cette notion est le point clé de l'histoire politique de l'Espagne puisque la démocratie s'est établie au prix de concessions au franquisme et l'amalgame « sui-generis » des institutions franquistes et démocratiques a empêché la réalisation d'une transformation démocratique profonde. La « solution » à la question nationale et conflits en cours sous la monarchie constitutionnelle sont un des exemples plus concrets de ce cet amalgame ambigu.

Par ailleurs, l'accord entre le gouvernement de Suárez et l'opposition n'était pas limité au champ démocratique mais contenait aussi les mesures sociales. La crise économique globale, à partir de 1973, a affecté sérieusement l'Espagne et l'économie espagnole était confrontée à l'hyperinflation, à des déficits publics importants. Le gouvernement de Suárez préparait un plan d'ajustement qui aura des effets néfastes sur les classes populaires. Sans le soutien du PSOE et du PCE qui contrôlaient les grands syndicats des Commissions Ouvrières (*Comisiones Obreras*, CC.OO) et l'UGT (Union générale des travailleurs), mettre en œuvre ce plan eût été impossible. Afin d'obtenir le soutien de l'opposition, Suárez a organisé des réunions au palais de Moncloa avec les dirigeants de l'opposition politique et en contrepartie de quelques concessions démocratiques sur la liberté d'expression et d'organisation, l'opposition a accepté les politiques d'ajustement économiques qui contenaient une forte dévaluation, limitant l'augmentation des salaires des ouvriers et la facilitation des licenciements dans les entreprises. L'opposition politique « modérée » du PSOE et du PCE a renforcé Suárez. Il a ainsi gagné l'initiative politique et son nouveau parti l'UCD (Union de centre démocratique) était le vainqueur des élections nationales du 15 juin 1977⁶⁶.

Autodeterminacion, Madrid: Alianza Editorial, 1985, p. 75.

⁶⁶ Fontana, **op. cit.**, p. 410; Carr et Fusi, **op. cit.**, pp. 217-222.

2.1. La constitution de 1978 et la question nationale

En novembre 1976, Suárez a présenté aux Cortes franquistes une Loi pour la réforme politique qui proposait d'établir un État de droit et transformer les Cortes organiques du franquisme aux Cortes générales bicamérales, basé sur le suffrage universel. Ce projet de réforme a été accepté par les Cortes et puis par référendum, le 15 décembre 1976. Après la légalisation des partis politiques, y compris le parti communiste, et les syndicats, les premières élections générales après quarante années se sont tenues le 15 juin 1977. Les élections ont été remportées par l'UCD qui était formé majoritairement par les réformistes ex-franquistes et démocrates-chrétiens antifranquistes, UCD obtenant 34% des voix. Le PSOE était le deuxième parti, avec 29% des voix. Le PCE a pu seulement obtenir 9% des voix et l'Alliance populaire (*Allianza Popular*, AP), qui réunissait les anciens franquistes, était le quatrième parti, avec les 8 % des voix⁶⁷. Le déplacement de l'opposition de *ruptura democrática* à *ruptura democrática pactada* et le rôle dirigeant de Suárez dans le « processus de réforme d'en haut » se sont reflétés dans les urnes et l'UCD a pu rester au pouvoir jusqu'en 1982.

Après la mort de Franco, la question catalane est de nouveau l'un des points centraux de la scène politique. Le 11 septembre 1976, plus de 100 000 personnes se sont réunies à Barcelone pour le droit à l'autonomie. Dans les élections de juin 1977, les partis qui défendent le droit à l'autonomie ont obtenu 80% des voix en Catalogne ; 37 des 47 sièges au Congrès des députés et 15 des 16 au Sénat⁶⁸.

La défaite décisive de l'UCD en Catalogne a obligé Suárez à négocier avec des représentants catalans. Cependant, au lieu de rencontrer les députés catalans nouvellement élus, il a préféré négocier avec Josep Taradellas, le président de la *Generalitat* en exil. Le président de 78 ans, exilé en France, était membre de la *Generalitat* durant la Deuxième république. Taradellas a pu obtenir la réinstallation de la *Generalitat* et est retourné à Barcelone en octobre 1978 en tant que président de la *Generalitat* mais sans un statut et des ressources financières, la *Generalitat* était

⁶⁷ Carr et Fusi, **op. cit.**, pp. 227-228.

⁶⁸ McRoberts, **op. cit.**, p. 48.

une coquille vide⁶⁹.

Après les élections générales, le thème principal était la formation de la nouvelle constitution. La commission chargée pour la préparation de la Constitution a été formée de sept membres, dont deux catalans : Miquel Roca Junyent, de la *Convergencia Democrática de Catalunya* (Convergence démocratique de la Catalogne, CDC) et Jordi Solé Tura, du PSUC. Après de vives discussions, le texte commun fut approuvé par la grande majorité des Cortes générales le 31 octobre 1978, y compris par tous les nationalistes catalans, à l'exception d'ERC. Lors du référendum de décembre 1978, elle a été approuvée par 87% des électeurs, alors que l'abstention était de 33%. En Catalogne, l'abstention était de 32% et les 90% des électeurs ont approuvé la constitution⁷⁰.

Le texte de la constitution était la cristallisation des contradictions de tout le processus de transition. C'était un texte modéré, abstrait et ambigu qui tentait de concilier la résistance des ex-franquistes et les revendications démocratiques des antifranquistes. Les discussions les plus difficiles et les plus longues étaient sur la question nationale. L'article 2 et le titre VIII de la Constitution déterminent le cadre théorique et formel de l'organisation territoriale de l'Espagne. Dans l'article 2, tandis que l'on « reconnaît et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions », dans le même temps, on met l'accent « l'unité indissoluble de la Nation espagnole, patrie commune et indivisible de tous les Espagnols »⁷¹. Le problème central de cet article est l'ambiguïté du contenu juridique des termes de « nationalité et région ». La Constitution ne précise pas ces termes, et ne le mentionne plus tout au long du texte. Au lieu de ces termes, elle évoque les communautés autonomes qui sont l'expression institutionnelle de ces régions et nationalités. Le texte ne fixe pas non plus exactement le niveau de compétence des communautés autonomes. Elle n'établit que des diverses formules pour des territoires distincts afin qu'elles décident

⁶⁹ Carr et Fusi, *op. cit.*, p. 234.

⁷⁰ Resultados del Referéndum Constitucional de 1978; McRoberts, *op. cit.*, p. 56., <https://www.infolaso.com/politica/27-elecciones-en-espana/715-constitucion.html>

⁷¹ Article 2: La Constitution a pour fondement l'unité indissoluble de la Nation espagnole, patrie commune et indivisible de tous les Espagnols. Elle reconnaît et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions qui la composent et la solidarité entre elles.

quelle communauté autonome ils veulent former⁷². En fait, cette formulation était une solution intermédiaire de la commission de la Constitution afin de ne pas accepter ouvertement le caractère plurinational de l'Espagne à cause de la résistance des ex-franquistes. Mais dans le même temps, reconnaître le droit de l'autogouvernement des « nations historiques », à savoir les peuples catalans, basques et galiciens qui disposaient déjà du droit à l'autonomie dans la Seconde République impliquait d'établir un certain niveau de décentralisation dans l'appareil de l'État⁷³.

Le titre VIII intitulé « De l'organisation territoriale de l'État », décrit les compétences des Communautés autonomes, ses relations avec l'État central et les méthodes de ses constitutions. Outre les communautés autonomes, dans l'article 137, la Constitution reconnaît les communes et les provinces comme des composantes de l'organisation territoriale de l'État. Chaque communauté autonome porte en son sein une norme institutionnelle de base, un « statut », que l'État reconnaît et protège comme partie intégrante de son ordre juridique. Il existe des similitudes entre le statut d'une autonomie et une constitution de l'État fédéré mais cela ne signifie pas que l'État des Autonomies est un des modes d'État fédéral. Le statut n'est pas né d'un pouvoir constituant mais il montre toutes les compétences administratives de la région. Autrement dit, l'autonomie ne veut pas dire la souveraineté territoriale mais plutôt une partie de toute l'organisation territoriale. La relation entre le « statut d'autonomie » et la Constitution de 1978 est marquée par le principe de la hiérarchie selon laquelle la deuxième est une norme supérieure à la première. C'est la raison pour laquelle le statut est toujours interprété en conformité avec la Constitution⁷⁴.

Le système de répartition des compétences entre l'État et les Communautés

⁷² Eliseo Aja, **Estado Autnómico y Reforma Federal**, Madrid: Alianza Editorial, 2014, p. 44.

⁷³ Solé Tura, **op. cit.**, pp. 97-102.

⁷⁴ Sur le caractère de l'État Autonome, il y a des opinions controversées et une grande littérature. Selon Eliseo Aja, « La constitucion (...) otorga a las CCAA un volumen de poder equivalente a los *Länder* o estados de sistema federales, pero sin manifestar un carácter juridico claro. Algunaz fuerzas políticas, de diferente signo, lo consideran simplemente un Estado descentralizado, algunos profesores lo califican como regional, el Tribunal Constitucional lo denomina Estado compuesto y la mayoría de los expertos, seguramente, lo caracteriza como sistema semifederal o federal sui géneris. No solo hay diferencia notable de opiniones, sino que resulta difícil de entender el significado de calificativos como regional, compuesto o sui géneris. El Estado autonómico, ¿a qué tipo de Estado corresponde? La respuesta no tiene solo un interés teórico, para situar la estructura política de España en el derecho comparado, sino que resulta decisiva para el futuro político del país, porque las reformas necesarias de las instituciones serán diferentes según el tipo de Estado que consideramos. » Aja, **op. cit.**, p.16-18.

autonomes est indiqué dans les articles 148 et 149 de la Constitution. L'article 148 énumère un certain nombre de compétences que toutes les communautés autonomes peuvent assumer, même si elles ne sont pas obligées de les assumer toutes. L'article 149 énumère les compétences exclusives de l'État et les compétences partagées également au niveau de la législation et / ou de l'exécution. En raison de l'ambiguïté du cadre de compétences sur certains points, on fixe et concrétise la répartition des compétences avec le statut d'autonomie⁷⁵. En outre, article 150 laisse ouvertes des possibilités d'extension des compétences des autonomies. En premier lieu, en matière de compétence de l'État, les Cortes générales peuvent attribuer à toutes les Communautés autonomes ou à certaines d'entre elles, la faculté d'édicter des normes législatives par une loi étatique. En second lieu, l'État pourra transférer ou déléguer aux Communautés autonomes, par une loi organique, des facultés relatives à des matières lui appartenant. Ce principe donne un caractère dynamique à l'État des Communautés autonomes puisque chaque changement d'équilibre des forces dans la scène politique peut proposer un nouveau processus de négociations entre l'État central et les communautés autonomes pour la répartition des compétences. De plus, en raison de ce principe, on apparaît les inégalités dans l'exercice des compétences par les différents Communautés⁷⁶.

Un autre grand débat qui continue encore était le financement des autonomies. La Constitution reconnaît l'autonomie financière des autonomies, détermine les domaines des ressources des Communautés autonomes et prévoit la fondation du Fonds de compensation interterritorial dont le but est de corriger des déséquilibres économiques interterritoriaux et de rendre effectif le principe de solidarité. Les statuts des autonomies et la Loi sur le financement des Communautés autonomes (LOFCA) complètent et précisent les principes généraux de la Constitution, en établissant d'un système de financement et de distribution des ressources uniformes pour toutes les Communautés autonomes. L'exception de ce système est la Navarre et le Pays basque qui ont leur système d'impôts indépendant. Ce système du concert (*concierto económico*) entre ces Communautés autonomes et

⁷⁵ Gaspar Ariño Ortiz, **La Independencia de Cataluña: Historia, Economía, Político, Derecho**, Pamplona: Thomson Reuters, 2015, p. 27.

⁷⁶ Roland Colin., « L'Espagne des Communautés régionales autonomes », **Revue de l'OFCE**, n° 22, 1988, p. 241.

l'État central se base sur les droits traditionnels (*forales*) de ces deux communautés, reconnus dans le premier article de la Constitution. En fait, le système financier des autonomies est très complexe et incomplet qui reconnaît une autonomie fiscale limitée aux communautés autonomes et les rend dépendants à l'État central⁷⁷.

Enfin, la Constitution ne reconnaît ni le caractère plurinational de l'Espagne ni le droit à l'autodétermination des peuples mais un certain niveau d'autogouvernement de « nationalités et de régions ». La nouvelle Espagne est ni un système fédéral et ni un système unitaire centralisé mais un régime original incomplet, produit du pacte entre les ex-franquistes et la gauche et des partis nationalistes régionales⁷⁸.

2.2. Le statut de 1979 et le système de parti catalan

Après l'approbation de la constitution, un projet de statut de l'autonomie de la Catalogne a été préparé par une commission de l'Assemblée des parlementaires de Catalogne. Le projet de statut a été soumis à une commission composée de députés catalans et espagnols du Congrès. Les discussions ont été longues et difficiles au Congrès et ont duré plusieurs mois. Les principaux conflits étaient sur le statut de la langue catalane, la persistance des provinces - que les parlements catalans considéraient comme artificielles et dont ils souhaitaient l'abolition -, la puissance du gouvernement autonome pour pouvoir établir une chaîne de télévision et le système électoral de la Communauté autonome⁷⁹. Après de nombreuses concessions par les parlementaires catalans sur leur projet, le statut a été approuvé par le Congrès et le Roi. Le catalan et le castillan étaient les langues officielles de l'autonomie mais connaître le catalan n'était pas une obligation pour les fonctionnaires ou les résidents de Catalogne. De plus, les provinces ont été acceptées comme les unités locales de l'État. Selon Balcells, le statut de 1979 est en retrait (ou en recul) par rapport au statut de 1932 :

⁷⁷ Solé Tura, **op. cit.**, pp. 117-121.

⁷⁸ Enric Fossas, « Assymetry and Plurinationality in Spain », **Institut de Ciències Polítiques i Socials Working Paper** n° 167, 1999 [En ligne], http://www.icps.cat/archivos/WorkingPapers/WP_I_167.pdf?noga=1

⁷⁹ McRoberts, **op. cit.**, p. 56.

Le gouvernement catalan avait une compétence plus étendue sur l'éducation et les moyens de communication qu'en 1932, et la connaissance du catalan dans les écoles était garantie, mais dans les domaines de la justice, de l'ordre public et de l'administration locale, la Generalitat bénéficiait de pouvoirs nettement inférieurs à ceux conférés en 1932. En outre, le maintien des Diputacions provinciales et des gouverneurs civils a dupliqué les fonctions de la Generalitat, interférant entre ces derniers et les arrondissements, et entravant la division de la Catalogne dans les plus petites unités territoriales naturelles connues sous le nom de *comarques*⁸⁰.

Le préambule du statut met l'accent sur le passé historique et l'identité collective de la Catalogne : « Dans le processus de *regagner* leur liberté démocratique, le peuple catalan *recupère* ses institutions d'autonomie (...) Ce statut est l'expression de *l'identité collective* de la Catalogne (...) Le peuple catalan proclame comme des valeurs plus élevées de sa *vie collective* la liberté, la justice et l'égalité (...) La *liberté collective* de Catalogne trouve, dans les institutions du gouvernement de Catalogne, son lien avec une histoire d'affirmation »⁸¹.

La section préliminaire du Statut définit la Catalogne comme une nationalité qui, « en vue d'accéder à son autogouvernement, se constitue en tant que Communauté autonome conformément à la Constitution et au présent Statut »⁸². La *Generalitat* est « l'institution autour de laquelle l'autogouvernement de la Catalogne est organisé politiquement » et les pouvoirs de la *Generalitat* « émanent de la Constitution, du Statut et du peuple »⁸³. Le statut déclare que le catalan est « la langue propre à la Catalogne » et « est la langue officielle de la Catalogne, comme le castillan, langue officielle de l'ensemble de l'État espagnol ». La *Generalitat* est tenue de garantir « l'usage normal et officiel des deux langues »⁸⁴. Une autre disposition décrit le drapeau catalan : « Le drapeau catalan est le traditionnel de quatre bandes rouges sur un fond jaune. »⁸⁵.

La compétence exclusive attribuée à la *Generalitat* est relativement minime, en raison des limites de la Constitution, consistant principalement en l'organisation

⁸⁰ Balcells, *op. cit.*, p. 188.

⁸¹ Generalitat, *Estatuto de autonomía de 1979*, Préambulo, <http://web.gencat.cat/es/generalitat/estatut/estatut1979/>

⁸² *Ibid.*, Article 1.1.

⁸³ *Ibid.*, Article 1.2 et 1.3.

⁸⁴ *Ibid.*, Article 3.

⁸⁵ *Ibid.*, Article 4.

de la *Generalitat*, le droit civil catalan, la culture, la recherche, l'administration locale, le tourisme, les travaux publics, les routes et les autoroutes, la pêche, les sports et loisirs, l'assistance sociale⁸⁶. Dans le même temps, le statut contient une liste de compétences partagées. Dans les domaines comme l'éducation, la santé, la sécurité sociale, planification économique et les médias de masse, la *Generalitat* agit dans les conditions fixées par l'État. Sur l'administration de la justice, la *Generalitat* exerce des pouvoirs qui lui sont reconnus par les lois organiques judiciaires de l'État. En outre, la *Generalitat* peut créer une force de police autonome pour protéger les biens et les personnes et maintenir l'ordre public, tout en reconnaissant la compétence exclusive de l'État sur la sécurité publique. Enfin, la *Generalitat* est chargée de mettre en œuvre la législation étatique dans des domaines tels que les prisons, les affaires du travail, les ports et les droits d'auteur⁸⁷. Cependant, en raison du caractère ambigu, abstrait et incomplet de la constitution, la délimitation exacte des sphères de pouvoir de l'autonomie et de l'État dans ces domaines est un sujet très complexe⁸⁸.

Enfin, le résultat n'a pas répondu aux espérances des années de mobilisation de 1976-77. Mais pour les nationalistes modérés, le statut était satisfaisant puisque le droit d'autonomie de la Catalogne a été finalement reconnu après les 40 années de la dictature franquiste. Le référendum a eu lieu le 25 octobre 1979 et a été approuvé à la majorité de 88%. Néanmoins, le taux élevé d'abstention de 40% peut refléter une déception de secteurs considérables du peuple catalan avec le résultat du processus⁸⁹.

Avant les élections autonomes, les forces de gauche ont remporté les trois élections en Catalogne. Lors des élections de 1977, une coalition de forces socialistes avait remporté 28,5% des suffrages, tandis que le PSUC avait obtenu 18% du vote populaire. Les élections générales de mars 1979 ont produit les mêmes résultats avec les élections de 1977 : *Partit dels Socialistes de Catalunya* (Parti socialiste de la Catalogne, PSC), formé en 1978 comme un parti social-démocrate et nationaliste

⁸⁶ *Ibid.*, Article 9.

⁸⁷ McRoberts, *op. cit.*, p. 57-58.

⁸⁸ Solé Tura, *op. cit.*, pp. 111-116.

⁸⁹ Fernando Ollero Butler, « El Referendum Para la Autonomia de Cataluña », *Revista del Departamento de Derecho Político*, n° 5, Hiver 1979-1980, Madrid : Universidad Nacional de Educación a Distancia.

catalan et qui a un lien très étroit avec le PSOE, a remporté 29% des voix et le PSUC a gagné 17% des suffrages. Dans les élections municipales d'avril 1979, les socialistes et les communistes étaient également victorieux à Barcelone et dans d'autres grandes villes de Catalogne⁹⁰.

Dans ce contexte, les socialistes s'attendaient à remporter les élections autonomes qui se tiendraient en mars 1980. Toutefois, ils n'ont obtenu que 22% des suffrages et 33 sièges⁹¹. Le PSUC a remporté 25 sièges et 18,7% du vote populaire. De même, la coalition nationaliste dirigée par Jordi Pujol, *Convergència i Unió* (Convergence et Union, CiU), a remporté 27,7% du vote populaire et 43 sièges au parlement⁹². CiU était une coalition de CDC et *Unió Democràtica* (Union démocratique), un parti démocrate-chrétien qui a été fondé en 1931⁹³. Le chef de la coalition, Jordi Pujol, faisait partie de la nouvelle génération politique de Catalogne, formée dès le début des années cinquante sous le courant politique du catholicisme catalan. Il était actif dans le mouvement juvénile et national et durant une manifestation antifranquiste en 1960, il a été détenu et condamné à sept ans de prison. Après être sorti de prison, il poursuit ses activités politiques et sociales et en 1974 il lance la fondation de CDC. La CDC était une fédération et l'articulation de plusieurs tendances dans la ligne de centre gauche⁹⁴. En 1978, la CDC s'est déplacée du centre gauche vers le centre en raison de son alliance avec le parti chrétien-démocrate catalan *Unió Democràtica*⁹⁵. Après la victoire des élections autonomes de 1980, la CiU a gouverné la *Generalitat* pendant deux décennies, jusqu'en 2003 et Jordi Pujol était le président de la *Generalitat* dans tout ce processus comme un homme politique fort qui a été identifié avec le nationalisme catalan modéré.

Plusieurs raisons peuvent expliquer la surprenante victoire électorale de la CiU. Tout d'abord, le PSC, qui a été fondé deux ans avant les élections, souffrait de

⁹⁰ McRoberts, *op. cit.*, p. 60.

⁹¹ Le Parlement catalan est composé de 135 sièges, dont 85 sont élus dans la province de Barcelone, 18 à Tarragone, 17 à Gérone et 15 à Lérida.

⁹² Erwan Basnier, « Système de Partis Politiques et Comportements Electoraux en Espagne de 1977 à 2001 », *Vingtième Siècle Revue d'Histoire*, n° 74 (2), 2002.

⁹³ Miquel Caminal, *Nacionalisme i Partits Nacionals a Catalunya*, Barcelona: Editorial Empúries, 1998, pp. 122-123; Guibernau, *op. cit.*, pp. 79-80.

⁹⁴ Joan Marcet, *Convergència Democràtica de Catalunya*, Madrid: Centro de Investigaciones Sociológicas, 1987, pp. 1-17.

⁹⁵ Balcells, *op. cit.*, pp. 189-196.

divisions internes et son chef Joan Roventós était inefficace face au charisme de Pujol⁹⁶. En outre, les politiques modérées des socialistes et des communistes devant *the establishment*, en contradiction avec leurs discours et programmes radicaux, ont désenchanté les électeurs de ces partis et créé une déception dans les secteurs qui nourrissaient l'espoir d'un changement radical. Leur soutien aux plans d'austérité en temps de crise économique et leur stratégie électoraliste au lieu de renforcer la mobilisation à travers des syndicats et des associations de voisinages a affaibli leur base sociale⁹⁷. Par ailleurs, dans les élections autonomes le PSC ne pouvait pas mobiliser ses électeurs de la classe ouvrière de d'origine immigrée comme lors des élections générales et dans le même temps son silence grandissant sur les thèmes nationalistes a orienté de ses électeurs catalans autochtones vers la CiU ou l'ERC dont l'offre politique était plus nationaliste⁹⁸.

La CiU pouvait occuper le centre de la scène politique catalane et avec le soutien de l'UCD et de l'ERC, Pujol a été élu président de la Generalitat. La CiU a formé le premier gouvernement de la Communauté autonome et poursuivi une économie politique libérale et une politique pragmatique notamment dans sa relation avec les gouvernements centraux afin d'élargir l'autonomie de la Catalogne. Sa stratégie n'était pas l'autodétermination ou l'indépendance de la Catalogne. Il s'agissait d'augmenter la compétence de l'autonomie catalane dans le cadre de la constitution⁹⁹. Lors des élections autonomes de 1984 les suffrages en sa faveur ont énormément augmenté ; il a obtenu 46.8% du vote populaire et la majorité absolue au parlement avec 72 sièges. Il a conservé sa majorité parlementaire lors des deux élections suivantes, en 1988 et 1992. Bien qu'il ait perdu sa majorité parlementaire après les élections de 1995 et 1999, il a pu former un gouvernement. Lors des élections de 2003, il a obtenu le plus grand nombre de sièges, mais en matière des votes, il était le deuxième parti, après le PSC, avec 30,9% du vote populaire et pour la première fois il n'a pas réussi à obtenir la majorité nécessaire dans le parlement

⁹⁶ McRoberts, **op. cit.**, p. 61.

⁹⁷ Balcells, **op. cit.**, pp. 189-196 ; Fontana, **op. cit.**, pp. 417-418.

⁹⁸ McRoberts, **op. cit.**, p. 61.

⁹⁹ Caminal, **op. cit.**, pp. 122-127.

pour former un gouvernement¹⁰⁰.

Lors des élections générales, la CiU n'avait pas autant de succès que lors des élections autonomes. Lors des élections générales de 1982, la CiU a remporté 22% des suffrages, tandis que le PSC a obtenu 45% des voix. Cette différence a diminué par le temps, mais le PSC a toujours remporté les élections générales depuis¹⁰¹. Il y a deux raisons principales pour expliquer ce phénomène de « vote dual » en Catalogne. Tout d'abord, une partie des électeurs qui votent pour la CiU lors des élections autonomes, votent pour le PSC lors des élections générales. Deuxièmement, une partie des électeurs du PSC, notamment d'origine immigrée, participe régulièrement aux élections générales et s'abstient aux élections autonomes¹⁰². Par ailleurs, au cours des élections locales, le triomphe est « partagé » par le PSC et la CiU. Alors que le PSC remportait les élections dans les grandes villes et dans les zones urbaines de la classe ouvrière, la CiU gagnait dans la plupart des municipalités de taille moyenne. La municipalité de Barcelone qui a une importance particulière était toujours sous le contrôle des socialistes¹⁰³.

Le parti dominant de la seconde république, l'ERC, a obtenu 8.9% des voix dans les élections de 1980. Il a soutenu le gouvernement autonome et il n'a pas pu se distinguer de la CiU. Le parti était dans une crise d'identité et de direction durant les années 80 et perdu la moitié de ses suffrages. À la fin de la décennie, le programme et la direction du parti se sont renouvelés et l'ERC a commencé à défendre l'indépendance de la Catalogne avec les méthodes pacifiques. Grâce à ce renouvellement, dans les années 90, il a récupéré ses pertes électorales et s'est consolidé comme le troisième parti politique de Catalogne. Lors des élections autonomes de 2003, il a doublé ses voix, obtenant 16,5% du vote populaire¹⁰⁴.

¹⁰⁰ Òscar Barbera, Astrid Barrio, « Convergència i Unió: From Stability to Decline? », in Lieven de Winter *et al.*, **Autonomist Parties in Europe : Identity Politics and the Revival of the Territorial Cleavage**, Vol I, Barcelona : Institut de Ciències Polítiques i Socials, 2006, p. 104.

¹⁰¹ Francesc Pallarès et Joan Font, **The Autonomous Elections in Catalonia (1980-1992)**, Barcelona : Institut de Ciències Polítiques i Socials, 1995, pp. 52-53.

¹⁰² *Ibid.*, p. 35.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 10.

¹⁰⁴ Montserrat Guibernau, **Catalan Nationalism: Francoism, Transition and Democracy**, London: Routledge, 2004., pp. 82-83.

Les communistes ont obtenu de bien meilleurs résultats lors des élections de 1977 et 1980 en Catalogne que dans le reste de l'Espagne, avec 18% des voix. Cependant, au début des années 80, le parti est entré dans une crise profonde interne à cause de la division entre les eurocommunistes et l'aile prosoviétique. Les partisans prosoviétiques se sont séparés du parti et ont fondé le *Partit dels Communistes de Catalunya* (Parti communiste de Catalogne) mais la crise du PSUC n'a pas pu être surmontée. Aux élections de 1984, le PSUC n'a obtenu que 5,6% des voix. Dans la seconde moitié des années 80, le parti s'est restructuré avec le nationalisme de gauche catalan et par la suite il a lancé une fédération d'*Iniciativa per Catalunya* (Initiative pour la Catalogne - IC). Lors des élections de 1988, l'IC a obtenu 7,8% des voix. Cependant elle a été gravement affectée par la chute de l'Union soviétique et la crise générale du communisme. Ainsi, dans les élections de 1992, son affaiblissement électoral a continué. En 1995, l'IC a établi une coalition avec les Verts (ICV) et obtenu 9.8% des voix. En 1999, lorsque le PSC obtenait 38.2% des votes sous le leadership charismatique de Pasqual Maragall, l'ICV a pu gagner seulement 2.5% des voix. Cependant, lors des élections de 2003, l'ICV a presque triplé son score, obtenant 7,3% des voix¹⁰⁵.

Dans les années 80, la droite conservatrice espagnole, *Alianza Popular* et depuis 1989 *Partido Popular*, n'était pas bien implantée en Catalogne. Dans les quatre premières élections autonomes (entre 1980 et 1992), son score moyen électoral était de 5,3% des suffrages. Dans les années 90, la montée générale du PP s'est reflétée aussi en Catalogne, il pouvait obtenir le soutien des électeurs qui sont nés hors de Catalogne et mal à l'aise avec le nationalisme catalan. Lors des élections de 1995, le PP a atteint 13,1% et 17 sièges. Dans les années 2000, il pouvait maintenir son soutien électoral au-dessus de 10%¹⁰⁶.

Pendant deux décennies, la scène politique catalane a été dominée par deux partis : la CiU et le PSC. Durant cette période, le système catalan n'était pas très compétitif et sous la direction charismatique de Jordi Pujol, la CiU pouvait gouverner la Generalitat jusqu'en 2003. Par ailleurs, lors des élections générales, malgré la

¹⁰⁵ *Ibid.*, pp. 81-82; Pallarés et Font, *op. cit.*, pp. 21-22.

¹⁰⁶ McRoberts, *op. cit.*, p. 64; Pallarés et Font, *op. cit.*, pp. 14-15.

réduction de la différence entre la CiU et le PSC, le PSC pouvait maintenir sa position en tant que parti gagnant. L'ERC s'est consolidé comme troisième force politique d'origine catalane durant les années 90, grâce à son redressement politique et organisationnel et dans les années 2000 il est devenu le parti clé pour pouvoir former le gouvernement d'autonomie grâce au changement de la composition du *Parlament*. En outre, les communistes pouvaient surmonter leurs crises en transformant leur parti à une fédération avec les ailes comme les nationalistes de gauche ou les verts. Bien qu'ils n'aient jamais pu répéter le succès des élections de 1980, ils ont pu survivre dans les années 90 et ils ont récupéré une partie de leurs voix dans les années 2000. Le système politique stable de deux décennies a commencé à être secoué avec les élections de 2003 et la nouvelle décennie est marquée par une crise considérable.

2.3. L'étape du nationalisme « modéré »

La décentralisation de l'Etat a déjà commencé avec le processus de pré-autonomies (*las preautonomías*) avant l'adoption de la Constitution et les mesures prises dans ce processus avaient des effets décisifs sur la création de « l'Etat autonome » (*Estado Autonómico*). L'autonomie provisoire en Catalogne a été rétablie le 29 Septembre 1977 et au Pays Basque le 4 Janvier 1978 par décrets lois. Cette méthode a ensuite été mise en œuvre dans d'autres régions comme la Galice, l'Aragon, Valence et les Îles Canaries. Enfin, les décrets lois successifs ont créé jusqu'à 14 pré-autonomies. En fait, la plupart des communautés autonomes existantes, à l'exception de la Cantabrie, La Rioja et Madrid¹⁰⁷.

Le processus de pré-autonomie commençait par la formation d'une Assemblée parlementaire au niveau régional, composé de tous les députés et sénateurs élus au Parlement des provinces qui ont été intégrées à la région. Ensuite, le gouvernement publiait un décret-loi et nommait le président élu par l'Assemblée. Par la suite, un comité conjoint entre le gouvernement central et l'Assemblée se constituait pour lancer le transfert des services à la nouvelle entité. Avant l'approbation de la Constitution, le gouvernement de pré-autonomie avait des pouvoirs très limités, mais

¹⁰⁷ Aja, **op. cit.**, pp. 37-38.

ces institutions provisoires étaient le symbole de ce que dans l'avenir immédiat, il y aurait une autonomie régionale. La formation de pré-autonomies avait deux conséquences importantes sur la configuration définitive de l'État autonome. Premièrement, les frontières des communautés autonomes futures se sont déjà formées et après la création de 14 pré-autonomies, « la carte » est pratiquement fermée par consensus entre le gouvernement et les députés des pré-autonomies. Deuxièmement, le système d'autonomie n'a pas été limité aux « nations historiques » comme dans la période de la seconde République, mais s'est étendu dans tout le pays¹⁰⁸.

En outre, en ce qui concerne le chemin emprunté pour accéder à l'autonomie, le processus de l'approbation du statut et le niveau de compétence accordé à l'autonomie, la Constitution prévoit deux types de Communautés autonomes : pour les Communautés qui avaient un statut pendant la seconde République, à savoir la Catalogne, le Pays Basque et Galice et pour celles qui ont une plus grande volonté afin d'accéder à l'autonomie, comme le cas de l'Andalousie, un niveau de compétence plus élevé est reconnu par rapport aux autres. Pour différents types d'autonomie il y avait deux formes d'accès à l'autonomie : un processus long et un processus court comportant des exigences variables. En plus des « nations historiques », selon article 151, dans une région où les trois quarts des municipalités revendiquent l'autonomie, un référendum doit avoir lieu et, si le oui l'emporte, ces régions peuvent obtenir l'autonomie de plein exercice. L'Andalousie était la seule région qui a suivi cette voie. Dans la voie ordinaire, prévu dans l'article 143, l'initiative du processus d'autonomie incombe à tous les conseils de province intéressés ou à l'organe interinsulaire correspondant. Cette initiative doit être approuvée par au moins deux tiers des communes dont la population représente au moins la majorité du corps électoral de chaque province ou île¹⁰⁹.

Après l'approbation de la Constitution en décembre 1978, les statuts de la Catalogne et du Pays Basque ont été approuvés en 1979 et pour la mise en œuvre effective du système autonome, certaines lois importantes ont été publiées, telles que

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 39.

¹⁰⁹ *Ibid.*, pp. 44-46; Colin, *op. cit.*, pp. 237-242.

la Loi organique du Tribunal constitutionnel afin de résoudre les conflits de compétence et la Loi organique du financement des Communautés autonomes en 1979 et 1980. Toutefois, le processus de la construction de l'État autonome s'est interrompu après les conflits politiques qui se posaient autour des autonomies de la Galice et l'Andalousie. Le gouvernement de l'UCD considérait que l'approbation des statuts basque et catalan était suffisante pour le moment et devant les exigences de l'autogouvernement des autres régions ou nationalités, il était contre l'idée que les autres communautés autonomes auraient le même niveau de compétence de la Catalogne et du Pays basque. De plus, les secteurs franquistes de l'appareil de l'État, surtout l'armée, étaient très préoccupés en raison de l'extension des exigences de l'autonomie et pensaient que l'unité de l'État était menacée¹¹⁰.

En Galice, où l'UCD avait la majorité parlementaire, le gouvernement de Suárez a essayé de lancer une autonomie avec un niveau de compétences inférieur. Cette tentative a créé une grande protestation, même au sein de la section galicienne de l'UCD. À la fin, le gouvernement central a dû retirer son projet et le statut de la Galice avec un haut degré de compétences a été approuvé en 1981. Le gouvernement de Suárez était aussi contre l'idée de reconnaître un haut niveau de compétence à l'Andalousie. Néanmoins, plus des trois quarts des municipalités ont participé à l'initiative afin d'ouvrir la voie d'article 151 et dans le référendum du février 1980, malgré la campagne négative du gouvernement le oui l'a emporté¹¹¹.

Ces conflits, combinés avec la crise économique, ont désintégré le gouvernement de l'UCD et créé un interrègne politique. Les franquistes durs et les secteurs putschistes de l'armée ont profité de l'impasse politique. Après la démission de Suárez, lors de l'investiture du nouveau Premier ministre Calvo-Sotelo, le 23 février 1981, le bâtiment du Congrès a été occupé par le colonel Antonio Tejero et quatre cents gardes civils, tandis qu'à Valence le général Jaime Milans del Bosch a déclaré un état de guerre¹¹².

¹¹⁰ Eliseo Aja, *El Estado Autonómico, Federalismo y Hechos Diferenciales*, Madrid: Alianza Editorial, 1999, p. 71-72.

¹¹¹ Aja, *op. cit.*, p. 73-74.

¹¹² Javier Tusell, *Spain: From Dictatorship to Democracy, From 1939 to Present*, Oxford: Blackwell Publishing, 2007, p. 306-311.

La tentative de coup d'État a échoué mais elle a gravement affecté le processus de décentralisation de l'État. Le nouveau Premier ministre Calvo-Sotelo, sous la pression des conservateurs, a cessé toute nouvelle dévolution aux communautés autonomes. En juillet 1981, le gouvernement et le PSOE sont parvenus à un accord sur le projet de loi organique pour l'harmonisation du processus d'autonomie (LOAPA). Cette loi avait une tendance centraliste qui met en péril certaines compétences des communautés autonomes. Par exemple, la loi exigeait que les parlements des communautés autonomes aient leurs lois ratifiées par le gouvernement central. Sur les questions telles que l'usage et l'enseignement du castillan dans les communautés autonomes, le traitement du drapeau espagnol, l'utilisation des termes «national» et «nation», la loi limitait les droits des communautés, du point de vue du nationalisme espagnol¹¹³. Dans les Cortes Generales, le seul parti qui s'est opposé à la loi était la CiU. Le PSC a voté pour la loi et sa position a créé des conflits internes à l'intérieur du parti. En outre, l'attitude du parti a créé une grande déception en Catalogne. D'autre part, en Catalogne il y avait des mobilisations massives contre la LOAPA sous la direction de *La Crida a la Solidaritat en Defensa de la Llengua, la Cultura i la Nació Catalanes* (Appel pour la solidarité en défense de la langue, de la culture et de la langue catalanes) qui a rassemblé 1300 organisations différentes¹¹⁴. Malgré ses aspects négatifs, après l'approbation de la loi, le processus de décentralisation a recommencé et certains points centralistes de la loi ont été annulés par la Cour constitutionnelle en 1983.

Dans ce contexte, le principal objectif du premier gouvernement de la CiU était de réaliser le transfert rapide des compétences du gouvernement central vers la communauté autonome. Se voulant un parti pragmatique et nationaliste modéré, pour parvenir à ses fins, sa stratégie était de négocier avec les gouvernements centraux. En fait, le système constitutionnel ambigu et incomplet obligeait les gouvernements régionaux à négocier avec le gouvernement central parce que concernant l'étendue des compétences de la communauté autonome, dans divers cas, le décideur était Madrid. Par exemple, conformément aux lois fondamentales, le gouvernement central pouvait transférer ou reprendre certaines compétences des communautés

¹¹³ McRoberts, **op. cit.**, p. 72.

¹¹⁴ Guibernau, **op. cit.**, p. 80; Balcells, **op. cit.**, p. 193.

autonomes ou des ressources fiscales d'une communauté autonome pouvaient être réorganisées par un accord avec Madrid. Par ailleurs, lorsque le gouvernement n'a pas la majorité absolue au parlement, les sièges des petits partis comme la CiU gagnent une importance cruciale et dans ces circonstances, le pouvoir de négociation des partis minoritaires devient beaucoup plus fort devant le gouvernement central. En trois périodes législatives jusqu'en 2000, les partis majoritaires du parlement n'avaient pas la majorité absolue des sièges (le gouvernement de l'UCD, de 1979 à 1982 ; le gouvernement du PSOE, de 1993 à 1996 ; et le gouvernement de PP, de 1996 à 2000). La CiU a profité de chacune de ces périodes afin d'étendre la compétence du gouvernement autonome. Elle n'a pas formé des gouvernements de coalition avec ces partis mais elle a permis aux gouvernements minoritaires d'obtenir les votes nécessaires aux Cortes Generales¹¹⁵.

Grâce aux bonnes relations de la CiU avec le gouvernement de l'UCD, en 1982, la Catalogne avait accédé à 80% des pouvoirs par lesquels elle a renforcé son statut. Le gouvernement régional avait des compétences en matière d'éducation publique, de santé et de services sociaux. De plus, il a créé sa propre force de police et le catalan est devenu la langue de l'administration publique et de l'éducation¹¹⁶.

Le PSOE a gagné les élections de 1982 avec 48% des voix. Au cours des 11 années de son gouvernement, le PSOE n'a pas répondu positivement aux aspirations nationales de la Catalogne et du Pays basque¹¹⁷. Sa priorité était d'étendre les pouvoirs d'autres communautés autonomes plutôt que de consacrer davantage de compétences aux « nations historiques ». En fait, conformément au droit espagnol, le PSOE n'a pas reconnu le caractère multinational de l'Espagne ni pris une initiative pour réformer la constitution vers un fédéralisme, ce qu'ils défendaient pourtant au cours du processus constitutionnel. Durant ces années, le PSOE a mis en œuvre ses politiques centralisatrices par le biais des lois fondamentales dans plusieurs domaines et cette méthode a créé des tensions entre les gouvernements régionaux et centraux. Ces conflits ont été portés devant la Cour constitutionnelle et la Cour est devenue un

¹¹⁵ McRoberts, *op. cit.*, pp. 69-72.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 71.

¹¹⁷ Sur le pays basque, voir : Mathieu Petithomme, « Commémorer les « Gudaris » d'Hier pour Légitimer la Violence d'Aujourd'hui. Une Etude Socio-historique du Détournement du Bizkargi et de l'Albertia Eguna au Pays Basque », *Pôle Sud*, n°42 (1), 2015.

acteur politique important du régime. Dans les années 80, plus d'une centaine de recours ont été présentés à la Cour constitutionnelle par le gouvernement central et la Generalitat. Une autre réforme du gouvernement du PSOE était l'égalisation du niveau des compétences des communautés autonomes. En 1992, en faisant un accord avec le PP, il a approuvé une Loi de transfert de pouvoir et a réformé les statuts des autonomes qui avaient un bas niveau des compétences¹¹⁸.

Aux élections de 1993, le PSOE a perdu sa majorité parlementaire et avait besoin du soutien de la CiU pour former le gouvernement. En échange de son soutien parlementaire, la CiU a accédé à une nouvelle réforme du système de financement pour la Catalogne. Le résultat était loin de satisfaire les demandes de la CiU (autonomie fiscale égale avec les régions du Pays basque et Navarre) mais après la réforme, la Catalogne a obtenu 15% de l'impôt sur le revenu¹¹⁹. Lors des élections générales de 1996, le PP a été le parti vainqueur, mais il n'a pas pu obtenir la majorité absolue, non plus. Comme le PSOE, il a conclu un accord avec la CiU et aussi avec les nationalistes basques et canariens. La proportion de l'impôt sur le revenu perçu par les communautés autonomes a été portée à 30%. En outre, les compétences des gouverneurs civils qui ont été nommés par le gouvernement central ont diminué, les gouvernements régionaux ont été formellement impliqués sur des questions de l'Union européenne et leurs représentants pourraient participer aux groupes de la Commission européenne¹²⁰.

Toutefois, lors des élections générales de 2000, le PP a pu obtenir la majorité absolue aux Cortes Generales et n'avait plus besoin du soutien des partis nationalistes. Au cours de sa gouvernance entre 2000 et 2004, le PP a lancé un discours néonationaliste espagnol et a essayé de mettre en œuvre des politiques recentralisatrices sur l'éducation, la langue et les universités. En raison de son néonationalisme espagnol offensif, la tension a augmenté entre le gouvernement

¹¹⁸ Ferran Requejo, « Revealing the Dark Side of Traditional Democracies in Plurinational Societies: the Case of Catalonia and the Spanish 'Estado de Autonomías' », **Nations and Nationalism**, n° 16, 2010, pp. 156-157.

¹¹⁹ Paul Heywood, **The Government and the Politics of Spain**, New York: Macmillan Education, 1995, p. 152.

¹²⁰ Francesc Morata, « El Estado de las Autonomías », in M. Alcántara et A. Martínez (eds.), **Política y Gobierno en España**, Valencia : Torant Lo Blanch, 2001, p. 136.

central et les gouvernements régionaux, en particulier avec le Pays basque. Le PP a réformé la Loi des partis politiques avec le soutien du PSOE et après cette réforme, Herri Batasuna a été fermé par la Cour constitutionnelle, accusée d'être la branche politique de l'ETA. Par ailleurs, le gouvernement basque a préparé une réforme de statut, connue sous le nom de « Plan Ibarretxe », qui était basé sur l'autodétermination du Pays basque et offrant une « libre association » avec l'Espagne. La proposition a été acceptée par la majorité absolue du parlement basque mais elle a été rejetée par les votes du PSOE et du PP aux Cortes Generales en 2005¹²¹.

Les quatre années de la gouvernance du PP ont montré la fragilité de l'État autonome. D'un côté, la décentralisation de l'État a progressivement avancé mais d'autre côté la complexité et l'ambiguïté de la Constitution et la non-reconnaissance de la plurinationalité de l'État espagnol ont toujours créé de nouveaux conflits autour de la question nationale. Ce tableau reflétait dans le même temps, les limites du programme du nationalisme « modéré ». Sans obtenir les garanties constitutionnelles, les droits obtenus à travers des négociations avec les gouvernements centraux seraient temporaires et fragiles. Dans ce contexte, la première partie des années 2000 marquait la fin du nationalisme « modéré » qui était cristallisé avec la CiU et surtout son leader, Pujol. Sa collaboration avec le PP a suscité le mécontentement des électeurs de la CiU et de plus, sa combinaison avec la gouvernance épuisant de 23 années depuis 1980 a conduit à perdre le pouvoir d'autonomie après les élections régionales en 2003¹²².

2.4. Une réforme « impossible » du statut catalan

Lors des élections régionales de 1999, le PSC, pour la première fois, devance de peu avec 38.21% des suffrages, la CiU qui obtient 38.05% des suffrages mais remporte plus de siège en raison du système électoral, qui donne aux provinces les moins peuplées plus de poids au parlement. La CiU pouvait former un gouvernement

¹²¹ Requejo, *op. cit.*, pp. 157-158.

¹²² Carles Castro, « Las Claves de las Elecciones autonómicas catalanas (1980-2010) », in J. Marcet et X. Casals (eds.), *Partidos y Elecciones en la Cataluña del Siglo XXI*, Barcelona : Institut de Ciències Polítiques i Socials, 2011, pp. 32-34.

grâce au soutien du PP et l'abstention de l'ERC. Dans les élections de 2003, encore une fois, le PSC avec 31,16% obtient 42 sièges et la CiU a remporté 46 sièges avec 30,94% des votes. Néanmoins, cette fois c'était le PSC qui pouvait former le gouvernement, grâce à sa coalition avec l'ERC et l'ICV. En fait, avant les élections, ces trois partis ont signé un pacte, qui s'appelle *el Pacte del Tinell* (le pacte de Tinell). L'accord entre les trois partis défendait un nouveau cadre juridique qui reconnaît le caractère multinational, multiculturel et multilinguistique de l'État, plus concrètement une réforme de statut de la Catalogne, et rejetait toutes sortes de pactes de gouvernance avec le PP, au niveau régional et national¹²³.

Les politiques néonationalistes et les discours anticatalans du PP ainsi que le retrait de la CiU ont renforcé l'ERC, parti indépendantiste et de centre gauche. Elle a multiplié ses votes, obtenant 16.4% et 23 sièges. L'ICV est entré aux élections dans une coalition électorale avec *Esquerra Unida i Alternativa* (La gauche unie et alternative, EUiA) et a quasiment triplé ses voix passant de 2.5% à 7.2% en quatre années. D'autre part, le PP a accru ses votes (11.89%), gagnant les électeurs conservateurs et/ou immigrés et a consolidé sa place dans le système du parti catalan. Par conséquent, les élections de 2003 ne signifiaient pas seulement la fin du gouvernement de la CiU mais reflétait une nouvelle étape de la fragmentation du système partisan catalan¹²⁴.

Par ailleurs, les élections générales de 2004 ont conduit à la fin du gouvernement du PP. Ce développement inattendu s'est produit après l'attentat à la bombe à Madrid qui a tué plus de 190 personnes, trois jours avant des élections. Malgré toutes les preuves, dès le premier jour, que l'attaque a été organisée par Al-Qaïda, le gouvernement du PP a affirmé que le responsable de l'attaque était l'ETA. Le gouvernement a tenté de manipuler les faits parce que si le responsable était Al-Qaïda, cela mettait en question le soutien du gouvernement à l'occupation irakienne. Cependant, avant les élections, il était clair que le responsable était Al-Qaïda et il a conduit à une grande réaction du peuple espagnol. Le PSOE, sous la direction du

¹²³ Ferran Requejo et Marc Sanjaume, « Recognition and Political Accomodation: From Regionalism to Secessionism. The Catalan Case », **Political Theory Working Paper**, n° 13, Barcelona : Grup de Recerca en Teoria Política, 2013, pp. 11-12.

¹²⁴ Castro, **op. cit.**, pp. 34-39 ; Joan Marcet *et. al.*, « 35 Ans d'Élections en Catalogne : De l'Autonomisme à l'Indépendatisme », **Pôle Sud**, n° 40 (1), 2014, p. 89.

jeune Rodríguez Zapatero, qui était contre l'occupation de l'Irak a gagné les élections avec 42.5% des suffrages. Deux conséquences importantes à ce changement : Primo, au lieu d'une politique conflictuelle du gouvernement du PP contre les communautés autonomes qui demandent l'élargissement de leurs compétences, Zapatero était plus ouvert au dialogue et dans sa campagne électorale il a déclaré qu'il était en faveur d'une réforme du statut de la Catalogne. Secundo, pour la « coalition de gauche » de la Catalogne dans le leadership du PSC, le PSOE était un bien meilleur partenaire que le PP dans les négociations¹²⁵.

Au Parlement catalan, les discussions sur la réforme du statut ont commencé en février 2004 et le texte final a été voté en septembre 2005. Le projet de statut était très long et détaillé. Le nombre d'articles est passé de 57 à près de 250, en effet, le texte était plus long que la Constitution¹²⁶. Il y avait trois objectifs principaux de la réforme. Tout d'abord, la reconnaissance politique de la Catalogne comme une réalité nationale distincte dans l'État espagnol ; deuxièmement, l'élaboration et l'extension du niveau d'autonomie des institutions catalanes et l'établissement un degré de protection plus élevé devant la Cour constitutionnelle. En fait, la raison principale des articles longs et détaillés était d'empêcher les interventions de la Cour, après les expériences des vingt-cinq dernières années. Enfin, le troisième objectif était l'augmentation des compétences financières de la communauté autonome¹²⁷.

Pour l'approbation de la réforme du statut, il fallait la majorité des deux tiers au parlement catalan. Ainsi, le soutien de la CiU était obligatoire pour le processus de réforme. Les discussions au parlement étaient longues et douloureuses en raison de la rivalité entre l'ERC et la CiU pour le leadership du nationalisme catalan et aussi à cause des désaccords entre les partis politiques sur des sujets divers tels que les compétences fiscales, la manière d'exprimer les droits historiques de la Catalogne, la laïcité sur l'éducation ou la portée des droits individuels. Enfin, le projet de statut a été envoyé au Conseil consultatif de *Generalitat* pour qu'il examinât son adéquation avec la Constitution. Selon le rapport du Conseil, dix-neuf dispositions étaient

¹²⁵ Carles Castro, **Relato Electoral de España (1977-2007)**, Barcelona: Institut de Ciències Polítiques i Socials, 2008, pp. 325-353.

¹²⁶ Eliseo Aja, **Estado Autonómico y Reforma Federal**, pp. 74-80.

¹²⁷ Requejo, **op. cit.**, p. 159.

clairement inconstitutionnelles et trente-neuf articles étaient constitutionnels mais avec un doute. Certains articles ont été révisés mais sur les questions centrales comme le financement de l'autonomie ou les droits historiques il n'y a pas eu d'accord et ces dispositions sont demeurées les mêmes. Ainsi, le projet de statut a été présenté au parlement en septembre 2005 et à l'exception du PP, tous les partis (PSC, ERC, ICV-EUiA, CiU) ont voté favorablement pour le statut¹²⁸.

La deuxième étape de la réforme du statut était la discussion du projet dans les Cortes Generales. Malgré la promesse de Zapatero d'appuyer la réforme du statut telle qu'acceptée par le parlement catalan, le projet de statut fut jugé trop maximaliste pour le PSOE et le Premier ministre lui-même, en particulier sur les arrangements fiscaux et la définition de la Catalogne comme une nation. Les négociations ont commencé en octobre, mais après des dizaines de réunions entre le gouvernement central et les représentants des partis catalans, il n'y a pas d'accord sur les questions clés. En janvier, le PSOE a changé sa tactique et a commencé à négocier bilatéralement avec chacun des partis catalans. Alors que l'ERC était plus inflexible sur ses positions, le comité exécutif de la CiU a laissé la décision finale à son président, Artur Mas. D'autre part, le Comité national du PSOE a exhorté son chef Zapatero à conclure rapidement la négociation. Enfin, après les huit heures de réunion secrète entre Zapatero et Mas, le 22 janvier au Palais de Moncloa, ils sont parvenus à un accord commun sur la version finale du statut. Le texte final a été approuvé par les Congrès des députés en mars 2006. Le PP et l'ERC ont voté contre le projet de statut pour les raisons opposées¹²⁹.

Le texte final comportait des changements importants concernant le texte approuvé au parlement catalan. La définition nationale de la Catalogne a été déplacée des articles au préambule du statut. Ce dernier manquait de valeur juridique et avait plutôt un sens symbolique. La compétence juridique de la Cour suprême de la Catalogne et les compétences exclusives de la *Generalitat* dans les domaines tels que l'éducation, l'immigration, les ports, les aéroports, l'industrie, les universités, l'administration locale ont été limitées. À propos des affaires étrangères et les

¹²⁸ César Colino, « Constitutional Change Without Constitutional Reform : Spanish Federalism and the Revision of Catalonia's Statute of Autonomy », *Publius*, vol. 39, n° 2, 2009, pp. 269-270.

¹²⁹ *Ibid.*, pp. 270-273.

relations avec l'État espagnol, les dispositions clés ont été supprimées. La *Generalitat* ne signerait pas d'accords extérieurs avec l'Union européenne ou d'autres institutions. En outre, la *Generalitat* n'a pas été autorisée à désigner des membres de la Cour constitutionnelle ou à conclure des accords avec d'autres communautés autonomes. Concernant la question financière, la proposition catalane d'avoir le même degré d'autonomie financière avec le Pays Basque et la Navarre n'a pas été acceptée. Au lieu de reconnaître la pleine responsabilité fiscale, le gouvernement a augmenté le partage des revenus fiscaux avec les communautés autonomes (50% de l'impôt sur le revenu et 55% de la TVA)¹³⁰. En outre, afin de réduire davantage le déficit financier de la Catalogne, l'investissement du gouvernement central dans les infrastructures de la région serait décidé conformément à la contribution apportée par la Catalogne au PIB espagnol sur une période de sept ans¹³¹.

Au cours de ce processus, le PP a critiqué très durement le projet de réforme, affirmant qu'il s'agissait d'une menace pour la pérennité de l'Espagne. Il a organisé des pétitions contre le projet et la campagne de boycott contre les produits catalans. Après l'approbation du statut dans les Cortes Generales, il a demandé à la Cour constitutionnelle l'annulation de celle-ci¹³².

Comme le dernier stade du processus de réforme, un référendum a été organisé en juin 2006 pour approuver le nouveau statut. 73,9% de l'électorat catalan a voté favorablement mais le taux de participation a été très faible (Tableau 2.1) :

¹³⁰ Diego Muro, « Territorial Accomodation, Party Politics, and Statute Reform in Spain », **South European Society and Politics**, n° 14 (4), 2009, p. 460 ; Requejo et Sanjaume, **op. cit.**, p. 460.

¹³¹ Alors que la Catalogne produisait les 18,5% du PIB espagnol, elle recevait environ 12% de l'investissement de l'Etat, jusqu'en 2006, voir Requejo, **op. cit.**, p. 161.

¹³² Aja, **op. cit.**, p. 80.

Tableau 2.1

	Le référendum de 2006	Le référendum de 1979
Assistance	48.8%	59.3%
Oui	73.9%	88.1%
Non	20.7%	7.8%
Vote Blanc	5.3%	3.5%

Source : Eliseo Aja, **Estado Autonómico y Reforma Federal**, p. 82.

Si l'on compare les résultats du référendum de 2006 avec les résultats de 1979, on voit que le taux de participation et les votes favorables sont plus bas, les votes négatifs et les votes nuls sont plus élevés. La raison principale de ce résultat est qu'après les discussions épuisantes de près de trois ans, la réforme du statut n'a pas satisfait les espérances du peuple catalan qui ont été créés par les partis catalans. De plus, la fissure dans le gouvernement de coalition et la campagne ode l'ERC pour le vote négatif a affecté considérablement les résultats du référendum. Il faut également tenir compte de la campagne du PP pour le pourcentage relativement élevé des votes négatifs¹³³.

La position négative de l'ERC devant la version finale de la réforme du statut a conduit à l'effondrement du gouvernement de coalition ainsi qu'à l'éviction de Pasqual Maragall, le chef du PSC et le président de la Generalitat, qui a été remplacé par José Montilla. Les élections anticipées se sont tenues le 1^{er} novembre 2006 et la CiU était le parti vainqueur des élections avec 32% des votes. Cependant, après la renonciation de Maragall, la négociation entre le PSC et l'ERC a recommencé et le gouvernement du tripartite a pu continuer jusqu'au 2010¹³⁴.

L'appel du PP à la Cour constitutionnelle pour le statut de la réforme a aggravé le conflit politique dans les prochaines années. Le PP a prétendu que le Préambule, 124 articles et un certain nombre de dispositions supplémentaires et finales du texte sont inconstitutionnels. Ces articles concernent principalement la

¹³³ Muro, **op. cit.**, p. 461.

¹³⁴ Castro, « **Las Claves de las Elecciones...** », pp. 39-40.

définition de la Catalogne comme « nation », les aspects linguistiques, les compétences exclusives de la Catalogne, l'établissement de droits et libertés spécifiques pour les citoyens de Catalogne, la régulation des affaires étrangères de la Catalogne et les règles relatives à son système financier. La déclaration de la sentence de la Cour constitutionnelle a duré quatre ans sous la pression des partis politiques et des médias et après le dur conflit entre les membres « progressistes » et « conservateurs » de la Cour. Au cours de ces quatre années, l'impartialité de la Cour a été remise en question et sa fiabilité et son prestige ont été gravement endommagés¹³⁵.

Lorsque la Cour a annoncé sa sentence en juillet 2010, elle a déçu les deux côtés, les nationalistes espagnols et catalans. Elle a jugé inconstitutionnels 14 articles et a soumis 27 autres à l'interprétation de la Cour elle-même. En ce qui concerne la définition de la « nation » en Catalogne, la Cour a jugé que le terme « nation » n'avait aucun effet juridique, mais reflétait le sentiment de cette région. Concernant la langue catalane, sa définition comme la « langue préférée » au sein de l'administration et des médias, et le devoir de la connaître ont été éliminés. La Cour a considéré que les habitants de la Catalogne ne peuvent être obligés de connaître le catalan. De plus, le règlement du Statut limitant la portée des « lois fondamentales » du gouvernement central sur les questions régionales a été annulé. En outre, le Conseil de la Justice de Catalogne a été jugé inconstitutionnel puisqu'il donnerait à la Catalogne un pouvoir judiciaire autonome. Sur la compétence financière, la Cour a annulé la législation du gouvernement régional sur les impôts locaux et la disposition selon laquelle toutes les communautés autonomes doivent réaliser le même effort financier pour pouvoir bénéficier des fonds de solidarité interterritoriale¹³⁶.

Après la décision de la Cour, le projet de réforme est devenu un échec, en ce qui concerne les objectifs visés au début du processus. Premièrement, l'un des objectifs centraux de la réforme, la reconnaissance de la réalité nationale distincte de la Catalogne, ne pouvait être atteint. Deuxièmement, en matière d'augmentation et de protection des compétences de la communauté autonome, après tout, de petites

¹³⁵ Requejo et Sanjaume, *op. cit.*, p. 15.

¹³⁶ Sebastian Dario Baglioni, *Multinational Democracy and Political Recognition in Spain, 1978-2010 (thèse de doctorat)*, University of Toronto, 2013, pp. 151-152.

conquêtes pouvaient être obtenues. Troisièmement, quant à l'augmentation de la compétence financière, le résultat était loin des demandes du Parlement catalan qui avaient été exposées en 2005¹³⁷.

Après la décision de la Cour, plus d'un million de personnes sont descendus dans la rue sous la bannière de « nous sommes une nation, nous décidons ! ». Le résultat final du processus de réforme épuisant, qui a duré sept ans, a généré le sentiment au sein du peuple catalan que l'État espagnol n'a pas la volonté de reconnaître la réalité nationale distincte de la Catalogne. La décision de la Cour constitutionnelle allait être un tournant dans la voie « de l'autonomisme à l'indépendantisme » en Catalogne.

2.5. Le facteur de la crise économique

Jusqu'à présent, on a essayé d'analyser les deux aspects principaux de notre sujet : les dimensions historiques et politiques. D'une part, la question nationale catalane a une origine historique ; elle a été déterminée par les dynamiques comme les formes de modernisation et de capitalisation de la Catalogne, les caractéristiques distinctes de la formation du nationalisme catalan ou les relations avec le gouvernement central et la Catalogne. D'autre part, le cadre tracé par la Constitution de 1978 est un autre élément principal du problème. En effet, à cause de la non-reconnaissance de caractère multinational de l'Espagne par la Constitution ou les caractéristiques ambiguës et non statiques de la Constitution sur l'organisation territoriale de l'État, le régime politique a toujours la possibilité de provoquer des crises entre le gouvernement autonome et le gouvernement central. L'autre aspect principal de ce thème est, sans aucun doute, la relation économique entre le gouvernement central et la Communauté autonome. Dans une certaine mesure, on avait déjà partiellement mentionné le modèle économique de la Constitution de 1978 et la dynamique de conflit qu'elle avait créée. De plus, on avait signalé les raisons de mécontentement du gouvernement autonome catalan sur ce modèle et ses initiatives afin de le réformer. Dans ce sous-chapitre, on va brièvement exposer le fameux conflit de « la balance fiscale » entre le gouvernement central et la Catalogne ainsi

¹³⁷ Requejo et Sanjaume, **op. cit.**, pp. 16-17.

que les conséquences de la crise économique sur les relations entre elles qui a commencé en 2008 et qui eu des effets sociaux catastrophiques.

Selon Marina Subirats, du point de vue économique, la société catalane a connu deux phases très différentes et séparées dans la période postfranquiste : d'abord, une étape de croissance et de développement et ensuite, à partir de 2006-2007, une étape de crise et de désagrégation¹³⁸. La première est l'étape de croissance parce que « tout s'est accru, à la fois la population totale, la population active, l'éducation, tant au niveau primaire et secondaire comme universitaire, les ressources économiques, les espaces de vie, la consommation, l'information, les loisirs, le nombre d'associations, de rapports humains, de rapports d'amitié. »¹³⁹.

En fait, depuis le début des années 60, les économies espagnole et catalane se trouvaient dans une période de boom économique et dans cette période l'économie catalane a changé de façon fondamentale. Après deux décennies de stagnation économique, Franco a décidé d'abandonner son modèle économique autarcique et l'Espagne a commencé à s'intégrer à l'économie mondiale quand elle est dans un processus de croissance rapide jusqu'à la seconde moitié des années 70. Au cours de cette période, l'économie espagnole a connu une croissance plus rapide que tous les pays capitalistes, à l'exception du Japon. Sans surprise, le moteur principal de la croissance économique espagnole était la Catalogne malgré l'attitude hostile du franquisme contre elle. Il s'agissait d'une période de « réindustrialisation » de la Catalogne alors que son volume de production industrielle augmentait de 300% entre 1955 et 1975 et que son secteur industriel devenait plus diversifié. Alors que son secteur traditionnel, le textile, perdait du poids, les secteurs de la métallurgie et des produits chimiques gagnaient en importance. Grâce à l'investissement considérable de capitaux étrangers, la bourgeoisie catalane a été pénétrée par les capitaux européens et nord-américains et plus d'un million d'espagnols ont migré vers la Catalogne pendant cette période de « miracle économique »¹⁴⁰.

¹³⁸ Marina Subirats, « La Société Catalane Aujourd'hui : Croissance et Crise », **Pôle Sud**, n° 40, 2014 (1), p. 30.

¹³⁹ **Ibid.**, p. 32.

¹⁴⁰ McRoberts, **op. cit.**, pp. 91-95.

Parallèlement à la crise économique mondiale qui a commencé en 1973, la croissance économique catalane s'est ralentie et entre 1973 et 1985 la croissance moyenne annuelle de la Catalogne n'était que de 1,7%. À partir de la seconde moitié de la décennie des années 80, grâce à la récupération de la croissance de l'économie mondiale et l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne en 1986, la Catalogne a de nouveau atteint un niveau élevé de la croissance économique. Entre 1985 et 1991, la croissance annuelle moyenne était de 4,55% alors que la croissance moyenne de l'Espagne était de 4,1%. En raison de la nouvelle récession économique internationale, l'économie catalane est entrée dans une autre crise, mais à partir de 1994, elle a recommencé à se redresser¹⁴¹.

Pendant quatorze ans, entre 1994 et 2007, l'économie catalane a connu une période de forte expansion : la croissance moyenne annuelle est de 3,6%. Dès lors, de 1995 à 2005, le revenu par habitant a augmenté autour de 80 pour cent et en 2006 le taux de revenu par habitant en Catalogne était de 16 pour cent supérieur à la moyenne de l'Union européenne¹⁴². Cette longue période de croissance économique a été basée sur la dévaluation de la peseta (entre 1992-1995), l'augmentation des taux d'exportation, l'entrée à la zone euro, les taux d'intérêt très bas, la restriction de l'augmentation des prix et des salaires, l'expansion du secteur touristique, la stimulation de la consommation, un grand afflux d'immigrants et, en particulier, l'investissement gigantesque en construction, entre autres facteurs. Au cours de cette période, on a créé plus que 1,3 millions d'emplois. De plus, on a construit plus de 700 000 logements, c'est-à-dire une augmentation de 55%¹⁴³.

Si on considère l'étape de 1961-1975 comme une phase distincte de l'histoire l'économique catalane, on peut dire la même chose pour la période de 1980-2007 puisqu'il s'agissait de son changement structurel. Alors que le poids du secteur industriel dans le PIB était de 41,7% en 1980, il est tombé à 23,3% en 2006 et, au cours de la même période, le poids du secteur tertiaire est passé de 42,5% à 62,3%.

¹⁴¹ *Ibid.*, pp. 95-96.

¹⁴² Antoni S. Ramoneda, « Prologo », in José Luis Escrivá *et al*, **Economía Catalana: Retos de Futuro**, Barcelona: BBVA et Generalitat de Catalunya (Departament d'Economia i Finances), 2007, p. 22.

¹⁴³ Josep O. Alonso, « Catalunya 1994-2007 : Une Economía en Transición », in José Luis Escrivá *et al*, « **Economía Catalana...** », *op. cit.*, pp. 39-44.

Ainsi, on peut parler de « désindustrialisation » de la Catalogne mais il faut rappeler que dans ce processus cela est une tendance mondiale dans les pays avancés¹⁴⁴. En particulier, depuis 1996, les moteurs de la croissance sont les secteurs de la construction et de l'immobilier grâce à des taux d'intérêt bas et un grand afflux d'immigrants. Dans ce contexte, les étrangers représentaient 2,2% de la population totale en 2000, alors qu'en 2008, ils constituaient 11,5% de la population. De plus, en 2007, le poids de la construction dans l'emploi était de 13%, tandis que la moyenne dans l'Union européenne était environ de 8%. Cependant, ce modèle économique n'était pas soutenable puisque le grand *boom* économique dans ces secteurs en parallèle avec la forte expansion des crédits, particulièrement, les crédits de *subprime*, ont créé une bulle économique. Donc, il ne s'agissait pas d'une croissance économique saine qui se base sur l'augmentation de la productivité de la main d'œuvre et la production et l'exportation des biens de la haute technologie¹⁴⁵. Par conséquent, l'économie catalane est devenue très fragile devant les oscillations de l'économie mondiale et quand la crise économique globale s'éclate en 2008, la Catalogne a été gravement affectée des conséquences de la crise financière.

Après quinze ans, l'économie catalane pour la première fois a diminué de 0,2% en 2008. Ce taux a augmenté à 4,20% en 2009. La croissance annuelle moyenne entre 2008 et 2012 était d'environ -1%¹⁴⁶. Le revenu annuel moyen de la Catalogne est tombé de 29.697 € à 25.774 €, entre 2008 et 2011, c'est-à-dire, une chute de 13.2%. Le secteur de la construction s'est presque effondré ; de 2007 à 2012, il a perdu 52% des postes de travail¹⁴⁷. Par ailleurs, le taux de chômage est passé de 5.6% en 2007 à 23.7% en 2013¹⁴⁸. A Barcelone, 3000 personnes ont perdu leur logement, dont 900 qui vivent dans la rue. D'autre part, le risque de pauvreté a dépassé les 30% du peuple et frappe particulièrement les enfants¹⁴⁹.

L'autre réflexion de la crise économique en Catalogne est l'augmentation

¹⁴⁴ *Ibid.*, pp. 53-60.

¹⁴⁵ Pankaj Ghemawat et Xavier Vives, *Competitividad en Cataluña: El Reto de una Sociedad*, Barcelona: Foment del Treball Nacional, 2009, pp. 7-11.

¹⁴⁶ Real GDP Growth, <<http://www.diplocat.cat/en/barcelona-catalonia/economy/26-content/catalonia/economy/253-real-gdp-growth>>

¹⁴⁷ Subirats, *op. cit.*, p. 39.

¹⁴⁸ Tasa de Paro. 2001-2016, Idescat, <<http://www.idescat.cat/pub/?id=aec&n=318&lang=es>>

¹⁴⁹ Subirats, *op. cit.*, p. 38.

énorme de la dette de la *Generalitat*. En fait, ce processus a commencé durant la période du gouvernement tripartite entre 2003-2010 à cause de l'extension du programme social de la *Generalitat* lors du gouvernement de la coalition de gauche. En 2003 la dette publique de la *Generalitat* était autour de 15 milliards d'euros et en 2010 la dette se situait à 31,886 milliards¹⁵⁰. Cependant, bien que le gouvernement d'Artur Mas, qui a gouverné la *Generalitat* pour deux mandats entre 2010 et 2015, accusât le gouvernement tripartite de mauvaise gestion des ressources financières de la communauté autonome, la dette de la *Generalitat* a augmenté beaucoup plus au cours de la gouvernance de la CiU. La croissance absolue était 31,197 milliards d'euros. En termes relatifs, la dette catalane était de 7,2% du PIB en 2003 ; 17,5% en 2010 et 32,8% en 2015¹⁵¹. En effet, la Catalogne a atteint en 2008 un niveau d'endettement supérieur à plus de 50% de la moyenne des autres communautés autonomes. Et à partir du déclenchement de la crise économique, le déficit public de la Catalogne est resté nettement supérieur à celui des autres communautés autonomes. Le problème du déficit public de la Catalogne a atteint un tel niveau qu'elle ne pouvait pas soutenir le financement de son déficit dans le marché libre en raison de la perspective négative de sa situation économique. Dans ce contexte, en raison de la crise de la dette des communautés autonomes comme la Catalogne et les autres, le gouvernement espagnol a créé le Fonds de liquidité autonome (*Fondo de Liquidez Autonómica - FLA*) en 2012 afin d'aider les communautés autonomes pour qu'elles résolvent leurs problèmes de financement. La Catalogne a absorbé 40% la première année et 43% la deuxième année les moyens du Fonds. En termes absolus, elle a obtenu 6.600 milliards d'euros en 2012 et 10 milliards en 2013¹⁵². A travers le FLA et d'autres mécanismes de financement, tels que le Fonds de paiement aux fournisseurs (*Pago a Proveedores - FPP*), en 2015, l'Etat avait déjà versé 60% de la dette de la *Generalitat*, qui s'est élevée à un total de 72.274 milliards d'euros¹⁵³. Par conséquent, en raison de la grave crise de la dette publique de la Catalogne, d'un côté, la *Generalitat* est devenue plus dépendante de Madrid afin de financer son

¹⁵⁰ Ortiz, *op. cit.*, p. 86.

¹⁵¹ Oriol Solé Altimira, « El Paso de Mas por la Generalitat Eleva un 87% la Deuda de Catalunya », *El Diaro*, le 12 septembre 2015, <http://www.eldiario.es/catalunya/pas-Generalitat-eleva-deute-Catalunya_0_429758110.html>

¹⁵² Ortiz, *Ibid.*

¹⁵³ « El Estado controla ya el 60% de la deuda de la Generalitat », *El Periodico*, le 26 Mars 2016, <<http://www.elperiodico.com/es/noticias/economia/estado-controla-deuda-generalitat-5005304>>

déficit public, et de l'autre côté, elle a introduit un plan d'austérité qui avait des conséquences graves dans les secteurs d'éducation et de santé, entre autres.

Par ailleurs, à partir de la crise économique, la question de déficit fiscal entre la *Generalitat* et l'État central est devenue un des thèmes plus controversés et plus tendus entre eux. Ces dernières années, les partis du nationalisme catalan, surtout le CDC, utilisent l'expression de « pillage de l'État » (*expolio del Estado*) et prétendent que « l'Espagne nous vole », pour « l'énorme différence » qui existerait entre le revenu auquel les catalans contribuent au trésor national et les services publics qu'ils reçoivent de l'État¹⁵⁴. Par exemple, le Président de la *Generalitat* explique que chaque année 8% du PIB (entre 15 et 16 milliards d'euros), qui est le déficit fiscal, qui va au reste de l'Espagne. Selon le calcul de la *Generalitat*, la Catalogne contribue à hauteur de 19% du total des recettes nationales. Elle compte une population qui est de 16% de l'Espagne et ne reçoit que 14% des ressources (en dessous de ce qui correspondrait pour la population). Son poids dans le PIB est de 18,6%¹⁵⁵.

L'origine du problème vient du système fiscal asymétrique et très compliqué de l'Espagne. Il est évident qu'une région plus riche, comme partout dans le monde, paie dessus de la moyenne et fournit des fonds communs pour le bénéfice des autres régions plus pauvres. La Catalogne a un revenu par tête qui est de 15 à 20% supérieur à la moyenne pour le reste de l'Espagne. De plus, il s'agit d'un excédent commercial de la Catalogne avec le reste de l'Espagne. Par exemple, les ventes de sociétés catalanes au reste de l'Espagne s'élèvent à 61.134 milliards d'euros, alors que celles qui exportent à l'étranger en totale était 60.526 milliards en 2011. C'est-à-dire que les revenus du reste de l'Espagne représentent 30% de la richesse générée en Catalogne¹⁵⁶. Ainsi, il s'agit d'un flux de ressources des régions pauvres vers les riches parce que ce sont elles qui produisent la majorité des biens consommés par des régions pauvres. Dans ce contexte, on doit prendre compte plusieurs facteurs quand on traite la question du déficit fiscal.

¹⁵⁴ Aja, *op. cit.*, p. 267.

¹⁵⁵ Ortiz, *op. cit.*, p. 76.

¹⁵⁶ Convivència Cívica Catalana, *Análisis del Comercio de Cataluña*, 2015, <http://files.convivenciavicica.org/Analisis%20del%20Comercio%20de%20Catalu%C3%B1a.pdf>

D'autre part, il y a des régions plus riches que la Catalogne comme le Pays Basque et la Navarre qui n'ont pas de déficit fiscal avec l'Etat en raison du système de *concierto economico* et il y a des régions plus pauvres comme Valence et Murcie dont les déficits fiscaux sont relativement plus grands que la Catalogne. En effet, au nom du principe de solidarité entre les communautés, on applique des critères très élastiques et incontrôlables, comme le critère de « la population ajustée », mesurée selon l'âge, la dispersion géographique, la surface couverte, la condition sociale de la majorité ; tous sont très difficiles à mesurer et à évaluer. En raison des problèmes structurels du système fiscal, non seulement le Pays basque et la Navarre (*Comunidades Forales*) qui sont hors du système fiscal commun ont des soldes fiscaux positifs, ainsi que les régions plus riches comme Aragon et Rioja. C'est pourquoi la Catalogne estime être dans son bon droit - quand elle exige que ses ressources pour les services publics ne soient pas inférieures à celles des autres communautés autonomes plus pauvres, qu'elle contribue à les financer et qu'elles trouvent plus de ressources par habitant une fois la distribution réalisée. Ainsi, le système fiscal est jugé par les partis autonomistes catalans comme « irrationnel » en Espagne. Ainsi la demande de souveraineté fiscale de la Catalogne pour une meilleure gestion financière est un des points principaux de l'indépendantisme catalan au sein de la crise économique grave et lorsque la Catalogne nécessite des investissements infrastructurels, l'amélioration du système de transport et de plus de ressources financières afin d'éviter les coupes sociales dans l'éducation et la santé¹⁵⁷.

Puisqu'il s'agit d'un sujet très sensible, afin de faire une évaluation adéquate du financement et des abus fiscaux de chaque région, on calcule les balances fiscales des régions. Par définition, la balance fiscale d'une communauté est un instrument afin de mesurer l'équilibre entre la contribution apportée par les citoyens et les entreprises de la région aux revenus de l'Etat et les dépenses publiques ceux qui exercent sur ce territoire au bénéfice de ses habitants¹⁵⁸. Pour calculer les balances, il y a plusieurs méthodes qui sont, en fait, complexes et controversées. Chaque secteur revendique la méthode propre qui soit la plus avantageuse pour lui-même. De toute

¹⁵⁷ Ortiz, **op. cit.**, pp. 78-85.

¹⁵⁸ **Ibid.**, p. 79.

façon, il s'agit de deux principales méthodes : les flux monétaires et les flux de bénéfices. La méthode de flux monétaire considère que les revenus proviennent du territoire où se trouvent le revenu, la richesse ou la consommation et que les dépenses de l'administration centrale sont imputées au territoire où elle se matérialise. D'autre part, la méthode de bénéfice est fondée sur la répartition des charges alloue les recettes de l'administration centrale au territoire où résident les personnes qui assument le fardeau fiscal qui génère ces recettes et attribue les dépenses du gouvernement central au territoire où vivent les personnes qui en bénéficient. Par exemple, si des citoyens de l'extérieur de la Catalogne achètent des biens ou des services auprès d'une société catalane, l'approche du flux monétaire affecterait les recettes générées par la TVA correspondante à la Catalogne, alors que la méthode bénéfice répartirait l'allocation de ces recettes entre la Catalogne et la région où réside le citoyen payeur de la TVA. Également, les dépenses effectuées par une grande unité militaire située en Andalousie se comptabilisent dans cette région dans la première méthode, tandis que dans la seconde elles se répartissent entre toutes les communautés autonomes parce que tout bénéficie à l'existence du système de défense¹⁵⁹.

Il s'agit d'un accord majoritaire entre les auteurs sur l'adéquation de la méthode de bénéfice pour mesurer les effets redistributifs de l'État central entre les territoires. Ainsi, dans les discussions sur les conséquences économiques d'une possible indépendance de la Catalogne, cette méthode semble plus utile. Vu que la Catalogne bénéficie des services du ministère de la défense, des transports ou de la communication même s'ils n'existent pas dans cette région. Dans le cas de l'indépendance, le nouvel État devrait créer de nouvelles ressources économiques pour ces services et cela aurait des effets négatifs sur les conditions sociales du peuple catalan¹⁶⁰.

Selon le calcul de la *Generalitat*, le déficit fiscal de la Catalogne est autour de 8% du PIB par la méthode de flux monétaire et entre 5.5 et 6 pour cent par la

¹⁵⁹ José Luis F. Higuera, « The Pitfalls of Catalan Independence's Economic Postulates », in José Luis F. Higuera *et al.*, **The Political Economy of Catalan Independence**, Madrid: Instituto de Estudios Económicos, 2014, pp. 26-27 ; Aja, *op. cit.*, p. 270.

¹⁶⁰ Ortiz, *op. cit.*, p. 82.

méthode de flux de bénéfice. Les chiffres de 5,5 à 6% sont en fait un niveau normal pour une région dont le revenu par habitant est 20% plus élevé que le reste du pays, si l'on compare ce chiffre avec les régions dont leurs situations économiques ressemblent à la Catalogne comme la Bavière, New York ou Lombardie qui ont un déficit fiscal similaire à la Catalogne¹⁶¹. Par conséquent, on peut dire que, le problème essentiel de ce conflit n'est pas le déficit fiscal mais le système financier jugé par certains comme incohérent de l'Espagne, le besoin aigu pour des plus ressources économiques en raison de la grave crise économique et enfin l'instrumentalisation de ce sujet par les deux secteurs, des nationalistes catalans et espagnols.

Après l'échec du statut de réforme y compris l'annulation de la plupart de ses importants réaménagements économiques, la nouvelle intention du nationalisme catalan sous la direction de la CiU était un nouveau « pacte fiscal » avec l'État. La consigne centrale de la CiU durant la campagne électorale pour les élections régionales du 28 novembre 2010 était un nouveau « pacte fiscal » similaire au système foral du Pays basque et Navarre, qui permettrait au gouvernement catalan de collecter et de gérer la plupart des impôts en Catalogne. Cependant, à part la situation économique terrible de l'Espagne, la victoire décisive du PP dans les élections nationales de 2011 avec la majorité absolue dans le parlement était un coup dur pour le projet de réforme de la CiU. Après que le projet de réforme ait été approuvé en parlement catalan en juillet 2012, les négociations entre le président de la *Generalitat* Artur Mas et le Premier ministre Manuel Rajoy étaient infructueuses. Rajoy a refusé la proposition de parlement catalan et tout accord sur un statut fiscal spécifique pour la Catalogne¹⁶². Dans ce contexte, lors de la journée nationale catalane, le 11 septembre 2012, plus d'un million de personnes ont marché pour l'indépendance de la Catalogne et après l'impasse de son projet de réforme fiscale, la CiU a réorienté sa politique vers l'indépendantisme.

¹⁶¹ Angel de la Fuente, « Is Catalonia Being fiscally Mistreated ? », in José Luis F. Higuera et al. , **op. cit.**, pp. 62-68.

¹⁶² Hector Lopez Bofill, « The Limits of Constitutionalism. Politics, Economics, and Secessionism in Catalonia (2006-2013) », in Jaime Lluç (ed.), **Constitutionalism and the Politics of Accommodation in Multinational Democracies**, New York: Palgrave MacMillan, 2014, pp. 73-75.

III. DE L'AUTONOMISME À L'INDÉPENDANTISME

En traitant les conflits économiques entre la *Generalitat* et le gouvernement central, on a essayé jusqu'ici de montrer que l'ascension de l'indépendantisme en Catalogne n'était pas un processus inévitable mais une combinaison des facteurs historiques, politiques et économiques. Après la décision de la Cour constitutionnelle en 2010 et le rejet catégorique du gouvernement central de négocier avec la *Generalitat* sur une « pacte fiscal » en 2012, pour la première fois dans l'histoire du nationalisme catalan, l'indépendantisme est devenu le courant dominant. Toutefois, cela ne veut pas dire que l'indépendantisme est né soudainement au cours de ces dernières années. Ce courant a une origine qui remonte jusqu'aux années 1920. Il a pu devenir un mouvement dominant dans les années 2010 grâce à des conditions spécifiques. Par ailleurs, la mobilisation d'un mouvement puissant civique et pacifique est l'un des déterminants de ce processus. « Le droit à décider » est le slogan principal de ce mouvement lequel a, dans le même temps, un contenu juridique distinct du droit d'autodétermination.

Aussi, dans ce chapitre, on tentera de répondre questions suivantes : comment l'indépendantisme est devenu le courant dominant dans l'évolution du mouvement de nationalisme catalan et quels sont les principaux facteurs de bouleversement du système politique catalan ? Comment le mouvement de « droit à décider » est né ? Quelles sont ses demandes principales dans le cadre politico-juridique ? Quels secteurs sociaux sont l'avant-garde de ce mouvement ? Pourquoi la relation entre l'Espagne et la Catalogne tend vers un « *choque de trenes* » (collision ferroviaire) face à l'organisation d'un référendum unilatéral sur l'indépendance de la Catalogne ?

3.1. L'évolution de l'indépendantisme catalan

La première organisation séparatiste catalane, *Estat Català* (l'État Catalan) a été fondée par Francesc Macià en 1922, au cours d'une profonde crise économique,

politique et sociale de l'Espagne après la Première Guerre mondiale. Pendant la dictature de Primo de Rivera (1923-1930), *Estat Català* a organisé un soulèvement infructueux pour l'indépendance de la Catalogne dans les Pyrénées, en Catalogne du Nord, en 1926. Cette organisation a participé à la fondation d'ERC en 1931 avec d'autres ailes républicaines et de gauche du catalanisme. ERC n'était pas un parti séparatiste ; dans son statut il revendiquait la personnalité nationale de la Catalogne et la formation d'un État catalan dans une fédération républicaine avec les autres peuples Ibériens¹⁶³. Comme nous l'avons expliqué dans le premier chapitre, ERC était le parti dominant durant la Seconde république et bien qu'il ait déclaré en vain deux fois la proclamation d'un État catalan en 1931 et 1934, en fait, il a accepté le statut autonome dans l'Espagne républicaine et a gouverné la *Generalitat* jusqu'à la fin de la seconde république.

Dans la période post-franquiste, alors que le nationalisme modéré était la force hégémonique du catalanisme, l'indépendantisme s'est épanoui à partir de la chute de la dictature et s'est développé progressivement. Sous l'inspiration des mouvements de libération nationale au tiers-monde, le *Partit Socialista d'Alliberament Nacional dels Països Catalans* (le Parti socialiste de libération nationale des Pays catalans - PSAN) a été fondé en 1968 ; un parti indépendantiste et qui défend l'unification des Pays catalans¹⁶⁴, avec une orientation socialiste. Ce parti n'avait pas une influence des masses et était en proie aux divisions internes mais il a aidé à former des nouvelles cadres indépendantistes et était un inspirateur pour les générations futures¹⁶⁵. En effet, « la transition démocratique » de l'Espagne (1975-1982) était une étape embryonnaire de l'indépendantisme catalan moderne¹⁶⁶. Les indépendantistes étaient contre la Constitution de 1978 puisqu'elle ne reconnaît pas le droit de l'auto-détermination de la Catalogne. On a formé le *Comite Català Contra la Constitució Espanyola* (Comité catalan contre la Constitution espagnole) qui a

¹⁶³ Jaime Lluç, **Visions of Sovereignty: Nationalism and Accommodation in Multinational Democracies (National and Ethnic Conflict in the 21st Century)**, Philadelphia: University of Penn Press, 2014, pp. 49-50.

¹⁶⁴ Le terme des Pays catalans (*Països Catalans*) est utilisé par le nationalisme catalan pour décrire les territoires de langue catalane qui sont la Catalogne, la Valence, les Îles Baléares, Frange d'Aragon et El Carxe de Murcie en Espagne, les départements français des Pyrénées-Orientales (Catalogne Nord) et Andorre. Voir : Helena Buffery et Marcer, **op. cit.**, p. 102.

¹⁶⁵ **Ibid.**, p. 265.

¹⁶⁶ Lluç, **op. cit.**, p. 52.

regroupé les diverses organisations et des individus indépendantistes. Cependant, après l'approbation de la constitution et le statut de la Catalogne, les groupes politiques indépendantistes sont devenus plus isolés¹⁶⁷.

Au cours des années 80, parallèlement au recul des groupes politiques, les avant-gardes de l'indépendantisme étaient d'une part un mouvement civique et social et d'autre part une organisation armée : *Terra Lliure* (la Terre libre). *Terra Lliure* a été fondée en 1978 et était active jusqu'en 1991. Le groupe a organisé des dizaines d'actions notamment dans la deuxième moitié des années 80. Lors de ces actions, une personne est morte, des dizaines de personnes ont été blessées, quatre militants de l'organisation ont été tués et 300 personnes ont été arrêtées. L'organisation s'est dissoute après la nouvelle orientation indépendantiste d'ERC au début des années 90 et la plupart de ses militants ont participé à ce parti¹⁶⁸. Par ailleurs, les organisations non gouvernementales pro-indépendantistes étaient très actives tout au long des années 80. La plus importante de ces organisations était *La Crida*. *La Crida* a émergé comme un mouvement social en 1981 pour défendre la langue catalane et il s'est transformé en une organisation sociale avec un corps de coordination permanente. Sous la direction du coordinateur charismatique Àngel Colom, *la Crida* a organisé des nombreuses activités et des mobilisations sociales dans la stratégie pacifique pour la reconnaissance de droit d'autodétermination de la Catalogne. La direction de *la Crida* a contribué à la formation de la nouvelle orientation indépendantiste d'ERC à partir de la seconde moitié des années 80 et beaucoup des activistes de *la Crida* ont participé à la nouvelle ERC¹⁶⁹.

Après l'étape embryonnaire de l'indépendantisme, selon Vilaregut, ce processus était la deuxième étape de l'indépendantisme : de 1980 à 1992 il n'y avait pas de parti politique indépendantiste fort mais cette période correspondait à celle des mouvements sociaux pacifiques et, dans le même temps, de la tentation de passer à la lutte armée. Et selon lui, la troisième étape commence par le redressement

¹⁶⁷ Ricard Vilaregut, **Breve Guia del Independentismo Catalán**, San Sebastián: Gakoa, 2007, pp. 175-176.

¹⁶⁸ Lluch, **op. cit.**, p. 55; Buffery et Marcer, **op. cit.**, p. 317.

¹⁶⁹ Fermí Rubiralta i Casas, **Una Història de l'Independentisme Polític Català. De Francesc Macià a Josep-Lluís Carod-Rovira**, Lleida: Pagès Editors, 2004.

politique d'ERC et sa régénération interne après son orientation indépendantiste¹⁷⁰. Lors des élections au parlement de Catalogne de 1980, ERC a obtenu 8.90% des voix mais sans un programme politique clair, il ne pouvait se distinguer de la CiU et ne pouvait protéger sa base électorale. Devant les défaites électorales consécutives et l'affaiblissement du parti, la direction d'ERC a décidé d'intégrer les dirigeants et des militants de « l'indépendantisme sociologique » au parti. Les dirigeants indépendantistes éminents des organisations extra-parlementaires comme Àngel Colom (*la Crida*) ou Josep Lluís Carod-Rovira (*Nacionalistes d'Esquerra*¹⁷¹) ont été intégrés à la direction d'ERC en 1987. À la fin des années 80 et au début des années 90, ERC a redressé son programme politique et sa base militante. Il est devenu un parti indépendantiste constant et des milliers de jeunes militants indépendantistes des organisations extra-parlementaires ont rejoint le parti. Le principal slogan du parti pour l'élection au parlement de Catalogne de 1992 était « vers l'indépendantisme » et après ce renouvellement, ERC a doublé ses voix et obtenu 8% des suffrages exprimés, et devient la troisième force politique de la Catalogne¹⁷². Dans les années 90, ERC a consolidé sa base électorale et dans les années 2000 son audience électorale est passée à environ 16%. Ainsi, ERC est devenu le parti clé pour pouvoir fonder un gouvernement catalan.

De 1989 à 1996, le chef du parti était Àngel Colom et la ligne politique du parti était un indépendantisme interclassiste sans accent sur les revendications sociales et économiques dans une perspective de gauche. En fait, il y avait un conflit croissant à l'intérieur du parti entre les ailes qui proviennent des mouvements sociaux comme la Crida et les ailes provenant de la gauche extraparlamentaire et des groupes armés radicaux. Cette dernière aile a remporté le Congrès de 1996 et en plus du changement de direction du parti, le programme politique du parti a retrouvé son identité de gauche sans renoncer à l'orientation indépendantiste¹⁷³.

¹⁷⁰ Vilaregut, **op. cit.**, pp. 176-177.

¹⁷¹ *Nacionalistes d'Esquerra* (les nationalistes de gauche) est un parti politique de gauche radicale et indépendantiste, fondé en 1979 et dissout en 1984. Voir : Josep Lluís Carod-Rovira *et al.*, **Nacionalistes d'Esquerra (1979-1984)**, Barcelona : Fundació Josep Irla, 2004.

¹⁷² Lluch, **op. cit.**, pp. 58-62.

¹⁷³ Jordi Argelaguet *et al.*, « L'Esquerra Republicana de Catalunya. La Troisième Force de l'Espace Politique Catalan », **Pôle Sud**, n° 20 (1), 2004, p. 14 ; Vilaregut, **op. cit.**, pp. 164-166.

Alors que 20 à 25% du peuple catalan était favorable à l'indépendance dans les années 80 et 90, selon les différents sondages d'opinion, l'orientation politique indépendantiste d'ERC a décriminalisé l'utilisation de ce terme et démarginalisé cette aspiration politique¹⁷⁴. De plus, l'indépendantisme d'ERC était un des facteurs déterminants dans l'évolution du catalanisme modéré de l'autonomisme à l'indépendantisme.

3.2. Le mouvement de *dret a decidir*

Pendant plus d'une décennie, la mobilisation populaire permanente pour le « droit à décider » de la nation catalane est le caractère distinctif de l'indépendantisme ascendant. Cette vague a commencé lors du processus de réforme du statut. En 2005, la Plate-forme pour le droit de décider a été formée par plus de 700 entités et individus qui défendent le droit à l'autodétermination de la nation catalane. La première manifestation de la plate-forme a été organisée en février 2006 contre l'accord entre Mas et Zapatero pour finaliser le processus de réforme puisque les composants de la plate-forme trouvaient cet accord comme une retraite inacceptable¹⁷⁵. La manifestation a rassemblé des centaines milliers de personnes sous le mot d'ordre de « Nous sommes une nation et nous avons le droit de décider » avec le soutien d'ERC qui était contre un changement du statut après son approbation au parlement catalan¹⁷⁶. Un an plus tard, en décembre 2007, la plate-forme a organisé une plus grande manifestation pour protester contre l'insuffisance des investissements d'infrastructures du gouvernement central, lors de l'effondrement des services ferroviaires du service public (RENFE). Le slogan principal de la manifestation était : « Nous sommes une nation et nous disons : Assez ! Nous avons le droit de décider de nos infrastructures ». Ainsi, dans cette manifestation on a combiné la revendication nationale avec les demandes sociales et cette fois la mobilisation est soutenue par la plupart des partis catalans¹⁷⁷.

¹⁷⁴ *Ibid.*, pp. 178-181.

¹⁷⁵ Ricard Vilaregut, *Memòria i Emergència en l'Independentisme Català. El Cas de la Plataforma pel Dret de Decidir*, Barcelona: Universitat Autònoma de Barcelona, 2011, pp. 132-134.

¹⁷⁶ Requejo et Sanjaume, *op. cit.*, p. 17.

¹⁷⁷ Vilaregut, *op. cit.*, pp. 145-147; Cathryn Crameri, *'Goodbye, Spain?' The Question of Independence for Catalonia*, Brighton: Sussex Academic Press, 2014, p. 43.

En novembre 2009, douze journaux catalans ont publié un éditorial commun intitulé « la dignité de la Catalogne ». L'éditorial remet en question la légitimité de la Cour constitutionnelle puisque ses membres ont perdu leur prestige ces dernières années. De plus l'éditorial a appelé la Cour à respecter la volonté nationale du peuple catalan exprimée lors du référendum sur le statut¹⁷⁸. Suite à la décision de la Cour constitutionnelle le 9 juillet 2010, qui a considéré 14 articles inconstitutionnels et réinterprété 27 articles, le lendemain, environ un million de Catalans sont allés dans les rues de Barcelone sous la bannière de « Nous sommes une nation. Nous décidons » et ont protesté contre cette décision. Cette manifestation a été organisée par *Omnium Cultural*, fondée en 1961 en tant qu'association culturelle et qui est devenue l'une des organisations sociales les plus importantes de la dernière décennie au sein du mouvement indépendantiste¹⁷⁹.

Au cours de cette période, une manière originale de mobilisation civile a accompagné les manifestations de la rue et l'épanouissement des associations civiles pour le « droit à décider ». Alors que la Constitution espagnole ne permet pas aux gouvernements régionaux d'organiser des référendums légaux et contraignants sur la sécession, les municipalités catalanes ont pris l'initiative d'organiser des plébiscites non officiels et non contraignants au niveau local. Ce mouvement a commencé dans une petite ville près de Barcelone, Arenys de Munt, en 2009. La municipalité d'Arenys de Munt a organisé un référendum non officiel en septembre 2009 avec l'aide des organisations civiles, demandant aux citoyens s'ils étaient d'accord pour que la nation catalane devienne un État indépendant, démocratique et social au sein de l'Union européenne. Dans une ville de 8 000 personnes, 41% de la population ont participé au référendum et 96% des votants se sont prononcés en faveur de la sécession. Grâce à l'intense attention des médias sur cette campagne de référendum, cette action s'est rapidement répandue dans les autres municipalités et est devenue l'une des principales manifestations publiques du mouvement social pour le « droit à décider ». Ainsi, entre 2009 et 2011, 552 des 947 municipalités ont organisé des référendums non officiels. La participation globale était de 18,1%, c'est-à-dire

¹⁷⁸ « La Dignitat de la Catalunya », le 26 Novembre 2009, **El Periodico**, En Ligne, <http://www.elperiodico.cat/ca/noticias/opinio/dignitat-catalunya-115794>

¹⁷⁹ Crameri, **op. cit.**, p. 30.

environ 800.000 personnes, et 91,7% des électeurs étaient en faveur de la sécession. Cette activité originale de mobilisation populaire a non seulement montré la forte volonté du peuple catalan pour la pleine reconnaissance nationale par l'État espagnol, mais aussi le sentiment croissant de sécession en Catalogne¹⁸⁰.

En 2012, la tendance indépendantiste est devenue plus visible dans le mouvement de « droit à décider ». En mars 2012, l'Assemblée nationale catalane (ANC) a été fondée en tant qu'organisation civique dont but est d'obtenir l'indépendance politique de la Catalogne sous forme d'un État de droit, démocratique et social. Elle a rapidement essaimé ses bureaux locaux dans toute la Catalogne et, en juin, elle a lancé sa campagne « Marche vers l'indépendance » dont l'acte final était la grande manifestation populaire du 11 septembre 2012 avec plus d'un million manifestants, sous la bannière de « Catalogne, nouvel État d'Europe »¹⁸¹.

On peut voir également l'évolution de l'augmentation de l'indépendantisme dans les divers sondages d'opinion. Le Centre de recherche sociologique (CIS), qui est un organisme autonome sous le ministère de la présidence espagnole, a demandé trois fois aux citoyens en Catalogne leur avis sur l'indépendance en 1996, 2001 et 2012. En 1996 et 2001, la question était : « Personnellement, seriez-vous pour ou contre, la Catalogne indépendante ? ». En 2012, au lieu de cette question, trois options ont été proposés : l'indépendance, plus d'autonomie ou l'état actuel. Selon les sondages d'opinion du CIS, le pourcentage des citoyens en faveur de l'indépendance de la Catalogne est passé de 33,6% à 41,1% en seize ans.

¹⁸⁰ Jordi Muñoz et Marc Guinjoan, « Accounting For Internal Variation in Nationalist Mobilization: Unofficial Referendums For Independence in Catalonia (2009–11) », **Nations and Nationalism**, n° 19 (1), 2013, pp. 44-50.

¹⁸¹ Crameri, **op. cit.**, p. 48.

Tableau 3.1.

Année	Oui	Non	indécises	sans réponse	extrapolation des résultats	
					Oui	Non
1996	33.6	53.5	10.8	2.2	38.6	61.4
2001	35.9	48.1	13.3	2.8	42.7	57.3

Tableau 3.2.

Année	l'indépendance	Plus d'autonomie	la situation actuelle	extrapolation des résultats	
				Oui	Non
2012	41.1	26	16	49.5	50.5

Source : Centro de Investigaciones Sociológicas¹⁸²

Par ailleurs, à partir de 2005, un organe de la *Generalitat*, Centre d'études d'opinion (CEO), a également commencé à organiser des enquêtes sur ce thème. Dans la question du CEO, on offre quatre options sur l'avenir de la Catalogne : État indépendant, État fédéral, communauté autonome et région. À travers ces enquêtes on peut clairement voir la montée progressive de l'option de l'État indépendant et la baisse de l'option du système actuel.

¹⁸² Pour les résultats des sondages d'opinion de 1996, voir : http://www.cis.es/cis/export/sites/default/-Archivos/Marginales/2220_2239/2228/e222840.html>; pour les résultats de 2001, voir : http://www.cis.es/cis/export/sites/default/-Archivos/Marginales/2400_2419/2410/e241000.html>; pour les résultats de 2012, voir : http://www.eldiario.es/piedrasdepapel/mayoria-independentista-Cataluna-parece_6_191140888.html>

Tableau 3.3.

Date	Région	Communauté autonome	Un État dans une Espagne fédérale	Un État indépendante	« Ne sais pas » ou « Pas de réponse »
2006	6.8	40.0	32.8	15.9	4.5
2007	5.1	37.8	33.8	17.3	6.0
2008	7.1	38.3	31.8	17.4	5.4
2009	5.9	37.0	29.9	21.6	5.6
2010	5.9	34.7	30.9	25.2	3.4
2011	5.7	30.3	30.4	28.2	5.4
2012	4.0	19.1	25.5	44.3	7.1
2013	4.4	20.7	22.4	46.4	6.1

Source : Centre d'études d'opinion¹⁸³

Et à partir de 2011, le CEO pose régulièrement la question suivante : « Plus précisément, si demain un référendum aurait lieu pour décider de l'indépendance de la Catalogne, que feriez-vous ? » La réponse affirmative à cette question passe également de 42.9% à 54.7%, de juin 2011 à décembre 2013 :

Tableau 3.4.

Date	Pour	Contre	Abstention
Juin 2011	42.9	28.2	23.3
Novembre 2012	57	20.5	14.3
Décembre 2013	54.7	22.1	15.7

Source : Centre d'études d'opinion¹⁸⁴

¹⁸³ Baròmetre d'Opinió Política, Centro d'Estudis d'Opinió, En ligne:
<http://ceo.gencat.cat/ceop/AppJava/pages/estudis/categorias/llistaCategoria.html?colId=3&lastTitle=Bar%F2metre+d%27Opini%F3+Pol%EDtica>

¹⁸⁴ **Ibid.**

À travers les sondages d'opinion du CEO, non seulement on peut observer l'évolution de l'indépendantisme mais, de plus, on peut analyser la composition sociale de l'indépendantisme. Selon le sondage du CEO de 2013, dans les secteurs sociaux suivants, la volonté de indépendantisme est plus élevée : pour le groupe d'habitants de petits villages (67,6%, moins de 2000 habitants), les petites villes (58,6%, entre 2001 et 10.000 habitants) et dans les villes moyennes (58%, entre 10001 et 50000 habitants) ; parmi ceux nés en Catalogne (64%) ou qui s'identifient comme catalan et espagnol (55,3%). De plus, étonnamment, 20.7% de ceux nés hors de Catalogne ou 32.7% de ceux dont espagnol est leur première langue soutiennent également l'indépendance¹⁸⁵.

En outre, le niveau d'éducation et les préférences des chaînes médiatiques sont pareillement associés au vote pour l'indépendance. Dans les milieux sociaux qui ont un niveau d'enseignement supérieur ou qui préfèrent les chaînes de télévision catalanes, le taux d'indépendantisme est plus élevé. Sur l'axe idéologique du clivage gauche-droite, l'indépendantisme est le plus élevé parmi ceux qui sont à l'extrême gauche (81,9%) et s'affaiblit progressivement vers l'extrême droite (18,2%)¹⁸⁶.

L'autre aspect du terme de « droit à décider » est son contenu juridique. Bien qu'aucune constitution ou le droit international ne reconnaissent ce droit pour des peuples ou des minorités nationales, dans la dernière décennie, on observe une production et un débat théorique croissant autour de ce terme. En fait, bien que ce terme évoque le droit d'autodétermination, dû à l'évolution du terme de ce terme, au fil du temps, une partie des juristes a produit un concept distinct du celui-ci. Tandis que le droit d'autodétermination était un concept de droit naturel dont le sens était le droit des peuples à disposer librement leur destin, après la Seconde Guerre mondiale, il est devenu une norme de droit international, reconnu par l'ONU. D'une part, l'ONU défend le principe d'intégrité territoriale des pays au nom de la stabilité de l'ordre international, d'autre part, elle ne reconnaît que le principe d'autodétermination dans le cadre du droit d'indépendance des pays colonisés. Dans le même temps, dans la

¹⁸⁵ Jordi Argelaguet, « From Autonomism to Independentism: The Growth of Secessionism in Catalonia (2010-2013) », in Jaime Lluç (ed.), **Constitutionalism and the Politics of Accommodation in Multinational Democracies**, New York: Palgrave MacMillan, 2014, p. 121.

¹⁸⁶ **Ibid.**, pp. 123-124.

juridiction de l'ONU, le droit d'autodétermination signifie la gouvernance des pays à travers des élections libres et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes grâce à cette méthode. Ainsi, le droit de séparation des minorités nationales dans les pays démocratiques, n'est pas contenu dans le droit d'autodétermination, au sein de la jurisprudence du droit international d'aujourd'hui¹⁸⁷.

C'est la raison pour laquelle, en faisant la référence au droit de libre détermination des minorités nationales à leur destin dans les pays démocratiques, une partie des juristes et politiciens ont commencé à utiliser le terme de « droit à décider ». Toutefois, il n'y a pas de consensus sur le contenu de ce terme. Une partie des juristes le comprend comme le droit de séparation d'une minorité nationale à l'appui d'un référendum unilatéral et contraignant. Une autre partie défend que ce terme reconnaisse aux gouvernements régionaux des minorités nationales pour qu'ils fassent des consultations populaires sur l'avenir de leurs peuples mais il ne contienne pas le droit de séparation de manière unilatérale¹⁸⁸.

Le terme de « droit à décider » est utilisé pour première fois en Espagne dans la loi 9/2008 du parlement basque dont l'objectif était de réorganiser la relation entre le pays basque et l'État espagnol. Cette loi prévoyait la convocation d'une consultation aux citoyens basques pour voir s'ils acceptaient que les parties commencent un processus de négociation avec l'Etat espagnol sur l'exercice du « droit à décider » du peuple basque. La Cour constitutionnelle a jugé que cette disposition était inconstitutionnelle en ce qu'elle présuppose l'existence d'un sujet, le peuple basque, le titulaire d'un droit à décider, équivalent au titulaire de la souveraineté du peuple espagnol. Encore une fois, ce terme a été utilisé dans la Résolution 5 / X du Parlement catalan, en janvier 2013, qui a approuvé la « Déclaration de souveraineté et du droit de décision du peuple de Catalogne ». La déclaration conclut de rendre effectif le droit à décider afin que les citoyens de Catalogne puissent librement décider de leur avenir politique par une consultation. Comme la disposition du parlement basque, cette résolution est également ambiguë puisque l'expression peut être comprise comme un droit de convoquer les citoyens

¹⁸⁷ Aja., **op. cit.**, pp. 361-364.

¹⁸⁸ Víctor Ferreres Comella, « Cataluña y el Derecho à Decidir », **Teoría y Realidad Constitucional**, n° 37, 2016, pp. 462-470.

pour connaître leur opinion ou comme le droit auquel la volonté des citoyens se manifeste dans une consultation liant les pouvoirs publics¹⁸⁹. Devant la Résolution du parlement catalan, la Cour constitutionnelle a statué inconstitutionnelle l'attribution de la souveraineté au peuple catalan mais elle a jugé constitutionnel le droit à décider dans le cadre de la Constitution de 1978 : « [Dans la Déclaration] l'interprétation que le 'droit à décider des citoyens de Catalogne' n'est pas proclamée comme une manifestation d'un droit à l'autodétermination non reconnu dans la Constitution, ni comme une attribution de souveraineté non reconnue, mais comme une aspiration politique qui ne peut être réalisée que par un processus adapté à la légalité constitutionnelle en ce qui concerne les principes de 'légitimité démocratique', 'pluralisme' et 'légalité', expressément proclamés dans la Déclaration en relation étroite avec le 'droit à décider' »¹⁹⁰. Cependant, comme on le verra dans le sous-chapitre suivant, cette reconnaissance limitée ne résoudra pas le conflit autour de ce terme. On peut dire que le concept de « droit à décider », dans le cadre juridique n'est pas tant effectif comme un mot d'ordre politique¹⁹¹.

3.3. Le bouleversement du système politique catalan

La montée de l'indépendantisme a également bouleversé la carte politique et électorale de la Catalogne. A partir de 2010, le débat territorial est toujours au centre des campagnes électorales. Cet enjeu politique principal a soit conditionné la réorientation des partis politiques traditionnels ou a suscité l'apparition des nouveaux phénomènes politiques. Dans ce sous-chapitre nous examinerons le changement politique dans le CiU, la retraite politique du PSC, la réascension d'ERC et l'émergence des nouveaux phénomènes comme la CUP, *Podemos* (« Nous pouvons ») et *Ciutadans* (Parti de citoyens, C's).

Le changement le plus important dans la scène politique catalane a été la réorientation de la CiU de l'autonomisme à l'indépendantisme. Comme nous avons brièvement expliqué dans le deuxième chapitre, dans la période post-franquiste, la

¹⁸⁹ Enric Fossas Espadaler, « Encuesta Sobre la Cuestión Catalana », **Teoría y Realidad Constitucional**, n° 37, 2016, p. 50.

¹⁹⁰ Sentencia del Tribunal Constitucional, 42/2014, le 25 mars 2014, En ligne : <http://hj.tribunalconstitucional.es/es/Resolucion/Show/23861>

¹⁹¹ Espadaler, **Ibid.**

CiU était la force dominante du nationalisme catalan avec son programme autonomiste et modéré. Elle était une coalition électorale de la CDC et UDC, formée en 1978, et elle est devenue une fédération du parti en 2001¹⁹². L'objectif des composantes de la CiU était le renforcement des compétences politiques et administratives du gouvernement régional autant que possible dans le cadre de la Constitution. Depuis sa fondation en 1931, l'UDC a défendu une solution confédérale, tandis que CDC a toujours été plus ambigu et pragmatique en ce qui concerne l'organisation territoriale de l'État.

À partir des années 90s, la CDC a progressivement commencé à revendiquer une révision de la Constitution pour la reconnaissance de la plurinationalité de l'État et le droit de l'autodétermination. Dans les années 2000, les deux parties de la CiU ont soutenu le processus de réforme de statut de la Catalogne. Néanmoins, après l'échec de ce processus en 2010 et le rejet total du gouvernement du PP par rapport au projet de pacte fiscal de la CiU en 2012, la CiU a rompu de sa stratégie autonomiste. Sous la pression de mouvement social indépendantiste, la CiU a annoncé les élections régionales anticipées pour le 25 novembre 2012 et dans la campagne électorale son axe principal était le « droit à décider ». Son programme électoral comprenait la formation de structures de l'Etat pour une transition vers un Etat approprié et une promesse d'organiser une consultation populaire pour l'indépendance. Grâce au renouvellement de son programme, la direction de la CiU espérait une montée considérable du vote populaire et Artur Mas demandait une majorité « exceptionnelle » des électeurs afin de mener à bien son projet indépendantiste. Toutefois, les résultats étaient très décevants pour la CiU : Non seulement elle ne pouvait pas atteindre une majorité absolue au parlement, mais également elle ne pouvait pas maintenir les résultats de 2010, alors qu'il aurait fallu 5 sièges pour la majorité absolue. En 2012, il a perdu plus de 100 000 voix et 12 sièges¹⁹³.

En fait, les élections régionales de 2012 sont des indicateurs très importants,

¹⁹² Barbera et Barrio, **op. cit.**, p. 103.

¹⁹³ Astrid Barrio, « Convergència i Unió, Del Nacionalismo Moderado al Secesionismo: Cambio de Posición de los Partidos Nacionalistas y Sistema de Gobierno Multinivel », **Institut de Ciències Polítiques i Socials Working Paper**, n° 330, 2014, En Ligne, <http://www.icps.cat/archivos/Workingpapers/wp330.pdf>

montrant le bouleversement du champ politique catalan. En premier lieu, on a vu que la CiU ne peut pas regagner son hégémonie dans la scène politique catalane grâce à son redressement politique. Bien qu'elle ait été le premier parti dans les élections avec 30% des voix et 50 sièges, elle était très loin de ses objectifs et elle était de plus en plus en concurrence avec d'autres partis indépendantistes et des partis libéraux modérés. Il y a deux facteurs principaux du reflux électoral de la CiU. Premièrement, les compressions budgétaires sur les services publics qu'elle a dû mettre en œuvre en raison de la crise économique¹⁹⁴. Deuxièmement, les bénéficiaires de la montée de l'indépendantisme sont les partis indépendantistes traditionnels comme ERC et la *Candidatura d'Unitat Popular* (Candidature d'unité populaire, la CUP)¹⁹⁵. Le reflux électoral de la CiU a graduellement continué dans les élections subséquentes.

Ainsi, en deuxième lieu, ERC est redevenu la deuxième force politique. Il a réussi à revenir à ses résultats de 2006 après le déclin enregistré lors des élections de 2010, avec 14% des voix et 21 députés. De plus, lors les élections suivantes il a amplifié sa base électorale¹⁹⁶. En troisième lieu, le parti politique le plus important de la période post-franquiste avec la CiU en Catalogne, le PSC a commencé à perdre du terrain. Pour la première fois, le PSC est devenu la troisième force dans le parlement, bien qu'en matière de nombre de voix il ait encore été avant d'ERC avec 25 000 voix de plus. En ce qui concerne l'indépendance, après un long et dur débat interne, le PSC a décidé de se présenter comme la troisième voie contre le séparatisme de la CiU et le centralisme de PPC. PSC a défendu la réforme fédérale de la Constitution et a été contre la consultation populaire sur l'indépendance. Cependant, cette position politique « neutre et désorientée » a été inefficace dans cette conjoncture politique¹⁹⁷. Ainsi, le PSC a progressivement perdu son poids passé dans la scène politique catalane.

En quatrième lieu, la CUP est devenu un nouveau phénomène de la politique

¹⁹⁴ Robert Liñeira, « 25-N: temps convulsos, ¿elecciones excepcionales? », in Joan Marcet (ed.), **Anuari Polític de Catalunya 2012**, Barcelona: ICPS, 2013, p. 11.

¹⁹⁵ La CUP est une formation politique indépendantiste et anticapitaliste qui a participé les élections autonomiques pour la première fois en 2012 et a obtenu %3.5 du vote populaire et 3 sièges. On va expliquer la montée de la CUP dans les pages suivants.

¹⁹⁶ Lucia Medina et Maria Freixanet, « Girs Programàtics i Altres Peripècies dels Partits Catalans », in Joan Marcet (ed.), **Anuari Polític de Catalunya 2012**, Barcelona: ICPS, 2013, pp. 86-87.

¹⁹⁷ *Ibid.*, pp. 84-86.

catalane grâce à son programme clair contre l'austérité et pour l'indépendance. En fait, cette formation n'est pas si nouvelle que cela. En effet, elle vient de la tradition de *Esquerra Independentista* (la Gauche indépendantiste - EI) dont l'origine remonte jusqu'aux années 60, comme nous l'avons mentionné dans le sous-chapitre de « l'évolution de l'indépendantisme catalan ». EI était un courant marginal jusqu'à la fin des années 90, à cause des divisions internes et la réorientation indépendantiste d'ERC par laquelle elle a pu gagner une partie importante des militants d'EI¹⁹⁸. Au début du nouveau millénaire, EI s'est réorganisée et a participé aux élections locales de 2003 sous le nom de CUP et a gagné 4 sièges locaux dans deux villes. Dans les élections municipales de 2007, la CUP a obtenu environ 18 000 voix et 27 sièges locaux dans 17 communes différentes. Quatre ans plus tard, la CUP a gagné 2,16% du vote populaire (environ 62 000 voix) et 104 sièges locaux. Au cours de la période entre 2003 et 2011, elle est devenue un véritable acteur politique au sein de la scène politique catalane et a décidé de participer aux élections régionales de 2012. Elle a étonnamment obtenu 3,5% des votes et 3 sièges au parlement. La CUP se définit comme « une organisation politique de niveau national, qui s'étend aux pays catalans et travaille pour un pays indépendant, socialiste et écologiquement durable, équilibré sur le plan territorial et déconnecté des formes patriarcales de domination » et n'a pas de leader visible¹⁹⁹. Ainsi, la fortification de cette plate-forme politique dont la stratégie politique est une rupture avec l'Etat espagnol et le capitalisme montre la radicalisation de la jeunesse et les masses populaires de la Catalogne face aux effets graves de la crise économique et le centralisme du gouvernement du PP.

En cinquième lieu, l'irruption de l'indépendantisme a également créé une polarisation identitaire et dans cette période les partis politiques unionistes, à savoir *Partit Popular Català* (Parti Populaire Catalan - PPC) et C's, se sont renforcés. La section catalane du PP, PPC, qui est catégoriquement contre le « droit à décider » de la Catalogne et qui défend inconditionnellement l'unité d'Espagne a remporté 13% des voix et 19 sièges comme le quatrième grand parti du parlement régional. Par ailleurs, C's qui est également contre le « droit à décider » de la Catalogne a

¹⁹⁸ Tony Bolaño, **Extremo Nordeste: Los Ultimos Bolcheviques del Occidente**, Barcelona: Ediciones Península, 2016.

¹⁹⁹ Xavier Casals, « Catalunya : ¿ Nuevos Partidos Para Viejas Inquietudes ? », in J. Marcet et X. Casals (eds.), **Partidos y Elecciones en la Cataluña del Siglo XXI**, Barcelona: Institut de Ciències Polítiques i Socials, 2011, p. 106.

augmenté ses voix, obtenant 7,5% des suffrages exprimés et 9 sièges. Ce parti a été fondé en 2006 et a obtenu 3% des voix et 3 sièges dans les élections régionales de 2006. La motivation principale de C's a été de lutter contre les politiques du nationalisme catalan de la *Generalitat*. C's dénonce « l'abus du nationalisme » et met l'accent sur le protagonisme politique individuel : « Les droits ne sont pas des territoires mais des citoyens. » C's est devenu un parti politique important de la scène politique catalane et espagnole dans cette période de crise économique et politique grâce à ses consignes de « régénération politique » et d'anticorruption. Ces mots d'ordre attirent les électeurs qui rejettent les partis politiques traditionnels. De plus, C's a pu attirer une partie des électeurs hispanophones qui sont mal à l'aise avec l'irruption de l'indépendantisme catalan²⁰⁰.

Et finalement, on doit ajouter ce tableau, l'augmentation des voix d'ICV-EUiA. Elle a obtenu 10% des suffrages exprimés et 13 sièges. L'axe central de la politique d'ICV-EUiA a été de lutter contre la politique d'austérité de gouvernement de CiU. Par ailleurs, elle soutient inconditionnellement le « droit à décider » du peuple catalan mais elle n'est pas explicitement favorable à la séparation de la Catalogne²⁰¹. Ainsi, en conséquence de tous ces facteurs, la scène politique catalane est devenue plus fragmentée et polarisée. Cette conjoncture a favorisé la prolifération de nouvelles aires de concurrence : « ERC et CiU s'affrontent pour le vote nationaliste catalan ; ERC, ICV et la CUP rivalisent dans la mouvance catalaniste et la gauche ; le PSC et ICV se disputent surtout les faveurs de la gauche modérée ; les socialistes sont susceptibles de perdre des soutiens à plusieurs niveaux (CiU, ERC, ICV, C's) ; et le PP, CiU et C's tentent de s'approprier l'électorat plus modéré²⁰². »

Après les élections, la CiU avait besoin du soutien d'ERC pour pouvoir former le gouvernement. Au lieu de former un gouvernement de coalition avec la CiU, ERC a préféré à soutenir le gouvernement de minorité de la CiU de l'extérieur. Par ce moyen, d'une part ERC aurait pu mettre la pression sur la CiU pour qu'elle prenne des mesures vers l'indépendance et d'autre part, elle aurait pu critiquer le

²⁰⁰ **Ibid.**, pp. 115-118.

²⁰¹ L. Medina et M. Freixanet, **op. cit.**, pp. 89-91.

²⁰² Joan Marcet *et al.*, « **35 Ans d'Élections...** », p. 92.

gouvernement de CiU à cause de ses plans d'austérité²⁰³. Le premier résultat de cet accord a été la rédaction de la « Déclaration de souveraineté et du droit de décision du peuple de Catalogne », présentée au nouveau parlement à sa première séance en janvier 2013. La déclaration de la souveraineté n'a pas été sur l'indépendance de la Catalogne, mais sur le droit à décider. La déclaration présentée par CiU, ERC et ICV reconnaît la Catalogne comme un sujet souverain politique et juridique et revendique le droit de ses citoyens de décider de leur avenir. La déclaration appelle à une discussion avec le gouvernement central, les institutions européennes et la communauté internationale, en plus de promouvoir les principes fondateurs de l'Union européenne. Devant cette proposition, Le PSC a été contre une organisation unilatérale de consultation populaire pour le droit à décider. Au lieu de cela, il proposait un État fédéral pour que le peuple catalan puisse exercer son droit à décider. Néanmoins, cinq députés du PSC se sont abstenus, en opposant à la décision du parti et cette discussion a créé une grande tension au sein du parti. D'autre côté, la CUP a critiqué le projet de déclaration parce qu'il ne parle pas des Pays catalans et il est pro-Union européenne qui est une institution au service du capital et des marchés, selon elle. Compte tenu de ces raisons, la position de la CUP était un « soutien critique » : 1 député du parti a voté affirmativement et les 2 autres se sont abstenus. Et le PPC et C's ont été catégoriquement contre à cette proposition. Ainsi, la déclaration a été approuvée par 85 voix dans le parlement²⁰⁴.

Après l'approbation de la déclaration dans le parlement régional, le gouvernement du PP a présenté cette résolution à la Cour constitutionnelle afin d'en demander l'annulation et comme précédemment mentionné dans les pages, la Cour constitutionnelle a suspendu la déclaration de souveraineté du Parlement. Cependant, malgré la position négative du gouvernement central et la Cour constitutionnelle, le gouvernement catalan et les organisations civiques étaient déterminées à organiser la consultation populaire sur l'indépendance. Pour déterminer la feuille de route, *Generalitat* a créé le Conseil consultatif pour la transition nationale (CATN), en février 2013, « soit un organe arbitral afin de soutenir le gouvernement pour des conseils sur les aspects du Plan gouvernemental tels que l'identification et la

²⁰³ Crameri, *op. cit.*, p. 50.

²⁰⁴ Carles Morata *et al.*, « Parlament al Ralenti, Tot Esperant el Desenllaç de la Transició Nacional », in Joan Marcet (ed.), *Anuari Polític de Catalunya 2013*, Barcelona: ICPS, 2014, pp. 34-36.

promotion des structures de l'État et/ou des aspects nécessaires pour mener à bien la consultation »²⁰⁵. En été de la même année, le Conseil a recommandé à *Generalitat* d'organiser la consultation en septembre 2014. Par ailleurs, ANC a demandé à *Generalitat* d'organiser la consultation en mai 2014 et elle a organisé une grande mobilisation pour la journée nationale catalane (11 septembre) sous le nom de « Via Catalane vers l'indépendance » avec des autres organisations comme *Omnium* et *Associació de Municipis per la Independència* (Association de Municipalités Indépendantistes - AMI)²⁰⁶. Inspiré par un événement similaire au cours duquel les capitales de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie ont été reliées par une chaîne humaine en 1989 lors de leurs propres luttes d'indépendance, ils ont formé une chaîne humaine tout au long de la frontière orientale catalane, de El Pertús, la frontière française, à Alcanar, en Tarragona avec le soutien de la CDC, ERC y la CUP. Environ de 1.6 millions de personnes ont participé à cette mobilisation, soit plus de personnes que la grande manifestation de 2012²⁰⁷.

D'autre part, le gouvernement du PP a laissé sans réponse les appels continus de dialogue de la *Generalitat*. « Le PP s'est déplacé entre l'indifférence et l'opposition frontale à la pétition catalane, sans exprimer une volonté pratique de dialogue ou d'offre alternative²⁰⁸. » La pétition de la *Generalitat* consistait à demander la délégation de compétences pour autoriser, convoquer et célébrer un référendum sur la politique future de la Catalogne qui est conforme aux prévisions de l'article 150.2 de la Constitution espagnole. Cette proposition a été rejetée par la grande majorité du Congrès de députés (299 voix en contre, 47 voix en faveur et 1 abstention)²⁰⁹.

Dans ce processus, les élections du parlement européen de mai 2014 ont réaffirmé le soutien populaire aux partis souverainistes et/ou indépendantistes. ERC a été la première force politique catalane pour la première fois depuis 80 ans avec

²⁰⁵ Joan Domènch Abella, « Cronología de la Revuelta Soberanista Catalana », *Anuario del Conflicto Social*, n° 3, 2014, p. 528.

²⁰⁶ *Associació de Municipis per la Independència* est une organisation, fondée en 2011, qui regroupe des élus locaux (municipalités, comtés, conseils et autres) pour défendre l'indépendance de la Catalogne. 787 municipalités catalanes du total 948 sont membres d'AMI. Voir : <http://www.municipisindependencia.cat/>

²⁰⁷ Crameri, *op. cit.*, p. 52.

²⁰⁸ Joan Marcet, « El Procés Participatiu del 9N », in Joan Marcet (ed.), *Anuari Polític de Catalunya 2014*, Barcelona: ICPS, 2014, p. 37.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 38.

23.7% des suffrages exprimés. La CiU a été le deuxième parti avec 21.9%. Ces résultats ont été un nouveau coup pour la CiU après les élections régionales de 2012. L'autre défenseur du droit à décider, ICV-EUiA, a remporté 10.3% et une fois de plus les partis souverainistes et/ou indépendantistes ont obtenu la majorité des suffrages exprimés. L'autre conséquence des élections européennes a été que la lutte pour l'hégémonie du nationalisme catalan entre la CiU et ERC est devenue plus sévère²¹⁰.

Après les élections, la discussion principale a été de trouver une forme légale pour réaliser la consultation. La CiU et ERC ont décidé de la réaliser dans le cadre de l'article 122²¹¹ du statut d'autonomie de la Catalogne et le projet de « Loi sur les consultations populaires non référendaires et d'autres formes de participation civique » a été présenté au parlement le 19 septembre 2014. La loi a été adoptée par les voix de la CiU, ERC, ICV, la CUP et également du PSC. Le 27 septembre, Artur Mas a signé le décret de convocation de la consultation sur l'avenir politique de la Catalogne pour le 9 novembre. Deux questions étaient posées aux électeurs : « Voulez-vous que la Catalogne devienne un État? En cas de réponse affirmative, voulez-vous que cet État soit indépendant ? »²¹²

La réponse du gouvernement central a été très rapide : le lendemain, le conseil des ministres s'est rassemblé et a décidé à présenter la loi et le décret à la Cour Constitutionnelle pour leur annulation. La Cour constitutionnelle s'est également réuni immédiatement et a déclaré la suspension des deux normes à l'unanimité. Entre la tension de légalité-légitimité, en octobre, la *Generalitat* a réaffirmé l'organisation d'un « processus participatif » lequel inclut une consultation officielle non contraignante. Avec le soutien de la campagne forte des organisations sociales indépendantistes, sous la devise de « Maintenant, c'est l'heure », le CDC, ERC et la CUP ont fait l'appel pour la double réponse positive. Par contre, les autres

²¹⁰ Mario Rios, « Les Eleccions al Parlament Europeu de 2014: Uns Comicis Marcats per l'Austeritat i el Sobiranisme », in Joan Marcet (ed.), *Anuari Polític de Catalunya 2014*, Barcelona: ICPS, 2015.

²¹¹ Article 122. Consultations populaires : La Generalitat a une compétence exclusive pour établir le régime juridique, les modalités, la procédure, la réalisation et la convocation, par la Generalitat elle-même ou par les entités locales, dans le domaine de leurs compétences, d'enquêtes, d'audiences publiques, de forums de participation et de tout autre instrument de consultation populaire, exception faite de ce qui est prévu à l'article 149.1.32 de la Constitution. Voir : <http://www.parlament.cat/document/cataleg/150264.pdf>

²¹² Marcet, *op. cit.*, p. 38.

partis souverainistes, UDC et ICV ont laissé libres leurs partisans et sympathisants sur la participation et la réponse aux questions de la consultation mais leurs dirigeants principaux ont déclaré qu'ils répondraient Oui pour la première question et Non pour la deuxième. Les autres partis catalans ont refusé de faire partie du « processus participatif » du fait des arguments politiques et juridiques utilisés²¹³.

Malgré tous les obstacles, difficultés et incertitudes, 2.344.828 personnes au total ont participé à la consultation dont 1.897.274 (80.91%) ont répondu Oui aux deux questions. Par ailleurs, 10% de participants (234.848) ont répondu Oui à la première question et Non à la deuxième²¹⁴. Ainsi, devant la position hostile de l'État espagnol contre le « droit à décider » de la Catalogne, les résultats de la consultation signifiaient un succès relatif pour les partis souverainistes et/ou indépendantistes. Toutefois, après cette consultation non contraignante, la façon dont le processus se déroulerait n'était pas fixé en raison de la position négative du gouvernement central d'une part, mais aussi des différences internes au sein du front indépendantiste, d'autre part.

Après la consultation populaire, la compétition entre la CiU et ERC s'est intensifiée. Le président de la CiU et la *Generalitat* Artur Mas, afin de capitaliser le succès du « processus participatif » et d'empêcher une nouvelle défaite électorale devant ERC, a présenté son projet dans une conférence de presse, le 25 novembre 2014. Alors que l'organisation d'un référendum populaire contraignant n'est pas possible, il a proposé de convoquer les élections anticipées, lui donnant un caractère plébiscitaire, formant une liste de coalition nationale des indépendantistes, en reléguant les partis politiques au second plan. Et si cette liste obtenait la majorité au parlement, on proclamerait l'indépendance. Cependant, cette proposition unitaire a été rejetée par Oriol Junqueras, le président d'ERC. Il a proposé d'organiser les élections anticipées avec les partis politiques existants. Le conflit politique entre ces deux principaux partis nationalistes a renforcé l'incertitude sur la forme et l'avancement du processus politique vers l'indépendance²¹⁵.

²¹³ *Ibid.*, pp. 38-39.

²¹⁴ Salvador Cardus i Ros, « De la Mobilització a la Política Institucional », in Joan Marcet (ed.), *Anuari Polític de Catalunya 2014*, Barcelona : ICPS, 2015, p. 12.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 13.

2015 était une année électorale : les élections municipales allaient avoir lieu en mai et les élections générales, en décembre. Artur Mas a annoncé que les élections régionales anticipées se tiendraient le 27 septembre. Au cours de ce processus, le conflit entre la CiU et d'ERC a été surmonté sous les auspices et la pression des organisations sociales indépendantistes ; à savoir ANC, *Òmnium Cultural* et AMI. En 30 mars, les représentants de ces partis politiques et des organisations sociales ont signé un accord sur la « Feuille de route unitaire du processus souverainiste catalan »²¹⁶. La feuille de route a réaffirmé le caractère "plébiscitaire" des élections de septembre et si les partis indépendantistes gagnaient la majorité dans les élections, on va se préparer la déclaration unilatérale de l'indépendance et initier le processus vers le nouvel État, dans les 18 mois.

Au cours des premiers mois de 2015, la CDC a dû faire face à deux problèmes majeurs : les scandales de corruption et la tension croissante avec UDC au sein de la CiU. En 2014, le fondateur et dirigeant historique du parti, Jordi Pujol, a avoué que sa famille avait des comptes non déclarés à Andorre depuis 1980. De plus, cette affaire a été enquêtée dans la « Commission d'enquête sur la fraude et l'évasion fiscale et les pratiques de corruption politique » du parlement catalan et on a trouvé les pertinences de cette affaire avec le président Artur Mas et les autres dirigeants importants de la CDC. Ce scandale a discrédité le prestige de la CDC et d'Artur Mas²¹⁷. En outre, les approches divergentes entre la CDC et UDC sur le processus souverainiste ont aggravé la crise politique au sein de la CiU et après l'annonce de la « feuille de route », la CiU n'avait plus de raison d'être. Après les élections municipales, la CiU, la force hégémonique du nationalisme catalan de la période post-franquiste a annoncé sa dissolution le 18 juin²¹⁸.

Les élections municipales ont signifié une nouvelle étape dans la régénération du système du parti catalan. Dans ces élections, de nouvelles forces politiques telles que *Barcelone en Comú* (Barcelona en comun) et *Podemos* sont apparues sur la

²¹⁶ Joan Marcet, « 5 Años Para un Cambio Paradigmatico », in Joan Marcet et Lucia Medicina (eds.), **La Política del Proceso: Actores y Elecciones (2010-2016)**, Barcelona: ICPS, 2017, p. 28.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 15-17.

²¹⁸ Andreu Mumbú et José Rodríguez, « Un Sistema de Partits en Transició », in Joan Marcet (ed.), **Anuari Polític de Catalunya 2015**, Barcelona : ICPS, 2016, pp. 95-99.

scène politique catalane. *Barcelona en Comú* est une plate-forme citoyenne qui regroupe des personnalités académiques et activistes d'organisations de quartier et de mouvements sociaux telles que *Indignados* (le mouvement 15-M ou des Indignés), la plateforme des victimes du crédit hypothécaire (PAH), et les plateformes en défense de l'éducation et de la santé publiques. Pour la municipalité de Barcelone, *Barcelona En Comú* a fait une alliance électorale avec ICV et *Podemos* et sa liste a remporté les élections avec 25.21% des voix. Ada Colau, la porte-parole de la PAH est devenue la maire de Barcelone. Ainsi, ces résultats ont montré la colère et la frustration de l'électorat contre les plans d'austérité et ses conséquences sociales, ainsi que la recherche de nouvelles alternatives politiques. De plus, l'apparition des nouvelles forces politiques à la gauche du PSC, qui était traditionnellement fort dans la municipalité de Barcelone, aggravé la crise politique de ce parti qui avait déjà d'un conflit interne à cause de divergences politiques sur le processus souverainiste²¹⁹.

Par ailleurs, un autre nouveau phénomène politique es appru. *Podemos* a été fondé en janvier 2014 à Madrid par un groupe d'universitaires et des militants du mouvement social et il est rapidement devenu un acteur politique important en Espagne et en Catalogne. De nombreux membres du parti faisaient partie du mouvement des *Indignados*. Ce nouveau parti défend la nécessité d'un changement politique et social radical dans le pays que les partis politiques de gauche établis sont plus en capacité de le faire²²⁰. Au début, *Podemos* avait une position ambiguë sur le « droit à décider », puis il a reconnu le caractère plurinational de l'État espagnol et il favorable à l'organisation d'une consultation populaire sur l'indépendance de la Catalogne même s'il défend l'unité de l'État espagnol²²¹.

Après être entrés séparément aux élections locales, la CDC et ERC ont annoncé une liste unitaire pour les élections de septembre sous le nom de « *Junts Pel Si* » (Ensemble pour le oui, JxSí) avec le soutien des organisations indépendantistes telles qu'ANC, *Òmnium* et AMI. Dans la province de Barcelona, les trois premières

²¹⁹ *Ibid.*, p. 110.

²²⁰ Luis Ramiro et Raul Gomez, « Radical-Left Populism during the Great Recession: Podemos and Its Competition with the Established Radical Left », *Political Studies*, n° 65 (1S), 2017, p. 111.

²²¹ Juan Rodríguez Teruel, « De ICV a Podemos y Barcelona en Comú : La Recomposición de la Izquierda Alternativa en Cataluña », in Joan Marcet et Lucia Medicina (eds.), *La Política del Proceso: Actores y Elecciones (2010-2016)*, Barcelona: ICPS, 2017.

places ont été attribués aux personnalités indépendantes : le premier candidat a été Raül Romeva, ex-député européen d'ICV ; le numéro deux a été Carme Forcadell, ex-présidente d'ANC et Muriel Casals, ex-présidente d'*Òmnium Cultural*, a été en troisième position. Aux quatrième et cinquième places, les candidats ont été Artur Mas et Oriol Junqueras, dirigeants des deux parties qui ont formé la coalition. Cependant, malgré sa quatrième position dans la liste, Artur Mas a été le candidat à la présidence de la *Generalitat*. De plus, les Démocrates de Catalogne, la scission indépendantiste d'UDC, et Mouvement de gauche, la rupture du PSC et qui est en faveur de l'indépendance ont également participé à cette coalition.

L'essence du programme électoral de JxSí a été de parvenir à l'indépendance de la Catalogne en 18 mois, conformément à la « feuille de route », déclarée en mars. Selon la « feuille de route », si les partis indépendantistes obtiennent la majorité dans le parlement, le premier pas sera l'approbation d'une déclaration parlementaire qui annonce le commencement du processus de l'indépendance et le parlement transfèrera à la *Generalitat* le mandat de mettre en œuvre les mesures envisagées dans la « feuille de route ». Le deuxième pas sera l'élaboration et l'approbation de la constitution du nouvel État et parallèlement on initiera la construction des structures d'État telle que l'administration financière et fiscale, la sécurité, la justice, les télécommunications, les infrastructures et les relations extérieures entre autres. Après cette phase, le troisième pas sera la proclamation de l'indépendance la déconnexion du système juridique espagnol. Pour accéder à la déconnexion on prévoit une transition ordonnée avec une loi de transition juridique. La dernière phase du processus est l'appel à des élections constitutives dans un délai maximum de 18 mois depuis les élections du 27 septembre. Juste après, le processus « de création d'un nouvel État » aboutira à « l'approbation de la Constitution par référendum ». Par ailleurs, le programme électoral inclut un paquet de mesures sociales contre la pauvreté et le chômage qui est en fait contradictoire avec les plans d'austérité mis en œuvre par le gouvernement de la CiU dans les quatre dernières années. Enfin, le programme souligne la volonté de poursuivre les relations du nouvel État catalan avec l'Union européenne²²².

²²² Pau Rodríguez, « Esta Es la Hoja de Ruta de 'Junts Pel Sí' Para Alcanzar la Independencia de Catalunya », le 21 juillet 2015, *El Diario*, En Ligne, <http://www.eldiario.es/catalunya/hoja-junts->

La CUP, l'autre organisation politique indépendantiste, n'a pas participé à cette coalition. Elle a présenté ses propres candidats pour les élections et a proposé une « feuille de route » alternative. Comme une organisation anticapitaliste, la CUP défend que les revendications socio-économiques et nationales des classes travailleuses de la Catalogne soient inséparables et pour parvenir à l'indépendance et l'unification des Pays catalans, il faut une rupture avec l'État espagnol et le capitalisme, ainsi que l'Union européenne qui est au service des banques et du capital²²³.

Après un processus préélectoral très polarisé entre les indépendantistes et unionistes, les partis indépendantistes ont obtenu la majorité dans le parlement mais ils n'ont pas pu remporter la majorité des suffrages. Dans le camp indépendantiste, JxSí a remporté 39.6% des voix et 62 sièges, la CUP a remporté 8.2% des suffrages et 10 sièges. Ces deux partis disposaient de 72 sièges sur 135 et ont représenté ensemble 47,9% des voix dans un contexte marqué par une forte participation (77,3%). Ainsi, dans les élections auxquelles ont été attribués un caractère plébiscitaire par les indépendantistes, les voix pro-indépendantistes n'ont pas surmonté le seuil de 50% qui a affaibli leur légitimité afin de lancer la feuille de route pour la rupture unilatérale avec l'État espagnol²²⁴. Par ailleurs, C's est devenu centre politique pour freiner l'indépendantisme avec un discours belligérant contre le processus souverainiste et en dénonçant systématiquement les scandales de corruption liés aux CDC. Dès lors, C's se sont transformés le principal parti d'opposition, en remportant 17.9% des voix et 25 sièges. Sans surprise, la chute du PSC a continué et a remporté 12.7% des suffrages. La coalition vainqueur des élections locales en Barcelone, *Barcelona En Comú*, n'a pas participé aux élections régionales. *Podemos* et ICV sont entrés les élections sous le nom de *Catalunya Si Que Es Pot* (Catalogne oui c'est possible, CSQP) et ont obtenu 8.9% des voix et 11

alcanzar-independencia-Catalunya_0_411558887.html; Pour le programme complet de *Junts Pel Si*, voir: http://juntspelsi.s3.amazonaws.com/assets/150905_Programa_electoral_v1.pdf

²²³ Programa Polític Plebiscitari Per a les Eleccions al Parlament de Catalunya del 27 del Setembre de 2015, En Ligne, http://cup.cat/sites/default/files/programa_plebiscitari_de_la_cup_crida_constituent_el_full_de_ruta.pdf

²²⁴ Joan Marcet, « 2015, Un Any Electoral Complet », in Joan Marcet (ed.), **Anuari Polític de Catalunya 2015**, Barcelona : ICPS, 2016, p. 15.

sièges. Et le PP a perdu une partie considérable de ses voix à C's et obtenu les pires résultats depuis 1992 avec 8.5% des voix et 11 sièges²²⁵.

Les résultats des élections signifient un recul pour la CDC et ERC en comparaison avec les élections de 2012²²⁶. Ces deux partis ont perdu en total 9 sièges et JxSí avait besoin du soutien de la CUP pour pouvoir former le gouvernement et mettre en œuvre la feuille de route vers l'indépendance. Dans la session constitutive du nouveau parlement, le 9 novembre, l'ancienne présidente de l'ANC, Carme Forcadell, a été élue à la présidence du parlement et une résolution qui déclare « solennellement le début du processus de création de l'Etat catalan indépendant en tant que république » par les voix de *Junts Pels Si* et la CUP. La résolution a également annoncé l'ouverture d'un processus constituant catalan, exprimant la volonté de ne pas subordonner les décisions des institutions espagnoles, en particulier de la Cour constitutionnelle, et a exhorté le futur gouvernement d'adopter les mesures nécessaires pour ouvrir le « processus de déconnexion » avec l'Etat espagnol²²⁷. Cependant, il n'y avait pas d'accord sur l'investiture de la présidence de la *Generalitat* entre deux organisations et la CUP a voté en contre l'investiture d'Artur Mas avec les autres partis du parlement. D'une coté, pour la CUP, Artur Mas représentait les politiques néolibérales des gouvernements de la CiU et la période autonomiste du nationalisme catalan. De plus, il a été impliqué dans un scandale de corruption. Pour ces raisons, la CUP n'a pas accepté la présidence d'Artur Mas. D'autre coté, la CDC a insisté sur la présidence de Mas et la négociation entre deux formations indépendantistes s'est poursuivie jusqu'au dernier moment avant les élections anticipées obligatoires. À la pression des organisations indépendantistes civiques et pour éviter de nouvelles élections anticipées dans lesquelles les indépendantistes n'auraient peut-être pas la majorité au Parlement, JxSí et la CUP ont conclu un accord sur l'investiture d'un nouveau nom : Carles Puigdemont, maire de Gérone député de la CDC et le président d'AMI²²⁸. En contrepartie du renoncement

²²⁵ Cesáreo Rodríguez-Aguilera et Josep Maria R. Vilamala, « Elecciones Catalanas, Plebiscitarias, 'Ma Non Troppo' », *Quaderni dell'Osservatorio Elettorale*, n° 774, 2015.

²²⁶ Il faut garder en tête que dans les élections de 2012, la CDC était encore partie de la fédération de CiU. Dans les élections de 2015, l'autre parti de la CiU, UDC a obtenu 2.5% des voix et aucun ne siège.

²²⁷ Marcet, *op. cit.*, p. 16.

²²⁸ Mumburu et Rodríguez, *op. cit.*, pp. 116-117.

d'Artur Mas, la CUP a garanti une stabilité parlementaire à *Junts Pel Si*²²⁹.

Au cours de cette difficile négociation entre JxSi et la CUP, les élections générales d'Espagne ont eu lieu le 20 décembre. La CDC et ERC ont participé aux élections séparément et la CUP a décidé d'y s'abstenir. La CUP a déclaré que « le parlement espagnol n'est pas un cadre d'opportunité pour la réalisation de l'indépendance et concentrera tous ses efforts dans les prochains mois sur la construction de la République catalane »²³⁰. D'autre part, à la différence de sa position lors des élections régionales, Ada Colau et *Barcelona en Comú* ont décidé de se joindre aux élections générales avec *Podemos* et ICV et on a formé une alliance électorale, *En Comú Podem* (« *En commun nous pouvons* »). Cette nouvelle formation politique a été le parti vainqueur des élections en Catalogne avec 24.75% des voix, grâce à ses politiques d'anti-austérité et sa position en faveur de droit à décider de la Catalogne. Pour sa part, ERC a surpassé la CDC et a été le deuxième parti avec 15.99% des voix. Le PSC, le troisième parti, a obtenu 15.69% des suffrages ce qui signifie une perte de plus que 10 points en comparaison avec les élections générales de 2011. La CDC a participé aux élections sous le nom de « Démocratie et Liberté » et a obtenu ses pires résultats avec 15.08% des voix, à la quatrième place²³¹.

3.4. Référendum unilatéral d'indépendance : « *choque de trenes* » ?

Les élections générales du 20 décembre représentent également une nouvelle étape de l'instabilité politique de l'Espagne. A cause de la fragmentation politique dans les Cortes, autrement dit, en raison du retrait des partis politiques traditionnelles (le PP et le PSOE) et l'ascension des nouveaux parti politiques (*Podemos* et C's), pour la première fois dans l'histoire du régime post-franquiste, aucun parti politique n'a pu fonder de nouveau gouvernement. En raisons des politiques d'austérité, les

²²⁹ Pour le texte de l'accord parlementaire, voir : Roser Cussó, « La Volonté Démocratique A Encore Gagné : Investiture du Président de la Generalitat », le 10 janvier 2016, En Ligne, <http://catalanindependance.blog.lemonde.fr/2016/01/10/la-volonte-democratique-a-encore-gagne-investiture-du-president-de-la-generalitat/>

²³⁰ « La CUP no concurrirá a las elecciones generales del 20-D », le 7 novembre 2015, **Publico**, En Ligne, <http://www.publico.es/politica/cup-no-concurrira-elecciones-generales.html>

²³¹ Marcet, **Ibid.**

scandales des corruptions liés au parti de gouvernement, et l'immobilisme politique sur la question catalane, le PP a perdu quasiment un tiers de ses voix et obtenu 28.7% du vote populaire (123 sièges). Le PSOE a été l'autre parti vaincu des élections : comme parti principal d'opposition il a obtenu 22% des voix (90 sièges) et perdu 20 sièges par rapport aux élections de 2011. En revanche, *Podemos* et ses alliés ont obtenu, au total, 20.68% des voix et 69 députés. D'autre part, C's est passé de la forme d'un parti régional à celle d'un parti de niveau national, obtenant 13.49% des suffrages et 40 sièges²³². Après les élections ni le président du PP, Mariano Rajoy, ni le secrétaire général du PSOE, Pedro Sanchez, n'ont pu obtenir le vote de confiance dans le parlement et les élections se sont répétées le 26 juin 2016.

Les résultats des nouvelles élections n'ont pas changé en substance le paysage politique espagnol ou catalan qui s'était formé dans les élections de décembre 2015. Cependant, tandis que le soutien électoral au PP a augmenté (qui a reçu 4,2% plus de voix et 14 nouveaux députés) tous les partis ont perdu des voix. La nouvelle alliance électorale entre *Podemos* et *Izquierda Unida* (Gauche Unie, IU) sous le nom d'*Unidos Podemos* (« Unis, nous pouvons »), qui a été fondée pour remplacer la deuxième place de PSOE, n'a pas réussi non plus. Ils ont obtenu les mêmes sièges (71) qu'ils avaient eus dans les dernières élections²³³. D'autre part, le PSOE a perdu 5 sièges plus et l'impasse gouvernementale a déclenché une crise au sein du parti. Alors que Pedro Sanchez et le PSC ont été catégoriquement contre l'idée de laisser Rajoy former le nouveau gouvernement, l'aile droite du parti, dirigée par la présidente de la section Andalouse du parti, Susana Diaz, qui est nettement contre le droit à décider de la Catalogne, a été en faveur de l'abstention lors de l'investiture de Rajoy afin d'éviter les troisièmes élections générales au cours desquelles les voix du PSOE diminueraient probablement selon les sondages. Après les mauvais résultats du PSOE lors des élections régionales de la Galice et du Pays basque le 25 septembre, l'aile droite du parti s'est rebellée contre Sanchez et il a dû démissionner de la direction du parti²³⁴. Par la suite du bouleversement dans le PSOE, Rajoy a pu former le

²³² Resultados de las Elecciones Generales de 2015, **El País**, En Ligne, <http://resultados.elpais.com/elecciones/2015/generales/congreso/#>

²³³ Joan Marcet, « 5 Años Para un Cambio... », pp. 35-36.

²³⁴ François Musseau, « En Espagne, le Parti Socialiste en Décomposition », **La Libération**, le 29 septembre 2016, En Ligne, http://www.liberation.fr/planete/2016/09/29/en-espagne-le-parti-socialiste-en-decomposition_1514433

gouvernement de minorité du PP, grâce au vote favorable des C's et l'abstention de la majorité du PSOE, lors de son investiture pour la présidence du gouvernement²³⁵. Ainsi, après une année de l'impasse gouvernementale, le gouvernement du PP, qui est à l'avant-garde de la lutte contre le droit à décider de la Catalogne et le pionnier du néonationalisme espagnol centraliste, est resté au pouvoir bien qu'il soit plus faible que la législature antérieure.

Dans le même temps, la stabilité parlementaire a été très fragile en Catalogne, à cause des différences idéologiques et politiques entre JxSí et la CUP. Après la formation du gouvernement, les mesures ont commencé à être prises dans le cadre de la déclaration du 9 novembre qui a été approuvée par les voix de JxSí et de la CUP. En janvier 2016, la commission d'étude du processus constituant a été fondée dans le parlement pour préparer le processus de déconnexion avec l'État espagnol²³⁶. En février, le gouvernement catalan a déposé trois lois de déconnexion pour former des structures d'Etat sur la sécurité sociale, l'administration fiscale et la justice²³⁷. En avril, on a voté dans le parlement une nouvelle motion qui affirme la volonté de « déconnecter » la Catalogne de l'Espagne, face à l'annulation de la résolution de 9 novembre par la Cour Constitutionnelle. Cependant, le vote de la motion a encore une fois dévoilé les divergences entre les deux formations indépendantistes. JxSí n'a pas voté pour l'article 3 qui invitait les municipalités à « ignorer les demandes des institutions non-démocratiques de l'Etat espagnol » et a voté contre l'article 4 qui appelait *Mossos d'Esquadra*, la police catalane, à ne pas exécuter les ordres de la justice espagnole en ce qui concerne le processus de déconnexion²³⁸. Cette position de JxSí a montré qu'elle n'est pas prête à une rupture unilatérale avec l'État espagnol et elle n'a pas encore fermé la porte aux négociations avec Madrid. En revanche, la

²³⁵ Marisa Cruz, « Rajoy, Investido Presidente Gracias a la Abstención de Todos los Diputados del PSOE Excepto 15 », **El Mundo**, le 29 octobre 2016, En Ligne, <http://www.elmundo.es/espana/2016/10/29/5814b9cb46163fce668b4581.html>

²³⁶ Nació Digital, « La comissió sobre Procés Constituent es constitueix enmig d'una gran expectació », le 28 janvier 2016, En Ligne, <http://www.naciodigital.cat/noticia/102273/comissio/sobre/proc/constituent/es/constitueix/enmig/gran/expectacio>

²³⁷ Romaric Godin, « Catalogne : Un Pas de Plus Vers l'Indépendance », **La Tribune**, le 4 février 2016, <http://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/catalogne-un-pas-de-plus-vers-l-independance-548718.html>

²³⁸ Romaric Godin, « Bras de fer juridique et budgétaire entre la Catalogne et l'Espagne », **La Tribune**, le 8 avril 2016, pour la traduction française de la Motion de Soutien à la Déconnexion et la Désobéissance, voir : <http://catalanindependence.blog.lemonde.fr/2016/04/05/motion-de-soutien-a-la-deconnexion-et-la-desobeissance/>

CUP défend la désobéissance aux institutions de l'État espagnol et une rupture immédiate. Ces deux stratégies politiques différentes se sont cristallisées lors des discussions budgétaires de la communauté autonome. La CUP s'est positionné contre le soutien du projet budgétaire de JxSí parce que le projet ne pose pas de désobéissance claire et frontale par rapport aux contraintes de l'Etat espagnol, des marchés financiers. Il n'a pas non plus l'intention de renversement des privatisations et les coupes sur les services publics des dernières années²³⁹. Après le rejet de budget par les votes négatifs de la CUP en juin, le pacte entre deux formations est rompu.

Face à l'échec du pacte avec la CUP et la formation d'un nouveau gouvernement du PP qui est totalement contre au dialogue avec la *Generalitat* sur le droit de l'autodétermination de la Catalogne, JxSí a décidé de renouveler sa feuille de route. Le plan de Puigdemont a été la déclaration de la réalisation d'un référendum unilatéral d'indépendance (RUI) qui est revendiqué par la CUP, en retour il a demandé de la CUP le soutien parlementaire à son gouvernement et le vote favorable pour le budget de 2017²⁴⁰.

L'approbation des conclusions de la commission d'étude du processus constituant a offert une occasion de réconciliation dans le camp indépendantiste. Les conclusions ont été rédigées conjointement. Elles incluent l'utilisation d'un « mécanisme unilatéral d'exercice démocratique qui servira à activer la convocation de l'Assemblée constituante ». À la différence de la consultation populaire du 9 novembre, ce mécanisme unilatéral se réfère à un référendum contraignant. En outre, dans les conclusions, on définit trois phases du processus constitutif : un premier processus participatif des citoyens, une seconde de déconnexion avec l'Etat et appel à des élections de l'Assemblée Constituante qui rédigera un projet de Constitution et un troisième, ratification de la constitution au moyen d'un référendum²⁴¹. Malgré la position négative de la Cour constitutionnelle, les conclusions se sont approuvées au

²³⁹ Marta Alcolea, « La CUP Deixa en l'Aire el Pacte Amb JxSí », *El Nacional*, le 22 mai 2016, En Ligne, http://www.elnacional.cat/ca/politica/cup-pacte-jxsi-assemblea-nacional_103515_102.html

²⁴⁰ Romaric Godin, « Catalogne : les conditions d'une crise majeure avec Madrid sont réunies », *La Tribune*, le 21 juillet 2016, En Ligne, <http://www.latribune.fr/economie/unioneuropeenne/catalogne-les-conditions-d-une-crise-majeure-avec-madrid-sont-reunies-587879.html>

²⁴¹ « JxSí y la CUP Acuerdan Un "Mecanismo Unilateral Democrático" Para Separarse del Estado », *El Diario*, le 18 juillet 2016, En Ligne, http://www.eldiario.es/catalunya/politica/JxSi-CUP-unilateral-democratico-separarse_0_538596336.html

parlement le 27 juillet par les voix de JxSí et de la CUP.

En septembre 2016, Puigdemont a soumis son gouvernement à une motion de censure. Durant le débat parlementaire, il a annoncé l'organisation du RUI en septembre 2017. Il a souligné que sa priorité est un référendum pacté avec Madrid. Mais si Madrid n'accepte pas la négociation, en tout cas, la *Generalitat* va réaliser le RUI. Après le renouvellement de la feuille de route, la CUP a soutenu le gouvernement lors de la question de confiance malgré les désaccords continus sur le projet de budget²⁴².

Après la décision de l'organisation du RUI par le gouvernement catalan et le rejet constant du gouvernement du PP à un dialogue avec la *Generalitat*, une solution négociée au conflit entre Madrid et Barcelone est plus difficile que jamais. Dans la situation actuelle, les positionnements des deux parties ont laissé peu de marge de manœuvre. C'est pourquoi, le journalisme espagnol ou catalan explique souvent la crise actuelle avec l'analogie d'un « *choque de trenes* ». Une des conséquences de ce *choque de trenes* peut être la suspension de l'autonomie catalane. Le gouvernement du PP annonce instamment que le RUI n'aura lieu²⁴³. En fait, la Cour constitutionnelle a déjà empêché la *Generalitat* de réaliser le RUI et l'article 155 de la constitution donne la compétence au gouvernement de « prendre les mesures nécessaires pour obliger cette communauté à l'exécution forcée de ses obligations » avec l'accord de la majorité absolue du Sénat²⁴⁴. Cependant, l'utilisation de la force pour « résoudre » la crise aura les effets très dramatiques sur la légitimité du régime espagnol. De plus, pour un gouvernement minoritaire du PP, sans le soutien des autres partis politiques, surtout « l'autre pilier » du régime de 1978, PSOE, prendre des mesures répressives serait beaucoup plus difficile.

²⁴² Romaric Godin, « Catalogne : Un Référendum Sur l'Indépendance, Quoi Qu'il Arrive », **La Tribune**, le 21 juillet 2016, En Ligne, <http://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/catalogne-un-referendum-sur-l-independance-quoi-qu-il-arrive-603181.html>

²⁴³ Sandrine Morel, « Le président du gouvernement de Catalogne annonce un référendum pour le 1er octobre », **Le Monde**, 9 juin 2017, En Ligne, http://www.lemonde.fr/europe/article/2017/06/09/le-president-du-gouvernement-de-catalogne-annonce-un-referendum-pour-le-1er-octobre_5141188_3214.html

²⁴⁴ Romaric Godin, « Espagne : le Tribunal Constitutionnel Riposte au Parlement Catalan », **La Tribune**, 1 août 2016, En Ligne, <http://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/espagne-le-tribunal-constitutionnel-riposte-au-parlement-catalan-590114.html>

D'autre part, si la *Generalitat* peut organiser le RUI le 1er octobre comme Puigdemont l'a annoncé le 9 Juin 2017, puis, il faut attendre les résultats de référendum. Si les voix de Non remporteraient, ces résultats signifieront la défaite décisive des indépendantistes et la fin du processus souverainiste. Toutefois, si Oui l'emportait dans le référendum, empêcher la proclamation d'une république catalane serait quasi impossible pour l'État espagnol, sans perdre sa légitimité démocratique. Selon les sondages d'opinion, les voix de Non et Oui sont très proches. Après la victoire relative du PP dans les élections générales en juin 2016, le Oui dépasse le Non en dépit de l'impossibilité d'un dialogue avec le gouvernement du PP. Cependant, ces derniers mois le Non est un peu supérieur par rapport au Oui²⁴⁵. Dans ce contexte, la position de *Catalunya En Comú*²⁴⁶ sera décisive sur les résultats du référendum. C'est un nouveau parti souverainiste mais ne pas clairement indépendantiste. Une répression de l'État espagnol en face du RUI, pourrait changer la position de ce parti vers l'indépendantisme. Dans ce cas, la victoire du Oui serait inévitable.

²⁴⁵ Pere Rios, « El Rechazo a la Independencia Crece en Cataluña Ante la Tensión Soberanista », *El País*, 30 Mars 2017, En Ligne, http://ccaa.elpais.com/ccaa/2017/03/30/catalunya/1490865993_990961.html

²⁴⁶ *Catalunya En Comú* est un nouveau parti, fondée en avril 2017, par Ada Colau, la maire de Barcelone et Xavier Domènech, la porte-parole de En Comú Podem, et les autres partis de gauche radicale comme ICV et EUiA. Voir : <http://www.elperiodico.com/es/noticias/politica/catalunya-en-comu-nombre-partido-ada-colau-comuns-6052799>

CONCLUSION

Ce travail s'est donné pour objet l'étude de la montée de l'indépendantisme en Catalogne dans un contexte de la crise systémique -économique, politique et sociale- de l'État espagnol. Tout au long de ce travail, nous avons essayé d'examiner les caractéristiques principales des dimensions historiques, politiques et économiques de la question catalane afin de mieux comprendre l'évolution de l'autonomisme à l'indépendantisme au sein du nationalisme catalan. Notre hypothèse de base est que le mécontentement populaire du peuple catalan contre les politiques centralistes et les plans d'austérité du gouvernement s'est cristallisé dans le demande de l'indépendance.

En premier lieu, nous avons abordé le processus de construction de l'État espagnol et la mode de développement du capitalisme. Dans ce processus historique, nous avons tenté à démontrer l'incapacité de l'État espagnol pour l'intégration du nationalisme catalan à cause des contradictions du développement de capitalisme dans le pays. Le développement du capitalisme a démarré en Catalogne avant par rapport au centre du pays. Alors que la machine de l'État était sous le control des acteurs sociaux précapitalistes comme l'aristocratie foncière, l'oligarchie castillane commerciale et le clergé, la bourgeoisie catalane est obligé de s'engager sur la voie d'une réforme de la structure étatique et d'une modernisation socio-économique du pays. Cependant, l'industrie catalane était isolée dans une Espagne rurale et précapitaliste et la bourgeoisie catalane n'est pas parvenue à ses fins politiques pour la réforme de l'État central, ni pour la modernisation économique du pays. De plus, il y avait un autre obstacle colossal devant la bourgeoisie catalane : afin de renverser la structure précapitaliste de l'État, elle devrait faire alliance avec les classes populaires. Ce choix était trop risqué pour la bourgeoisie catalane puisque l'entrée des classes populaires à la scène politique dans un processus révolutionnaire pouvait avancer la mobilisation politique vers une révolution sociale et menacer le pouvoir économique de la bourgeoisie industrielle. Dans ce dilemme durant les processus

révolutionnaires, la bourgeoisie catalane a toujours soutenu, les forces archaïques et autoritaires au lieu de classes populaires et des mouvements progressistes. En effet, l'absence d'une révolution démocratique, avec laquelle une rupture définitive de l'Ancien régime ait été possible, a empêché le progrès d'un capitalisme moderne et la construction d'un État démocratique qui pouvait répondre aux demandes politiques des nationalités périphériques et aux revendications sociales des classes populaires. Par ailleurs, nous avons montré qu'en raison de son dépendance au marché espagnol, la grande bourgeoisie catalane n'était pas en faveur du séparatisme et le premier parti nationaliste catalan, la *Lliga*, était un parti conservateur-régionaliste.

En deuxième lieu, nous avons examiné, après la dictature franquiste, la construction du régime des communautés autonomes qui est un produit de la réconciliation des ex-franquistes et l'opposition socialiste, libérale et communiste. Au lieu d'une rupture de l'État franquiste, le nouveau régime s'est construit par les réformes du régime franquiste. Nous avons souligné que ce fait a donné un caractère fragile à la démocratie espagnole. En reflétant la réconciliation entre les ex-franquistes et les forces démocratiques, la constitution de 1978, d'une part défendait « l'unité indissoluble de la nation espagnole » et d'autre part reconnaît « le droit à l'autonomie des nationalités et des régions ». En effet, la première contradiction de la constitution par rapport à la question nationale est la non-reconnaissance du caractère multinationale de l'État espagnol et le droit d'autodétermination des minorités nationales. Ce mémoire soutient que sans reconnaître le droit de l'autodétermination, la solution à la question ne soit pas possible.

La deuxième contradiction de la constitution est qu'elle n'encadre pas nettement les compétences des autonomies. Selon l'article 150, les Cortes générales peuvent attribuer aux communautés autonomes la faculté d'édicter des normes législatives par une loi étatique ou l'État pourra transférer ou déléguer aux communautés autonomes, par une loi organique, des facultés relatives à des matières lui appartenant. C'est-à-dire, au lieu de changer les articles de la constitution, par une loi organique qui exige la majorité absolue du Congrès des députés, le gouvernement central peut transférer ou reprendre certaines compétences des communautés autonomes. Ainsi, le régime des communautés autonomes a un caractère dynamique

puisque chaque changement d'équilibre des forces dans la scène politique peut proposer un nouveau processus de négociations entre le gouvernement central et les communautés autonomes pour la répartition des compétences. En effet, ce mécanisme a marché bien plus que deux décennies. La stratégie de la CiU, un parti autonomiste, pragmatique et nationaliste modéré et qui a gouverné l'autonomie catalan en permanence entre 1980 et 2003, était de négocier avec les gouvernements centraux pour augmenter les compétences de la communauté autonome. La CiU a bien profité les périodes législatives dans lesquelles les partis vainqueurs des élections générales n'ont pas la majorité dans le Congrès des députés. En trois périodes législatives jusqu'en 2000, les partis majoritaires du parlement n'avaient pas la majorité absolue des sièges (le gouvernement de l'UCD, de 1979 à 1982 ; le gouvernement du PSOE, de 1993 à 1996 ; et le gouvernement de PP, de 1996 à 2000). Bien que la CiU n'a pas formé des gouvernements de coalition avec ces partis elle a permis aux gouvernements minoritaires d'obtenir les votes nécessaires dans le Congrès des députés et en échange de cela elle a fait des accords avec le gouvernement central pour étendre les compétences du gouvernement autonome. Cependant, la majorité absolue du gouvernement du PP après les élections générales de 2000 qui a lancé un discours néonationaliste espagnol et des politiques recentralisatrices a montré la fragilité du régime des communautés autonomes. Sans obtenir les garanties constitutionnelles, les droits obtenus à travers des négociations avec les gouvernements centraux seraient temporaires et fragiles.

Un autre aspect de cette contradiction est le financement des autonomies. Nous avons constaté que le système financier des autonomies est très complexe et incomplet qui crée des tensions récurrentes entre le gouvernement central et les gouvernements régionaux ainsi qu'entre les communautés autonomes d'eux-mêmes. La complexité de la redistribution des revenus fiscaux aux communautés autonomes est devenue un sujet plus conflictuel en particulier depuis le déclenchement de la crise économique. *Generalitat* juge le système fiscal de l'État espagnol comme « irrationnel » et « injuste » parce qu'après la redistribution des revenus, alors que quelques régions relativement pauvres ont des déficits fiscaux, quelques régions relativement riches ont des soldes fiscales positives. De plus, les régions les plus riches, le pays Basque et la Navarre ont une autonomie fiscale complète. La demande

de réforme de *Generalitat* par rapport au mécanisme du financement entre Barcelone et Madrid est constamment rejetée par Madrid. Cette position politique négative est une des raisons déterminantes de la montée de l'indépendantisme.

En troisième lieu, nous avons traité l'évolution de l'autonomisme à l'indépendantisme du nationalisme catalan à travers des événements politiques importants de dernière décennie. L'échec du statut réforme de la Catalogne par le rejet de la Cours Constitutionnelle des parties plus importantes de la réforme en 2010 est un tournant dans la naissance du mouvement de « droit à décider ». Les mobilisations sociales sous la direction des organisations civiques ont regroupé centaines des milliers de personnes autour du thème national. Après le rejet du gouvernement du PP à la proposition d'un « pacte fiscal » du gouvernement régional de CiU, suite à l'échec du statut réforme, l'indépendantisme est devenu la tendance majoritaire au sein du nationalisme. Ce processus a également bouleversé la scène politique catalane. Nous avons observé le changement politique de la CiU de l'autonomisme vers le souverainisme et l'apparition des nouveaux phénomènes politiques comme la CUP, *Ciutatans*, *Podem* et les « communs ». Dernièrement, nous avons fait apparaître les compétitions et les conciliations des partis politiques du nationalisme catalan, la feuille de route du gouvernement indépendantiste, la position de la CUP comme un *veto player* dans le parlement catalan et la préparation de *Generalitat* pour le référendum unilatéral d'indépendance et ses conséquences possibles.

En fin de ce compte, ce travail doit s'enrichir avec les analyses de la politique de régionalisme de l'UE, ses effets à l'évolution du régime des communautés autonomes et l'ascension des mouvements séparatistes en Écosse et en Flandre. Les travaux sur ces domaines peuvent contribuer à saisir les caractéristiques de la question nationale au 21ème siècle dans les pays démocratiques ainsi que l'échec de la politique de « l'Europe des régions » de l'UE.

BIBLIOGRAPHIE

Abella, Joan Domènch, «Cronología de la Revuelta Soberanista Catalana », **Anuario del Conflicto Social**, n° 3, 2014, pp. 521-538

Agranoff, Robert, « Federal Evolution in Spain », **International Political Science Review**, n° 17 (4), 1996, pp. 385-401

Aja, Eliseo, **El Estado Autonómico, Federalismo y Hechos Diferenciales**, Madrid: Alianza Editorial, 1999

Aja, Eliseo, **Estado Autonómico y Reforma Federal**, Madrid: Alianza Editorial, 2014

Alonso, Josep O., « Catalunya 1994-2007 : Une Economía en Transición », in José Luis Escrivá *et al.*, **Economía Catalana », Economía Catalana: Retos de Futuro**, Barcelona: BBVA et Generalitat de Catalunya (Departament d'Economia i Finances), 2007, pp. 33-76

Argelaguet, Jordi, « From Autonomism to Independentism: The Growth of Secessionism in Catalonia (2010-2013) », in Jaime Lluch (ed.), **Constitutionalism and the Politics of Accommodation in Multinational Democracies**, New York: Palgrave MacMillan, 2014, 108-131

Argelaguet Jordi, *et al.*, « L'Esquerra Republicana de Catalunya. La Troisième Force de l'Espace Politique Catalan », **Pôle Sud**, n° 20 (1), 2004, pp. 9-24

Baglioni, Sebastian Dario, **Multinational Democracy and Political Recognition in Spain, 1978-2010 (thèse de doctorat)**, University of Toronto, 2013

Balcells, Albert, **Catalan Nationalism**, Geoffrey J. Walker (ed.), New York : Palgrave, 1996

Balcells, Albert, **Cataluña Contemporánea I (Siglo XIX)**, Madrid : Siglo XXI de España Editores, 1977

Balcells, Albert, **Cataluña Contemporánea II (1900-1939)**, Madrid : Siglo XXI de España Editores, 1977

Barbera, Òscar et Barrio, Astrid, « Convergència i Unió: From Stability to Decline? », in Lieven de Winter *et al.*, **Autonomist Parties in Europe : Identity Politics and the Revival of the Territorial Cleavage**, Vol I, Barcelona : Institut de Ciències Polítiques i Socials, 2006

Barrio, Astrid, « Convergència i Unió, Del Nacionalismo Moderado al Secesionismo: Cambio de Posición de los Partidos Nacionalistas y Sistema de Gobierno Multinivel », **Institut de Ciències Polítiques i Socials Working Paper**, n° 330,

2014, En Ligne, <http://www.icps.cat/archivos/Workingpapers/wp330.pdf>

Basnier, Erwan, « Système de Partis Politiques et Comportements Electoraux en Espagne de 1977 à 2001 », **Vingtième Siècle Revue d'Histoire**, n° 74 (2), 2002, pp. 43-55

Bisson, Thomas N., « The Rise of Catalonia. Identity, Power, and Ideology in a Twelfth-Century Society », in Thomas N. Bisson (ed), **Medieval France and her Pyrenean neighbours. Studies in early institutional history**, London : The Hambledon Press, 1989

Bofill, Hector Lopez, « The Limits of Constitutionalism. Politics, Economics, and Secessionism in Catalonia (2006-2013) », in Jaime Lluç (ed.), **Constitutionalism and the Politics of Accommodation in Multinational Democracies**, New York: Palgrave MacMillan, 2014, pp. 70-85

Bolaño, Tony, **Extremo Nordeste: Los Ultimos Bolcheviques del Occidente**, Barcelona: Ediciones Península, 2016

Börzel, Tanja, « From Competitive Regionalism to Cooperative Federalism: The Europeanization of the Spanish State of the Autonomies », **Publius**, n° 30 (2), 2000, pp. 17-42

Broué, Pierre et Témime, Emile, **La Révolution et la Guerre d'Espagne**, Paris : Minuit, 1961

Buffery, Helena et Marcer, Elisenda, **Historical Dictionary of the Catalans**, Lanham: The Scarecrow Press, 2011

Butler, Fernando Ollero, « El Referendum Para la Autonomia de Cataluña », **Revista del Departamento de Derecho Politico**, n° 5, Hiver 1979-1980, Madrid : Universidad Nacional de Educación a Distancia, pp. 213-225

Carr, Raymond et Fusi, Juan P., **Spain Dictatorship to Democracy**, London: George Allen & Unwin (Publishers), 1981.

Caminal, Miquel, **Nacionalisme i Partits Nacionals a Catalunya**, Barcelona: Editorial Empúries, 1998.

Carod-Rovira, Josep Lluís, *et al.*, **Nacionalistes d'Esquerra (1979-1984)**, Barcelona : Fundació Josep Irla, 2004.

Casals, Xavier, « Cataluña : ¿ Nuevos Partidos Para Viejas Inquietudes ? », in J. Marcet et X. Casals (eds.), **Partidos y Elecciones en la Cataluña del Siglo XXI**, Barcelona: Institut de Ciències Polítiques i Socials, 2011.

Castro, Carles, « Las Claves de las Elecciones autonómicas catalanas (1980-2010) », in J. Marcet et X. Casals (eds.), **Partidos y Elecciones en la Cataluña del Siglo XXI**, Barcelona: Institut de Ciències Polítiques i Socials, 2011.

Castro, Carles, **Relato Electoral de España (1977-2007)**, Barcelona: Institut de

Ciències Polítiques i Socials, 2008.

Cardus i Ros, Salvador, « De la Mobilització a la Política Institucional », in Joan Marcet (ed.), **Anuari Polític de Catalunya 2014**, Barcelona : ICPS, 2015, pp. 9-16

Colin., Roland, « L'Espagne des Communautés régionales autonomes », **Revue de l'OFCE**, n° 22, 1988, pp. 227-262

Colino, César, « Constitutional Change Without Constitutional Reform : Spanish Federalism and the Revision of Catalonia's Statute of Autonomy », **Publius**, vol. 39, n° 2, 2009, pp. 262-288

Cramer, Cathryn, **'Goodbye, Spain?' The Question of Independence for Catalonia**, Brighton: Sussex Academic Press, 2014

De la Fuente, Angel, « Is Catalonia Being fiscally Mistreated ? », in José Luis F. Higuera et al. , **The Political Economy of Catalan Independence**, Madrid: Instituto de Estudios Económicos, 2014, pp. 55-72

Fernandez, Paloma Aguilar, « L'héritage du Passé dans la Transition Espagnole », **Matériaux Pour L'histoire de Notre Temps**, n°70, 2003, pp. 34-42

Fernández, Roberto, « Cataluña en las Españas del Setecientos » **Revista d'Història Moderna**, n° 28 (2), 2008, pp. 387-434

Comella, Víctor Ferreres, « Cataluña y el Derecho à Decidir », **Teoría y Realidad Constitucional**, n° 37, 2016, 461-475

Fontana, Josep, **Fi de l'Antic Règim i Industrialització**, Història de Catalunya (ed.) Pierre Vilar, vol. 5, Barcelona : Edicions 62, 1988

Fontana, Josep, **La Formació de una Identitat. Una Història de Catalunya**, Barcelona : EUMO, 2014

Fossas, Enric, « Assymetry and Plurinationality in Spain », **Institut de Ciències Polítiques i Socials Working Paper**, n° 167, 1999 [En ligne], http://www.icps.cat/archivos/WorkingPapers/WP_I_167.pdf?noga=1

Fossas Espadaler, Enric, « Encuesta Sobre la Cuestión Catalana », **Teoría y Realidad Constitucional**, n° 37, 2016, pp. 13-98

Genieys, William, « Les Élités Périphériques Espagnoles Face au Changement de Régime », **Revue Française de Science Politique**, 1996, pp. 650-680

Ghemawat, Pankaj et Vives, Xavier, **Competitividad en Cataluña: El Reto de una Sociedad**, Barcelona: Foment del Treball Nacional, 2009

Guibernau, Montserrat, **Catalan Nationalism: Francoism, Transition and Democracy**, London: Routledge, 2004

Heywood, Paul, **The Government and the Politics of Spain**, New York: Macmillan

Education, 1995

Higueruela, José Luis F., « The Pitfalls of Catalan Independence's Economic Postulates », in José Luis F. Higueruela *et al.*, **The Political Economy of Catalan Independence**, Madrid: Instituto de Estudios Económicos, 2014, 9-55

Jacobson, Stephen, « The Origins of the Ambiguity Nation and Empire in Catalonia from the Middle Ages to the 1880s », **Studies on National Movements**, no. 2, 2014, pp. 115-129

Junco, José Álvarez, **Mater Dolorosa : Idea de España en el Siglo XIX**, Madrid : Grupo Santillana de Ediciones, 2001.

Liñeira, Robert, « 25-N: temps convulsos, ¿elecciones excepcionales? », in Joan Marcet (ed.), **Anuari Polític de Catalunya 2012**, Barcelona: ICPS, 2013, pp. 9-25

Lluch, Jaime, **Visions of Sovereignty: Nationalism and Accommodation in Multinational Democracies (National and Ethnic Conflict in the 21st Century)**, Philadelphia: University of Penn Press, 2014

Marcet, Joan, « 2015, Un Any Electoral Complet », in Joan Marcet (ed.), **Anuari Polític de Catalunya 2015**, Barcelona : ICPS, 2016, pp. 11-38

Joan Marcet, « 5 Años Para un Cambio Paradigmatico », in Joan Marcet et Lucia Medicina (eds.), **La Política del Proceso: Actores y Elecciones (2010-2016)**, Barcelona: ICPS, 2017, pp. 9-39

Marcet, Joan, **Convergencia Democrática de Cataluña**, Madrid: Centro de Investigaciones Sociológicas, 1987

Marcet, Joan, « El Procés Participatiu del 9N », in Joan Marcet (ed.), **Anuari Polític de Catalunya 2014**, Barcelona: ICPS, 2014, pp. 33-41

Marcet, Joan, *et. al.*, « 35 Ans d'Élections en Catalogne : De l'Autonomisme à l'Indépendantisme », **Pôle Sud**, n° 40 (1), 2014, pp. 81-97

McRoberts, Kenneth, **Catalonia: Nation Building Without a State**, Toronto : Oxford University Press, 2001

Morrow, Felix, **Revolution and Counter Revolution in Spain**, New York : New York Publications Limited, 1938

Medina Lucia et Freixanet, Maria, « Girs Programàtics i Altres Peripècies dels Partits Catalans », in Joan Marcet (ed.), **Anuari Polític de Catalunya 2012**, Barcelona: ICPS, 2013, pp. 81-95

Morata, Carles, *et al.*, « Parlament al Ralentí, Tot Esperant el Desenllaç de la Transició Nacional », in Joan Marcet (ed.), **Anuari Polític de Catalunya 2013**, Barcelona: ICPS, 2014.

Morata, Francesc, « El Estado de las Autonomías », in M. Alcántara et A. Martínez

(eds.), **Política y Gobierno en España**, Valencia : Torant Lo Blanch, 2001

Mumbrú, Andreu et Rodriguez, José, « Un Sistema de Partits en Transició », in Joan Marcet (ed.), **Anuari Polític de Catalunya 2015**, Barcelona : ICPS, 2016, pp. 95-116

Muñoz, Jordi et Guinjoan, Marc, « Accounting For Internal Variation in Nationalist Mobilization: Unofficial Referendums For Independence in Catalonia (2009–11) », **Nations and Nationalism**, n° 19 (1), 2013, pp. 44-67

Muro, Diego, « Territorial Accommodation, Party Politics, and Statute Reform in Spain », **South European Society and Politics**, n° 14 (4), 2009, pp. 453-468

Ortiz, Gaspar Ariño, **La Independencia de Cataluña: Historia, Economía, Político, Derecho**, Pamplona: Thomson Reuters, 2015

Özkırımlı, Umut, **Contemporary Debates on Nationalism: A Critical Engagement**, New York: Palgrave MacMillan, 2005

Pallarés, Francesc et Font, Joan, **The Autonomous Elections in Catalonia (1980-1992)**, Barcelona : Institut de Ciències Politiques i Socials, 1995

Payne, Stanley, **A History of Spain and Portugal**, Madison : University of Wisconsin Press, vol. 1, 1973

Payne, Stanley G., **Spain - A Unique History**, Madison : University of Wisconsin Press, 2011

Petithomme, Mathieu, « Commémorer les « Gudaris » d'Hier pour Légitimer la Violence d'Aujourd'hui. Une Etude Socio-historique du Détournement du Bizkargi et de l'Albertia Eguna au Pays Basque », **Pôle Sud**, n°42 (1), 2015, pp. 105-135

Ramiro, Luis et Gomez, Raul, « Radical-Left Populism during the Great Recession: Podemos and Its Competition with the Established Radical Left », **Political Studies**, n° 65 (1S), 2017, pp. 108-126

Ramonedà, Antoni S. « Prologo », in José Luis Escrivá *et al.*, **Economía Catalana: Retos de Futuro**, Barcelona: BBVA et Generalitat de Catalunya (Departament d'Economia i Finances), 2007, pp. 19-32

Requejo, Ferran, « Revealing the Dark Side of Traditional Democracies in Plurinational Societies: The Case of Catalonia and the Spanish 'Estado de Autonomías' », **Nations and Nationalism**, n° 16, 2010, pp. 148-168

Requejo, Ferran, et Sanjaume, Marc, « Recognition and Political Accommodation: From Regionalism to Secessionism. The Catalan Case », **Political Theory Working Paper**, n° 13, Barcelona : Grup de Recerca en Teoria Política, 2013

Rios, Mario, « Les Eleccions al Parlament Europeu de 2014: Uns Comicis Marcats per l'Austeritat i el Sobiranisme », in Joan Marcet (ed.), **Anuari Polític de Catalunya 2014**, Barcelona: ICPS, 2015, pp. 17-24

Rodríguez-Aguilera, Cesáreo et Vilamala, Josep Maria R., « Elecciones Catalanas, Plebiscitarias, 'Ma Non Troppo' », **Quaderni dell'Osservatorio Elettorale**, n° 774, 2015, pp. 33-58

Teruel, Juan Rodríguez, « De ICV a Podemos y Barcelona en Comú : La Recomposición de la Izquierda Alternativa en Cataluña », in Joan Marcet et Lucia Medina (eds.), **La Política del Proceso: Actores y Elecciones (2010-2016)**, Barcelona: ICPS, 2017, pp. 95-109

Rubiralta i Casas, Fermí, **Una Història de l'Independentisme Polític Català. De Francesc Macià a Josep-Lluís Carod-Rovira**, Lleida: Pagès Editors, 2004

Smith, Angel, **Historical Dictionary of Spain**, Lanham : Scarecrow Press, Inc., 2009

Smith, Angel, **The Origins of Catalan Nationalism, 1770-1898**, New York : Palgrave Macmillan, 2014

Solé Tura, Jordi, **Nacionalidades y Nacionalismos en España: Autonomías, Federalismo, Autodeterminación**, Madrid: Alianza Editorial, 1985

Soler, Toni, **Història de Catalunya**, Barcelona : Columna, 1998

Subirats, Marina, « La Société Catalane Aujourd'hui : Croissance et Crise », **Pôle Sud**, n° 40 (1), 2014, pp. 29-41

Thomson, J. K. J., **A Distinctive Industrialization : Cotton in Barcelona 1728-1832**, Cambridge: Cambridge University Press

Trotsky, Leon, « The Revolution in Spain », janvier 1931, [En ligne], <https://www.marxists.org/archive/trotsky/1931/spain/spain04.htm>

Tusell, Javieri **Spain: From Dictatorship to Democracy, From 1939 to Present**, Oxford: Blackwell Publishing, 2007

Ucelay-Da Cal, Enric, « Historiography and the Ambiguities of Catalan Nationalism », **Studies on National Movements**, n° 1, 2013, pp. 105-159

Vilar, Pierre, **Histoire de l'Espagne**, Paris : Presses Universitaires de France, 1983

Vilar, Pierre, **La Catalogne dans l'Espagne Moderne Tome I**, Paris : S.E.V.P.E.N., 1962

Vilaregut, Ricard, **Breve Guía del Independentismo Catalán**, San Sebastián: Gakoa, 2007

Vilaregut, Ricard, **Memòria i Emergència en l'Independentisme Català. El Cas de la Plataforma pel Dret de Decidir**, Barcelona: Universitat Autònoma de Barcelona, 2011

TEZ ONAY SAYFASI

Üniversite	Galatasaray Üniversitesi
Enstitü	Sosyal Bilimler Enstitüsü
Adı Soyadı	Atakan ÇİFTÇİ
Tez Başlığı	L'ascension de l'Indépendantisme en Catalogne: La Crise du Régime des Communnautés Autonomes dans la Dépression Economique
Savunma Tarihi	25.07.2017
Danışmanı	Doç.Dr. Birol ÇAYMAZ

JÜRİ ÜYELERİ

Ünvanı, Adı, Soyadı

İmza

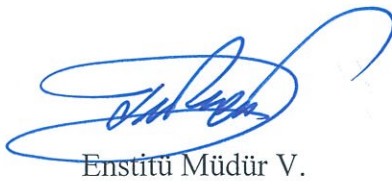
Doç.Dr. Birol ÇAYMAZ



Doç.Dr. Özgür ADADAĞ



Doç.Dr. Enes KABAKÇI



Enstitü Müdür V.

Yrd. Doç. Dr. A. Fahri NEGÜS